

L'USECO démantelée, le travail d'enquête reviendra aux policiers

par Jean-V. Dufresne

L'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé est démantelée, on semble devoir ne plus retenir son nom, et les fonctions mêmes de son actuel directeur général, Me Paul-Emile l'Écuyer, pourtant fraîchement désigné à ce poste, sont abolies.

C'est à la suite d'ailleurs des recommandations de ce dernier au ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, que les pouvoirs de l'USECO sont transférés en bloc à la Commission de police de Québec pour assurer une autorité plus directe dans l'exercice du mandat que lui a confié le gouvernement pour lutter contre le crime organisé.

Les enquêtes, saisies, perquisitions — et l'écoute électronique —, jadis accomplies par l'USECO, seront maintenant effectuées par les corps policiers eux-mêmes, soit la police de Montréal, la Sûreté du Québec et la Gendarmerie royale du Canada.

Cependant, de l'USECO on ne retiendra qu'un noyau d'analyses et de coordonnateurs chargés de participer à la préparation de la preuve, sous la seule autorité de la Commission de police.

La Commission de police du Québec ne sera pas "opérationnelle", — ce sont les trois corps de police qui seront chargés du travail proprement policier,

— mais elle s'attachera des fonctionnaires, de nouveaux enquêteurs, quelques avocats aussi, soit par le truchement des concours de la fonction publique, soit par des contrats particuliers.

Quant à Me l'Écuyer, qui succédait il y a un mois à Me Charles-Henri Cliche pour assurer la direction de l'USECO, il nous a déclaré hier qu'il avait lui-même soumis au ministre les recommandations que le président de la commission, le juge Roger Gosselin, a rendues publiques hier avant-midi au Palais de justice de Montréal.

Me l'Écuyer continuera d'assurer la direction de l'USECO tout juste le temps qu'il faudra à la commission pour as-

surer la relève. L'homme qui avait reçu pour mandat de guérir le malaise de l'USECO a ainsi terminé sa tâche, "mais, dit-il, si la commission estime que je pourrais lui être encore utile, je suis disponible".

L'essentiel des recommandations de Me l'Écuyer à M. Choquette: afin que la commission de police puisse conduire l'enquête dont elle était chargée par la loi, avec toute l'impartialité qu'elle exige, elle doit faire plus qu'entendre la preuve. Elle doit s'assurer que la preuve qu'elle entend est impartiale, et pour ce faire elle doit avoir autorité sur l'enquête dont elle émane.

Voir page 6: L'USECO

Le rail

La grève frappe l'Ouest

La grève "sélective" des employés non-itinérants des chemins de fer s'est étendue ce matin à l'Alberta, à la Colombie-Britannique, aux Territoires du nord-ouest et au Yukon. L'arrêt de travail dans l'Ouest du pays durera 66 heures, soit jusqu'à minuit lundi prochain.

Entre-temps, la grève des quelque 25,000 employés sédentaires de l'Ontario, qui avait débuté jeudi matin, devait prendre fin ce matin à 6h. Mais une certaine confusion subsiste dans cette province, par suite de la décision des compagnies de chemins de fer d'aviser plusieurs employés en grève de ne pas se représenter au travail ce matin, parce que leurs services sont deve-

nus inutiles, et d'attendre chez eux que les compagnies les avisent "directement" de retourner au travail.

Hier, le vice-président pour l'Ontario du Syndicat des employés non-itinérants du rail, M. James Hunter, avait d'abord laissé entendre que les syndiqués ne retourneraient pas au travail ce matin. Plus tard, il avisait la presse qu'il avait été décidé de "demander" aux syndiqués ontariens de reprendre le travail comme prévu ce matin, même si certains d'entre eux avaient été congédiés entre-temps par les compagnies ou encore avaient été suspendus pour une période indéterminée.

Voir page 6: La grève du rail

Condamné à 8 ans, Rose est libéré par la Cour d'appel

par Pierre Richard

Moins de trois heures après que le juge Mathieu l'eût condamné à huit années d'emprisonnement, Jacques Rose a été libéré provisoirement par la Cour d'appel jusqu'à ce qu'elle se prononce sur la validité du verdict de culpabilité rendu contre lui la semaine dernière.

Dans un jugement à la fois articulé et serein, le juge Jules Deschênes déclare: "Je crois à toutes fins pratiques que ce serait rendre un mauvais service à la collectivité aujourd'hui que d'ordonner que le requérant demeure incarcéré en attendant l'audition de son appel et que l'intérêt public commande une décision contraire."

Quelques heures avant cette décision de la Cour d'appel, le juge Guy Mathieu

avait condamné Rose à huit années d'emprisonnement pour avoir été reconnu coupable de complicité après le fait avec son frère Paul dans l'enlèvement du ministre Pierre Laporte.

Le juge Mathieu répondait ainsi au vœu exprimé trois jours plutôt par le représentant du procureur général qui réclamait une lourde sentence contre Jacques Rose.

Rendant sa sentence, le juge Mathieu a dit avoir tenu compte des éléments suivants: la preuve très forte, la gravité du crime, la tragique fin du ministre Laporte, les 27 mois passés par Rose en prison sans avoir été reconnu coupable d'aucun crime et l'absence d'antécédents judiciaires de l'accusé.

L'avocat de Rose, Me Robert Lemieux, a accueilli ce jugement par une citation tirée d'une des plus récentes chansons de Gilles Vigneault: "Avec le vent que vous semez-là, vous vous préparez une jolie tempête!"

Quant au condamné, il a lancé: "Je suis coupable d'avoir exercé un droit fondamental, celui d'avoir tenté d'échapper à votre grande folie! Vive le Québec libre!"

Quelques heures plus tard, plus de 100 personnes se sont massées à la Cour d'appel pour connaître la décision de cette Cour quant à la demande de Rose d'être libéré provisoirement en attendant que son appel soit entendu. La sentence du juge Mathieu pesant de tout son poids, c'est dans un climat très tendu que débuta l'audition de la requête de Rose.

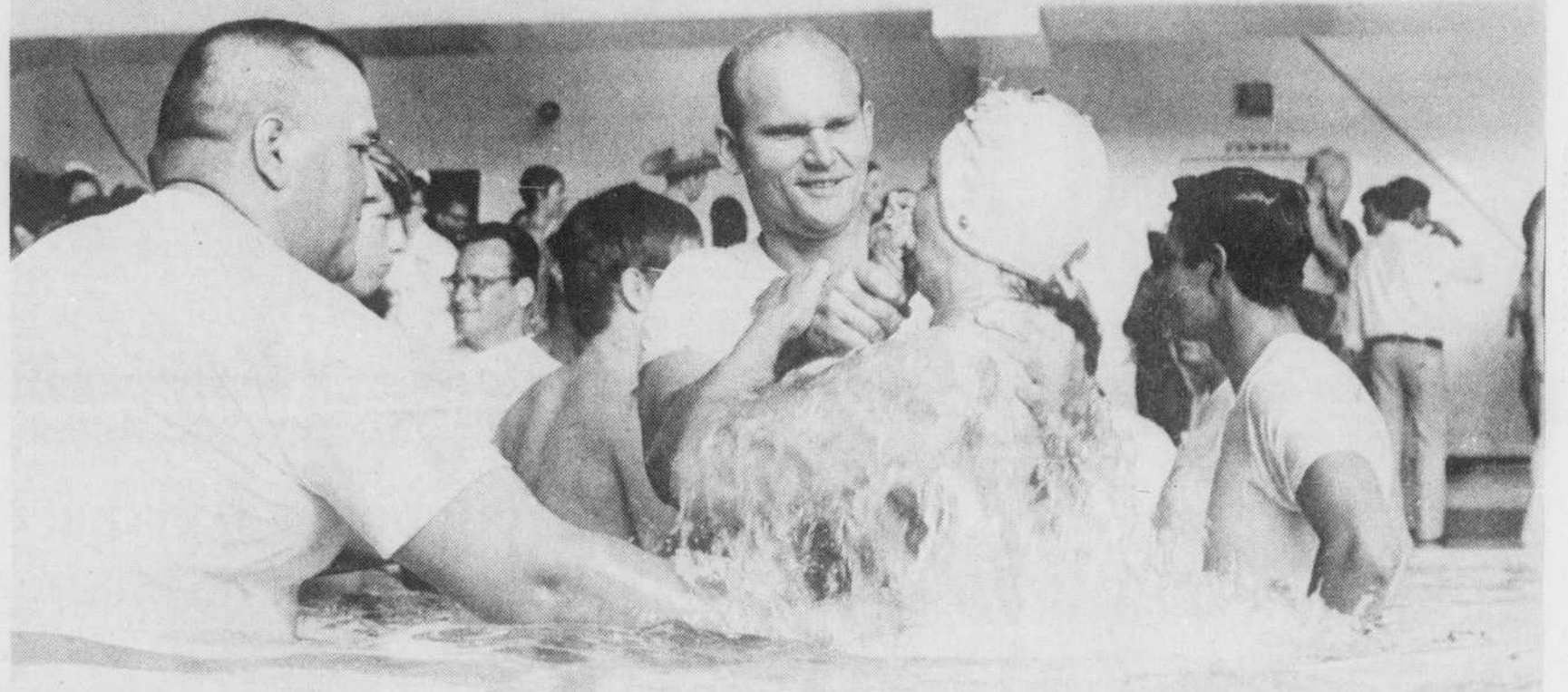
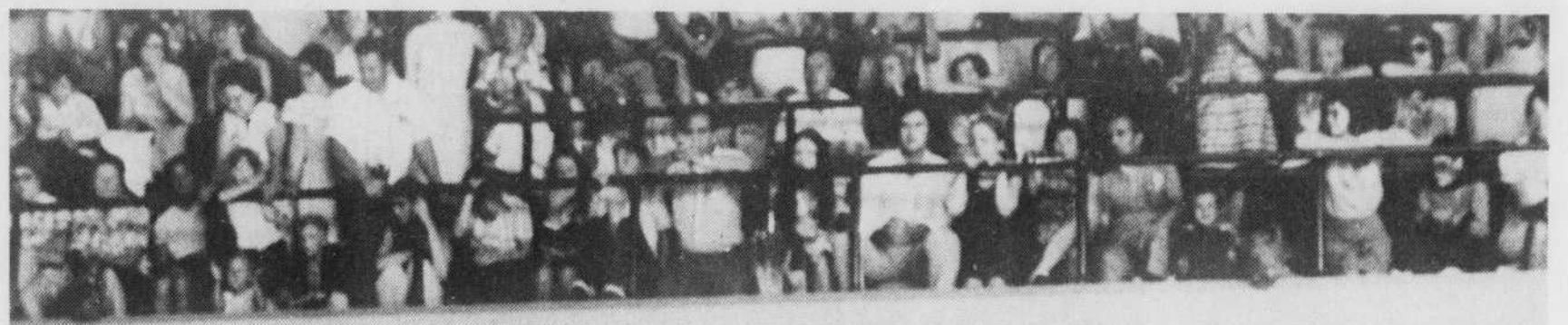
Avec le même acharnement dont il avait fait preuve pour obtenir une sentence sévère en première instance, Me Guy Dupré, représentant du ministère public, a réclamé l'incarcération de Rose.

Me Dupré fit valoir que la gravité du crime commis par Rose et la sentence très forte étaient deux raisons qui pouvaient faire croire que l'appelant profiterait d'une liberté provisoire pour échapper à la justice.

Le procureur de la Couronne a insisté sur le coût très onéreux que représenta pour la société la recherche de Rose ainsi que les procédures prises contre lui.

Le juge a alors interrompu le représentant du procureur général pour lui faire remarquer que l'on ne pouvait quand même pas reprocher à l'accusé le coût des procès au cours desquels il

Voir page 6: Jacques Rose



Pas moins de 750 Témoins de Jéhovah — les organisateurs n'en attendaient que 300 — ont reçu le baptême par immersion à la piscine Père-Marquette, à proximité du parc Jarry où se poursuit jusqu'à dimanche le congrès international de ce groupement religieux. Par cette cérémonie, simple et sans appareil, les nouveaux ministres manifestent publiquement, après une longue préparation, l'offrande de leur personne à Dieu.

(Photo Le Devoir par Alain Renaud)

Cox évoque la possibilité de faire comparaître Nixon devant un grand jury

WASHINGTON (d'après AP, l'AFP et Reuter) — Alors que le procureur spécial, M. Archibald Cox, évoquait hier la possibilité de faire comparaître éventuellement le président devant un grand jury, la fille de M. Nixon, Julie Eisenhower, affirmait que son père ferait une déclaration importante sur l'affaire Watergate d'ici quinze jours.

A la Maison-Blanche, le porte-parole officiel n'a pas démenti la nouvelle, se contentant de souligner que "Julie a de

très bons tuyaux". Il s'est toutefois refusé à préciser la date de la prochaine déclaration présidentielle en rapport avec l'affaire Watergate.

Quant au procureur spécial, il a révélé hier que la sommation qu'il adressait au président, il y a quelques jours, demandait notamment à la Maison-Blanche de lui fournir le dossier qu'elle avait constitué sur l'ITT. M. Cox, qui avait déjà entrepris d'autres démarches pour obtenir la garde de ce dossier, l'a jugé "d'une extrême importance" pour la poursuite de son enquête.

Le procureur spécial a aussi demandé à la Maison-Blanche de lui fournir le dossier confidentiel constitué par John Dean sur la collecte de renseignements. Au cours d'une conférence de presse, M. Cox a déclaré qu'il n'hésiterait pas à lancer une nouvelle sommation pour obtenir ces documents, "si jamais j'en avais un besoin pressant", a-t-il précisé.

Le procureur spécial s'est toutefois refusé à préciser le contenu probable du dossier sur l'ITT. Il a été mentionné récemment que son équipe d'enquêteurs étudiait le cas des contributions illégales qui auraient pu être faites à la campagne présidentielle et aussi dans le cadre de la convention républicaine de 1972.

D'autre part, certaines fuites avaient permis de savoir, il y a quelques semaines, que le bureau du procureur spécial examinait les circonstances qui ont entouré la poursuite anti-trust contre l'ITT. Selon ces rumeurs, le dossier aurait été partiellement écarté à cause de

certaines interventions de la Maison-Blanche.

Par ailleurs, aux audiences de la commission Erwin, un débat sur la morale politique a opposé hier après-midi l'ancien conseiller présidentiel John Ehrlichman au sénateur républicain Lowell Weicker. Ehrlichman, dont le témoignage se poursuivra lundi, a affirmé que l'alcoolisme et les mœurs de certains

candidats pouvaient légitimement justifier le recours à des enquêtes secrètes. Il a ajouté qu'il était non seulement normal mais dans l'intérêt public de renseigner l'électorat sur ces sujets.

Ehrlichman a reconnu avoir engagé un ancien policier new-yorkais, Anthony DiSavino, qui a décrit récemment devant la commission les missions privées

Voir page 6: Archibald Cox

Radio-Québec sur UHF à la fin de 74

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement Bourassa autorise Radio-Québec à diffuser directement sa programmation éducative sur les ondes à ultra haute fréquence (UHF) à Montréal et Québec vers la fin de 1974.

En annonçant cette décision du cabinet, le premier ministre a précisé hier que le budget de Radio-Québec sera haussé de \$5 millions en 1974-75, pour atteindre ainsi \$13 millions.

Il faudra maintenant que cet organisme obtienne l'autorisation du CRTC pour concrétiser son projet que le ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Alleur, a présenté récemment comme la phase première du développement de Radio-Québec.

Une demande technique d'attribution d'ondes pour Montréal (le canal 17) et pour Québec (le canal 15) a été adressée le 29 juin dernier au CRTC. Un porte-parole de M. Yves Labonté, président de Radio-Québec, s'est dit très confiant d'obtenir cette autorisation essentielle à l'automne.

Cependant, on ne voit pas du côté québécois comment cette initiative de Radio-Québec pourrait s'intégrer au dos-

Voir page 6: Radio-Québec

Les pirates du Boeing auraient attendu vainement l'El Al qui ne put être dérouté

(d'après l'AFP) — Le détournement du Boeing 747 des lignes aériennes japonaises qui s'est achevé mardi dans une gerbe de flammes sur la piste de Benghazi ne serait qu'une partie d'un scénario raté au départ, le programme initial comportant un double acte de piraterie simultanée.

L'ordre longtemps attendu par les pirates du 747 qui, de vendredi dernier à mardi, ont souvent donné l'impression d'être désespérés, ne serait en fait que la nouvelle qu'ils attendaient sur la seconde partie du détournement jumelé, nouvelle qui ne leur parvint pas et qui les força finalement à évacuer l'avion et à le faire sauter.

Initialement, le programme aurait comporté, parallèlement au détournement de l'avion de la Jal, celui d'un avion des lignes israéliennes El Al et, les deux parties du scénario auraient dû trouver leur épilogue dans le ciel d'Israël. La fameuse "bombe vivante" appréhendée par les services de sécurité israélienne, probablement.

Au demeurant, les témoignages concordants de quelques passagers rescapés du 747 indiquent que les circonstances de la mort de la jeune femme pirate sont peut-être sensiblement différentes de la version donnée par ses camarades. Ainsi, "Saada", puisque tel paraît être son prénom, n'aurait pas

sauté en se jetant sur sa propre grenade mais abattue par un de ses camarades au moment où elle s'apprêtait à faire sauter avec sa grenade l'avion et ses occupants, peu après le détournement, près d'Amsterdam.

Dans ce contexte s'intègre aussi l'assassinat, survenu peu après le coup d'Amsterdam, d'un Marocain, Ahmed Bouchiki, à Oslo, par un commando de six personnes dont probablement deux ressortissants israéliens. Selon toute vraisemblance, Bouchiki était l'homme de l'organisation "Septembre Noir" en Scandinavie et l'âme de la seconde partie — ratée — du programme

Voir page 6: Le Boeing japonais

La Chambre adopte le bill sur les Jeux puis ajourne

OTTAWA (PC) — Les Communes ont finalement adopté, hier sur division, le projet de loi C-196, destiné à aider au financement des Jeux olympiques d'été de 1976, après que les partis en furent venus à une entente pour ajourner les débats jusqu'au 15 octobre.

Les néo-démocrates et le député libéral de Matane, M. Pierre De Bané, ont été les seuls à s'opposer jusqu'au bout à ce projet de loi, qui permettra de frapper de la monnaie olympique, d'imprimer des timbres et de mettre sur pied une loterie.

L'argent recueilli par la vente des timbres et des pièces de monnaie ira, jusqu'à concurrence de \$250 millions, au Comité organisateur olympique des jeux de 1976.

De plus, le gouvernement compte recueillir quelque \$10 millions par la vente de ses timbres.

Les premières pièces de monnaie et les timbres devraient sortir dès septembre.

Même si le gouvernement fédéral prévoit un déficit de quelque \$172 millions, il a décidé de tenter l'initiative de ce mode de financement, après avoir reçu l'assurance tant de la Ville de Montréal, du COJO et du gouvernement du Québec, qu'il n'aurait pas à assumer un éventuel déficit, en 1976.

Les conservateurs, qui ont appuyé le projet de loi, n'en ont pas moins présenté plusieurs amendements, qui, à leur avis, rend le projet de loi accepta-

Voir page 6: La Chambre

mini-loto
TIRAGE: 17 VENDREDI, 27 juillet 1973
22 Séries émises — 90,000 chacune
Possibilité de:

14810 — 22 GAGNANTS DE \$5,000.
4810 — 176 GAGNANTS DE \$500.
810 — 1782 GAGNANTS DE \$100.

LOTO PERFECTA

17e COURSE, 26 juillet 1973		RÉSULTAT			
ORDRE: 4,930.70 (25 PRIX)		A	B	C	D
DÉSORDRE: 113.80 (1083 PRIX)		4	1	10	2
VENTES TOTALES: \$513,618.00					

Le Canada dénonce l'attitude 'outrageante' du GRP

OTTAWA (d'après PC et l'AFP) — M. Mitchell Sharp, ministre canadien des Affaires étrangères, a déclaré hier que les deux Canadiens détenus par le Vietcong, il y a quelques semaines, avaient été traités comme des "espions" et des "ennemis", bien que leurs geoliers sachent très bien qu'ils étaient membres de la CICS.

M. Sharp commentait le communiqué publié à Saigon par le chef de la délégation canadienne. Ce dernier, M. Vernon Turner, a pour sa part dénoncé avec force la façon dont le GRP avait traité les officiers lam Patten et Fletcher Thompson, au cours de l'avant-dernière séance de la CICS à laquelle le Canada était représenté.

A sa sortie des Communies, M. Sharp a expliqué que le communiqué et la déclaration du chef de la délégation canadienne à Saigon avaient pour but de rendre public le mécontentement du Canada sur cette question.

De son côté, M. Turner a confirmé qu'il agissait sur instructions d'Ottawa. Il a notamment dit que le gouvernement canadien considérait l'attitude du GRP "outrageante à l'extrême et pratiquement sans précédent".

Ce n'est certainement pas le type de conduite, devait-il ajouter, que l'on attendait du GRP qui aurait dû présenter dans ce cas une attitude "sérieuse et responsable, consciente de ses devoirs et des obligations qu'elle a contractées en signant l'accord de Paris". Le chef de la délégation canadienne a accusé le GRP d'avoir violé à cette occasion plusieurs articles du protocole de l'accord concernant la CICS ainsi que la convention de Vienne de 1961 sur les relations diplomatiques.

Mardi prochain, les quelque 290 membres de la délégation canadienne quitteront Saigon pour regagner le Canada, conformément à la décision prise par le gouvernement d'Ottawa de mettre fin à sa participation à la CICS. Seuls demeureront provisoirement à Saigon en attendant l'établissement prochain d'une mission diplomatique canadienne auprès de la république du Vietnam, six à huit délégués chargés des relations extérieures.

Entre-temps, le gouvernement américain espère toujours trouver d'ici mardi prochain un remplaçant pour le Canada comme membre de la Commission internationale de contrôle du cessez-le-feu au Sud-Vietnam.

Plusieurs pays ont été envisagés (Iran, Turquie, Brésil, Malaisie, par les Etats-Unis pour remplacer le Canada mais aucun n'a encore fait parvenir jusqu'ici une réponse affirmative au département d'Etat.

Appel aux armes à Phnom Penh

L'ambassade US recommande l'évacuation des familles

PHNOM PENH (par l'AFP) — L'ambassade des Etats-Unis au Cambodge a recommandé aux entreprises privées américaines de faire évacuer les familles de leur personnel pendant que les routes d'accès à Phnom Penh sont encore ouvertes, a déclaré hier le porte-parole du département d'Etat.

Les familles du personnel de l'ambassade des Etats-Unis ont déjà été évacuées, a-t-il ajouté, à l'exception de quelques femmes mariées qui y sont employées.

De son côté, le général Sosthène

Fernandez, commandant en chef des forces armées khmères, a lancé un appel à la population de Phnom Penh afin qu'elle prenne les armes et se tienne prête à lutter, à côté des forces républicaines pour "anéantir l'ennemi".

Le commandant en chef a également demandé à la population de garder son calme.

Dans son appel radiodiffusé, le général Fernandez a admis que plus de vingt mille hommes de troupes cherchent à prendre la capitale en attaquant par le sud, le nord-ouest et nord-est.

L'appel du général Fernandez a eu lieu quelques jours après celui du maréchal Lon Nol, président de la république qui, dans un message adressé à la nation, avait tenté de rassurer la population de Phnom Penh tout en annonçant de nouvelles mesures prises pour faire face à l'offensive adverse.

Pour la deuxième nuit consécutive, les B-52 sont intervenus avec une rare violence à proximité immédiate de Phnom Penh, larguant leurs tonnes de bombes contre les unités qui menacent la capitale khmère et s'en trouvent

maintenant plus près qu'elles ne l'ont jamais été.

A de nombreuses reprises au cours de la nuit d'hier, les vitres des maisons du centre de la ville ont vibré à se rompre tandis que les légères habitations de bois sur pilotis des khmers oscillaient comme sous l'effet d'un tremblement de terre.

Dans ce contexte, on apprenait hier que la date à laquelle le conseiller du président Nixon, M. Henry Kissinger, doit se rendre à Pékin pour y poursuivre ses négociations sur la situation au Cambodge n'a pas encore été fixée.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a ajouté qu'il n'était pas en mesure à l'heure actuelle de prédire quand M. Kissinger pourrait se rendre en Chine.

Le bruit avait couru officieusement que M. Kissinger serait à Pékin au début du mois d'août. Selon les milieux diplomatiques américains, on estime maintenant que le voyage du conseiller du président Nixon pourrait être remis jusqu'après le 15 août, date à laquelle cesseraient les bombardements américains sur le Cambodge, et quand pourraient se produire d'importants changements politiques à Phnom Penh.

L'inconstitutionnalité des raids : la cour d'appel renverse l'injonction

NEW YORK (d'après AP) — La cour d'appel des Etats-Unis a renversé hier l'injonction accordée mercredi par un tribunal new-yorkais qui devait interdire les bombardements au Cambodge à partir de 4 heures hier après-midi.

Les requérants de l'injonction auront jusqu'au 13 août prochain pour en appeler de la décision rendue. Le 15, soit deux jours plus tard, les bombardements prendront fin à la suite de l'adoption d'une loi en ce sens par le Congrès.

De son côté, Burt Neuborne, du mouvement américain des Libertés

civiques, a annoncé que son organisation porterait la cause en appel auprès de la cour suprême.

L'injonction destinée à interdire la poursuite des bombardements sur le Cambodge avait été présentée par la représentante démocrate de New York, Elisabeth Koltzman, et par quatre officiers de l'aviation américaine, le 13 avril dernier. Les demandeurs avaient fondé leur argumentation juridique sur le fait que ces bombardements n'avaient pas été autorisés par le Congrès.

Le ballon vecteur de la bombe est lancé

WELLINGTON (d'après AP et l'AFP) — Les spécialistes a bord de la frégate néo-zélandaise Canterbury pensent que la France pourrait aujourd'hui procéder à son deuxième tir nucléaire.

Ils ont pu observer hier à plusieurs centaines de pieds dans l'atmosphère l'immense ballon jaune auvent l'engin nucléaire est hissé peu avant son explosion.

Le tir cette fois devrait permettre l'expérimentation d'une bombe à hydrogène alors que la première expérience avait porté sur l'essai d'une petite bombe atomique classique qui sert habituellement de détonateur aux bombes H.

Entre-temps, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont le cœur d'un concert de protestations diplomatiques dont l'ampleur croît sans cesse.

Le Mexique et l'Australie ont réaf-

firmé jeudi leur "ferme opposition aux actuels et futurs essais nucléaires, notamment dans l'atmosphère".

Dans un communiqué commun publié à l'issue de la visite officielle au Mexique de M. Gough Whitlam, premier ministre australien, les deux pays s'engagent à coopérer pour tenter de faire cesser ces expériences.

Toutefois, le nom de la France ne figure pas dans le communiqué ce qui pourrait bien s'expliquer par le fait que le Mexique n'ait pas voulu vexer ce pays qui vient d'adhérer au traité de Tlatelolco sur la dénucléarisation de l'Amérique latine. M. Whitlam devait toutefois démentir ces rumeurs en affirmant qu'il n'était pas nécessaire de se référer à la France puisqu'il n'y a que ce pays et la Chine qui procèdent à de pareilles expériences.

Le premier ministre australien a d'autre part indiqué que son gouvernement n'envisageait pas, contrairement

au Pérou, de rompre ses relations diplomatiques avec la France pour protester contre l'explosion de Mururoa.

Après avoir dit qu'il n'était pas habilité à se prononcer sur les expériences chinoises en faisant valoir que la Chine ne reconnaissait pas la compétence de la Cour internationale de justice (CIJ), M. Whitlam a d'autre part condamné les essais nucléaires souterrains en URSS. "Si nous insistons sur les explosions atmosphériques, a-t-il dit en conclusion, ce n'est que parce que ces expériences seules peuvent faire l'objet d'une action devant la CIJ".

D'autre part, le ministre des Affaires étrangères de Colombie, M. Alfredo Vazquez Carrizosa, a adressé en date du 26 juillet un télégramme au secrétaire général des Nations unies lui demandant de communiquer à tous les Etats membres de l'ONU le texte d'une déclaration signée le 24 juillet par le président de la république de Colombie,

M. Misael Pastrana, et le président de la république du Venezuela, le Dr Rafael Caldera, protestant contre les essais nucléaires récemment effectués par la France dans le Pacifique.

Cette déclaration fait valoir que ces essais constituent une menace pour les populations et les ressources naturelles de la région et ont été ordonnés au mépris de l'opinion publique mondiale et des principes des Nations unies.

Quant à l'équipage du FRI, le yacht privé arraisonné par la marine française alors qu'il naviguait dans la zone des expériences nucléaires de Mururoa, il est maintenant libre de quitter l'atoll de Hao pour Tahiti, a annoncé à Wellington, M. Norman Kirk, premier ministre de Nouvelle-Zélande, dont le gouvernement en a été avisé par les autorités françaises.

L'équipage du FRI a néanmoins décidé de rester sur place jusqu'à la fin des réparations du bateau, entreprises par les autorités françaises.

M. Papadopoulos explique aux Grecs qu'un vote négatif ne changerait rien

ATHENES (d'après AP et l'AFP) — Le président provisoire Georges Papadopoulos a dit aux Grecs hier que, quelle que soit l'issue du référendum de demain, son régime qu'il dirige restera en place.

S'adressant au peuple grec au cours d'une allocution télévisée, M. Papadopoulos a expliqué qu'en cas de vote négatif, "la révolution ne pourra renoncer à sa mission car elle est une réalité et ne peut être renversée". Le président provisoire n'a pas précisé si cet avertissement englobait sa candidature et le statut de république proposé aux Grecs.

M. Papadopoulos, candidat unique à la présidence, a voué "aux cimetières de l'histoire" le régime monarchique et il a accusé l'ex-roi Constantin de "s'être toujours opposé à la transmission du pouvoir réel au peuple".

Se défendant de nourrir "une ambition personnelle", le président de la république décrit la révolution du 21 avril 1967 qui porta les militaires au pouvoir, comme "un modèle de succès dans l'histoire des révolutions mondiales (...)

car elle a pour but d'instaurer une démocratie véritable".

M. Papadopoulos a pris l'engagement, en terminant son allocution télévisée, d'œuvrer au lendemain du référendum, à la "création d'une cour constitutionnelle qui définira les normes suivant lesquelles fonctionneront les partis politiques et suivant lesquelles des élections auront lieu en vue de la constitution d'un gouvernement confié à des civils".

En même temps, a-t-il ajouté, les pouvoirs exceptionnels prendront fin dans le pays et il a assuré que tous les Grecs seront égaux en droit dans leur carrière politique.

Un peu plus de cinq millions et demi de Grecs, des deux sexes, se rendront aux urnes demain pour désigner un président à la république proclamée le 1er juin dernier.

De ce nombre, un million et demi de jeunes auront pour la première fois l'occasion d'exercer leur droit de vote et le résultat du scrutin dépend en grande partie de l'attitude de ces derniers.

Le vote de demain est obligatoire et secret. Un récent communiqué officiel a tenu à préciser que les enveloppes sont opaques, blanches pour les électeurs ordinaires, bleues pour les fonctionnaires de tous rangs qui voteront dans des bureaux spéciaux. Cette disposition qui date de 1963, n'est pas une initiative du gouvernement actuel.

Afin d'assurer la liberté de vote, il a été prévu, toujours en application de

dispositions datant de 1963, que le nombre des bulletins "oui" et "non" mis à la disposition des électeurs serait de cinquante pour cent supérieur au nombre des inscrits.

"Je compterais moi-même les bulletins, quels qu'ils puissent être", a affirmé il y a quelques jours M. Stylianos Pattakos, vice-président du conseil, qui au cours d'une tournée-marathon à travers le pays, invite les électeurs à voter "pour le retour à la démocratie".

Le vice-président du conseil, tout comme les autres orateurs favorables au "oui", multiplie les tournées populaires et les discours aux masses.

L'opposition qui mène ouvertement la lutte en faveur du "non" agit en ordre quelque peu dispersé.

L'aide étrangère passe de justesse

WASHINGTON (AFP) — La Chambre des représentants a adopté par seulement 4 voix de majorité la loi d'aide à l'étranger d'un montant total de \$2.8 milliards.

Le texte, adopté par 188 voix contre 183, prévoit pour la première fois un crédit de \$650 millions spécialement destiné aux pays en voie de développement et visant particulièrement à l'amélioration de la production alimentaire et à la généralisation des méthodes de contrôle des naissances.

Un amendement visant à supprimer \$150 millions d'aide militaire au Cam-

Le COJO fait deux nominations

Le Comité organisateur des Jeux olympiques de Montréal (COJO) annonce deux nominations dans le domaine de l'information. Il s'agit de Mme Céline Petit-Martinson, qui devient agent d'information senior à la division des Communications, et de M. Lambert de Bruycker, appelé à occuper les fonctions de chef de la rédaction française et autres langues du COJO.

Mme Petit-Martinson assurera, entre autres tâches, la liaison avec les postes de radio et de télévision de langue française. Elle jouit d'une vaste expérience dans le domaine de l'édition et de l'information et dirige actuellement le Journal du Barreau. M. de Bruycker a occupé des postes de direction dans plusieurs journaux du Québec. Il était directeur de l'information au "Journal de Montréal".

bodge a été rejeté par 105 voix contre 26 à la suite d'une intervention du président de la commission des Affaires étrangères, M. Thomas Morgan (démocrate-Pennsylvanie), qui a déclaré que supprimer cette aide après la fin des bombardements américains décidée pour le 15 août, "serait adopter la position la plus cruelle possible".

Un autre amendement visant à réduire à \$441 millions le crédit de \$632 millions prévu pour la reconstruction du Sud-Vietnam a également été battu par 79 contre 10.

Le budget d'aide à l'étranger se décompose en deux grands chapitres: l'aide pour le développement économique d'un total de un milliard de dollars et l'assistance militaire de \$1.8 milliard y compris les \$632 millions pour la reconstruction du Sud-Vietnam.

Par la même occasion, la Chambre a rejeté le projet de création d'un fonds spécial pour le développement des exportations au montant annuel d'un milliard de dollars, destiné à favoriser les exportations américaines vers les pays en voie de développement. Le vote a été acquis par 240 voix contre 137.

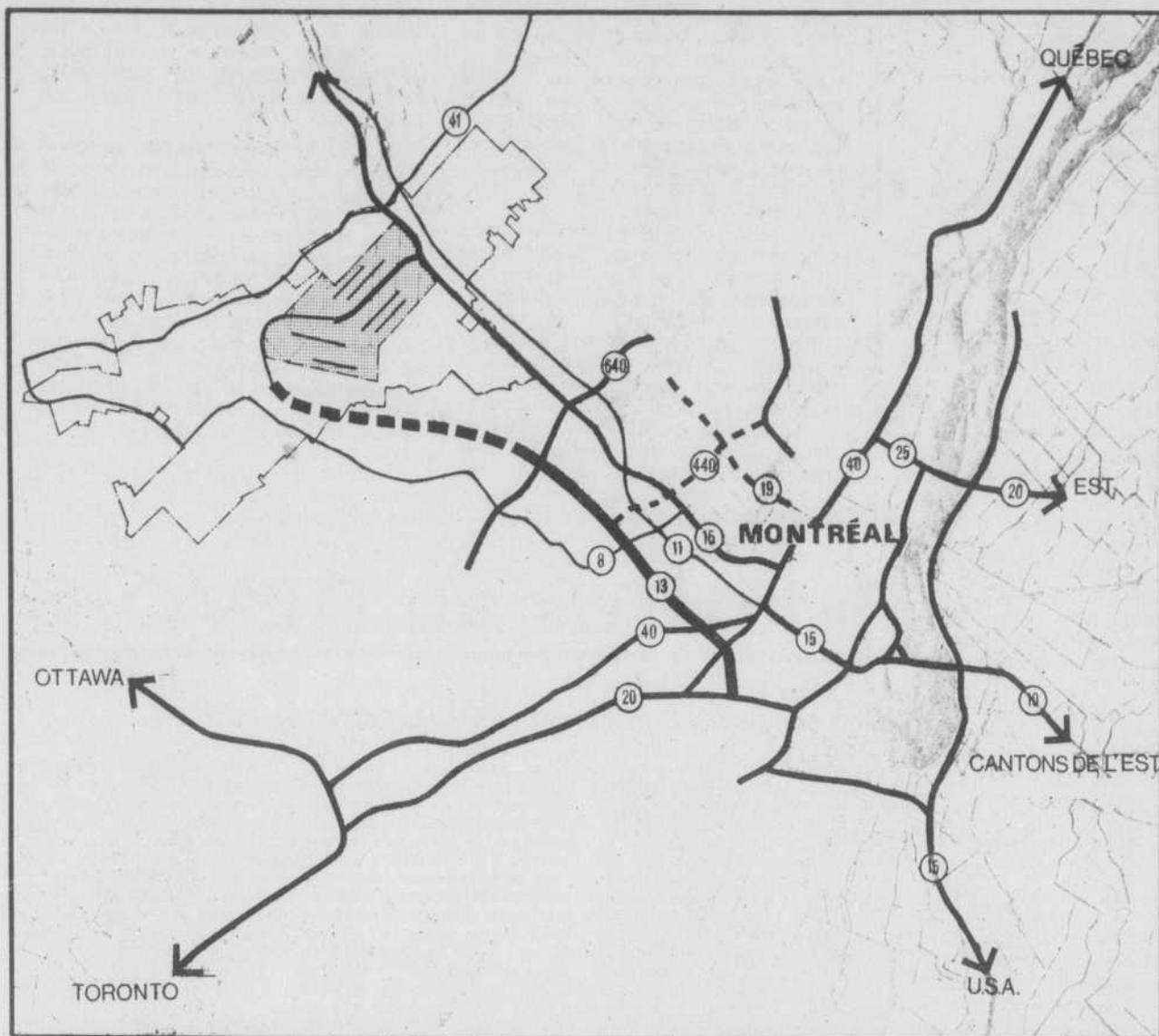
Expliquant son vote contre ce projet, M. Clarence Long (démocrate-Maryland) a fait remarquer que les dettes de ces pays atteignent déjà \$72 milliards et qu'il y avait peu de chances qu'ils remboursent les crédits qui pourraient leur être accordés.

D'autre part, M. William Rogers a déclaré que les Etats-Unis "ne sont pas engagés aux côtés d'un gouvernement particulier" que ce soit au Sud-Vietnam ou au Cambodge.

Le secrétaire d'Etat a déclaré que Washington n'a aucun encadrement "légal" vis-à-vis des gouvernements du président Nguyen Van Thieu au Sud-Vietnam et Lon Nol du Cambodge. Toutefois, a-t-il souligné, les Etats-Unis sont engagés "moralement" à fournir une assistance économique et une aide militaire limitées à Saigon pour faciliter le passage du pays d'une situation de guerre à la paix.



Les gardiens ont ouvert le feu sur les mutins de la prison d'Etat de McAlester, dans l'Oklahoma, hier, après que des prisonniers eurent capturé au moins douze otages et mis le feu à douze bâtiments de la zone industrielle de la prison, y compris l'hôpital. La mutinerie a commencé dans l'après-midi quand six détenus armés ont poignardé deux gardiens et pris les otages. Le gouverneur David Hall a dit qu'environ 500 à 800 hommes se sont mutinés.



L'autoroute Chomedey (13) représentée ici par le trait le plus gros ne sera pas terminée à temps pour l'ouverture de l'aéroport international de Mirabel, en juillet 1975. Elle n'atteindra Mirabel qu'en 1977 (gros trait pointillé). Les autres lignes noires indiquent les principales voies d'accès à Mirabel et les petits pointillés représentent les portions qui devraient être ajoutées d'ici 1977. Un réseau de transport rapide devrait compléter ce réseau routier vers 1980.

Accord Québec - Ottawa

L'autoroute Dorval-Mirabel sera terminée en 1977: \$130 millions

par Gilles Provost

L'autoroute Chomedey (Dorval-Mirabel) sera terminée en 1977 au coût approximatif de \$130 millions, le Québec fournissant \$100 millions (77%) et le gouvernement fédéral défrayant les \$30 millions restants, ont conjointement annoncé hier les ministres des Transports fédéral et provincial, MM. Jean Marchand et Bernard Pinard.

Cette entente, conclue à l'issue de longues et pénibles négociations entre les deux paliers de gouvernement, prévoit aussi que, pour les besoins de la cause, le Québec pourra emprunter \$70 millions du gouvernement fédéral. Il devra le rembourser en cinq tranches égales dans les cinq ans qui suivront le parachèvement de l'autoroute Chomedey.

Le taux d'intérêt à payer sur cet emprunt n'est pas encore fixé et il dépendra des conditions du marché à ce moment, a déclaré M. Marchand. Il a ajouté qu'il serait comparable à l'intérêt exigé sur les prêts aux sociétés de la Couronne, ce qui constitue un taux légèrement préférentiel. (Dans

les conditions actuelles, cela représenterait un taux de 8% à 8½%).

M. Pinard a rendu publics les plans de l'autoroute projetée, qui comprendra deux postes de péage près de la rivière des Prairies et de la rivière des Mille-Îles: "Il ne faut pas faire concurrence à l'autoroute des Laurentides qui est déficiente". Le député de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, a profité de l'occasion pour signaler que ces péages taxaient injustement les citoyens de ville de Laval et pour demander qu'on réétudie l'ensemble de la question.

Lors de l'ouverture de Mirabel, en juillet 1973, seulement un premier tronçon de l'autoroute treize (Chomedey) aura été complété. De Dorval, il conduira jusqu'à l'autoroute 640 qui suit la rive nord de la rivière des Mille-Îles. Pour parvenir à Mirabel, les conducteurs devront donc prendre la 640 jusqu'à Sainte-Thérèse et poursuivre leur route sur l'autoroute des Laurentides.

Les autorités provinciales estiment que l'autoroute du nord pourra assumer

cette charge supplémentaire pendant les deux premières années de service du nouvel aéroport. En 1977, l'autoroute Chomedey se rendra directement à Mirabel.

Les deux ministres ont aussi souligné que d'autres études sont présentement en marche pour construire aussi un service rapide de transport entre Mirabel, Dorval et peut-être le centre-ville. Un tel service deviendra nécessaire dès 1980, a-t-on précisé, (vraisemblablement pour le transport des marchandises).

MM. Marchand et Pinard ont précisé que plusieurs moyens de transports rapides expérimentaux existent présentement dans le monde mais les données existantes n'ont pas encore permis de choisir la solution qui sera finalement retenue. On a cru bon de construire d'abord une autoroute parce que Mirabel servira surtout aux vols internationaux. Quelqu'un qui part à l'étranger quitte normalement sa résidence avec plusieurs valises. Il ne serait pas pratique de vouloir l'obliger à prendre le transport en commun dans le centre-ville pour parvenir à l'aéroport, a-t-on expliqué.

Les deux niveaux de gouvernement se sont disputés la vedette pendant la conférence de presse d'hier à Dorval. Chaque ministre voulait bien mettre en lu-

Voir page 6: Autoroute

La Cour d'appel acquitte Biron d'avoir résisté à l'arrestation

par Pierre Richard

La Cour d'appel du Québec a acquitté hier Jacques Biron qui avait été précédemment condamné par la Cour municipale de Montréal pour avoir résisté à son arrestation, parce que celui-ci a été reconnu innocent de l'infraction qui avait entraîné son arrestation.

Le 24 octobre 1970, au cours d'une descente au Café Chez Emile, Biron avait été arrêté et, étant en état d'ébriété, s'est débattu pour échapper aux policiers qui l'empoignaient, au cours de cette bousculade, l'accusé a été blessé au nez et à la mâchoire. Par la suite, il a été accusé "d'avoir fait du tapage en criant" et "d'avoir résisté à son arrestation".

Biron a été acquitté de l'accusation d'avoir fait du tapage dans un endroit public mais a été reconnu coupable d'avoir illégalement résisté à son arrestation. Il a porté sa cause en appel, en alléguant que l'arrestation n'était pas légale, puisqu'il a été reconnu innocent de l'infraction pour laquelle on l'arrêtait. Les juges Beetz et Kaufman ont accueilli sa demande tandis que le juge Deschênes a opté pour le maintien de la condamnation.

Dans son jugement, le juge Beetz reconnaît que Biron a résisté à son arrestation mais il s'interroge sur le caractère licite de celle-ci. Il souligne que l'appelant a été acquitté de l'accusation d'avoir fait du tapage "en criant"; quant à savoir, s'il a fait du tapage autrement qu'en criant, ce qui aurait pu motiver son arrestation, le

Voir page 6: Cour d'appel

Le rapport du juge Guy Guérin

L'Université et le Barreau ne doivent pas établir seul le programme de droit

par Pierre Bellemar, de la PC

QUÉBEC — Un conseil supérieur de l'enseignement du droit devrait être créé au Québec. C'est la recommandation du juge Guy Guérin soumise dans son rapport de la commission d'enquête sur la formation des jeunes avocats.

Ce rapport contient dix recommandations et il a été soumis récemment au cabinet Bourassa par le ministre M. Jérôme Choquette qui l'a rendu public hier.

Mandaté l'an passé par le titulaire de la Justice pour enquêter sur la formation des jeunes avocats par suite d'un conflit entre les étudiants, le Barreau et les universités, le juge Guérin recommande en outre:

- que l'enseignement théorique du droit soit réservé aux facultés de droit, qui devraient d'ailleurs établir un profil obligatoire d'enseignement représentant au maximum deux tiers des crédits;

- que l'Ecole de formation professionnelle du Barreau se limite à un enseignement strictement technique divisé en trois phases de quatre mois chacune.

Les propositions du rapport Guérin sont présentement à l'étude au ministère de la Justice et dans les milieux intéressés, mais il ne semble pas qu'une décision gouvernementale ne soit prise à brève échéance à la lumière du rapport.

Ainsi, le juge Guérin propose la création d'un conseil supérieur de l'enseignement du droit qui serait formé de doyens de facultés de droit, d'étudiants, d'avocats du Barreau et des sous-ministres de la Justice et de l'Éducation ou de leur représentant.

Son rôle serait de:

- déterminer le profil de cours et matières obligatoires pour toutes les facultés de droit;

- déterminer les critères d'admission et des processus d'examen conjoints entre le Barreau et chacune des universités de Montréal, McGill, Sherbrooke, Laval et Ottawa;

- poursuivre des études et des enquêtes sur l'enseignement du droit au Québec, eu égard aux besoins de la population et établir des statistiques en conséquence;

- étudier les problèmes où sont conjointement impliqués les universités et le Barreau et y apporter des solutions.

Animé du même désir de rapprocher les universités et le Barreau l'auteur du rapport suggère à celles-ci d'inviter le bâtonnier ou son représentant à faire partie de leur Conseil de faculté de droit et, qu'inversement, le conseil local du Barreau invite les doyens locaux ou leur représentant à siéger à leur conseil.

Il serait également souhaitable que le Barreau participe à la préparation des questions d'examen et à leur correction dans chacune des facultés et pour chacune des matières académiques.

Quant à l'enseignement professionnel dispensé par le Barreau, il devrait consister en trois phases de quatre mois: enseignement professionnel proprement dit, stage auprès des divers cours et tribunaux administratifs et stage dans un bureau d'avocats.

L'avocat stagiaire, dit M. Guérin, devrait plaider devant toutes les cours et régies sous la responsabilité d'un avocat régulièrement inscrit au Tableau de l'Ordre, tout en étant soumis à toutes les règles de déontologie du Barreau.

C'est en 1968 que le Barreau prit en charge l'entraînement professionnel qui

Voir page 6: Le Rapport

Complice de Mesrine, Jeanne Schneider est arrêtée à Orly

VERSAILLES (AFP) — Complice de Jacques Mesrine, l'ex-ennemi public numéro un du Canada évadé le 6 juin dernier du Palais de Justice de Beauvais (France) au moment où il allait être jugé pour une première série de délits, Jeanne Schneider a été arrêtée, hier matin à l'aéroport d'Orly.

Renseignés par leurs homologues canadiens, les policiers attendaient la jeune femme à sa descente d'avion.

Agée de 33 ans, Jeanne Schneider avait accompagné le gangster français dans sa fuite vers l'Amérique latine en octobre 1972. Un mois plus tôt Mesrine, après son évadement d'une prison québécoise où il était incarcéré pour meurtre, avait récidivé en abattant deux gardes forestiers qui l'avaient surpris dans sa retraite, une cabane où il s'était réfugié en attendant un moment plus favorable pour passer la frontière.

A leur retour en France le couple s'était installé dans un luxueux appartement de Boulogne sur Seine. C'est là que les policiers Versillais devaient appréhender Mesrine en février dernier.

Des hommes politiques sont porteurs d'honneur aux obsèques de Saint-Laurent

QUÉBEC (d'après CP) — C'est aujourd'hui qu'ont lieu à Québec les funérailles d'Etat de l'ancien premier ministre du Canada, M. Louis-Stephen Saint-Laurent.

Le cercueil de l'ancien premier ministre sera placé dans un corbillard de pin et de chêne sculpté au tournant du siècle par des artisans québécois. Ce corbillard sera tiré par huit chevaux noirs de la GRC et plusieurs personnalités du monde politique agiront comme porteurs d'honneur. Mentionnons: le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, les ministres fédéraux Jean Marchand et Mitchell Sharp, le sénateur Paul Martin, M. Paul Hellyer (ancien membre du cabinet St-Laurent), MM. Jean Lesage, Joseph Smalwood, Stanley Knowles, J.W. Pickersgill, D.C. Abbott et George Marler.

Le service funèbre sera célébré par le cardinal Maurice Roy, primat de l'Eglise canadienne, en la basilique

Notre-Dame de Québec.

Pour se rendre de l'Assemblée nationale à la basilique de Québec, le cortège empruntera plusieurs rues de la vieille capitale. Après le service funèbre, le cortège se dirigera vers Compton, à 145 milles de Québec. Tout le long du parcours, la dépouille mortelle de M. Louis St-Laurent sera saluée par les maires et les curés des municipalités que le cortège traversera. Il faudra de trois à quatre heures au cortège pour atteindre Compton, ville natale de l'ancien chef d'Etat.

Hier, le conseil de l'OTAN, réuni à Bruxelles, a rendu un hommage particulier à M. Louis St-Laurent et à "son importante contribution à la création de l'Alliance".

QUI EST GURU MAHARAJ JI?

Discours sur la connaissance spirituelle révélée par Guru Maharaj Ji



SAMEDI 28 JUILLET, À 7:30 P.M.

Pavillon Lafontaine, Université du Québec, 1301 rue Sherbrooke E.

Centre de la Lumière divine 489-6113

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL (30 crédits)

NOUVEAUX PROGRAMMES

- CERTIFICAT DE COMMUNICATION
- CERTIFICAT EN INFORMATION ET JOURNALISME
- CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT À L'ELEMENTAIRE
- CERTIFICAT DE PERFECTIONNEMENT DES MAÎTRES EN MUSIQUE À L'ELEMENTAIRE

EGALEMENT OFFERTS

- CERTIFICAT DE RECHERCHE OPERATIONNELLE
- CERTIFICAT DE PUBLICITE

DATE LIMITE D'ADMISSION: LE 1er AOUT

service d'éducation permanente

3333 Chemin de la Reine-Marie Tél: 343-6090 (jour), 343-6992 (soir)

Pour VENDRE "PROPRIETE" ou ACHETER



J. Goulet



(Consultez)



M. Goulet

(IMMOBILIER) **GOULET** (REALTIES INC.)

3130 est, rue SHERBROOKE

Tél.: 526-6655

des idées

des événements

des hommes

Louis Saint-Laurent

Un homme à l'image et à la dimension du Canada

par DALE C. THOMSON

collaboration spéciale au Devoir

Louis Saint-Laurent naquit en pleine époque victorienne. Il atteignit la maturité sous Sir Wilfrid Laurier. Quoique natif d'un village des Cantons de l'Est, il fut accepté assez tôt comme membre de la haute bourgeoisie de la vieille capitale et s'y tailla une place comme juriste éminent. Lorsqu'advint la deuxième guerre mondiale, occasion de son entrée dans la politique, il était déjà reconnu comme un des plus grands avocats canadiens, surtout dans les domaines du droit constitutionnel et du droit commercial et il avait refusé à trois reprises une nomination à la Cour suprême du Canada. A l'âge de 59 ans, il pouvait envisager une vieillesse aisée et digne. Mais son sens du devoir très développé qui était sa plus grande qualité et aussi, politiquement, son talon d'Achille, s'allia à son patriotisme canadien pour lui faire abandonner cette perspective agréable.

Élevé simultanément en anglais et en français par une mère d'ascendance irlandaise et un père canadien-français, il se considérait en premier lieu comme Canadien français, ou plutôt comme Canadien de langue française car il dénonçait comme une forme de discrimination ce qu'il appelait "le canadienisme à trait d'union". Son village natal de Compton, le collège St-Charles-Borromée de Sherbrooke, où il fit son cours classique, et la ville de Québec où il s'installa à l'âge de 20 ans, furent marqués d'un bilinguisme très développé. On y observait une très grande harmonie entre les deux groupes linguistiques.

Dans sa carrière comme dans sa vie privée, sa maîtrise exceptionnelle des deux langues fut pour Louis Saint-Laurent une source d'enrichissement et de succès. De fait, il se montra capable de se faire valoir tant à Québec qu'à Ottawa, Londres ou Paris dans la langue de ses interlocuteurs. On ne s'étonne pas, dans ces conditions, qu'il ait cru au bilinguisme et encouragé ses concitoyens à apprendre les deux langues officielles du pays.

Un autre trait marquant de la personnalité de M. Saint-Laurent fut sa grande dignité. On eût dit qu'il était né châtelain et non pas fils d'un commerçant de village. Son père, qui avait peu fréquenté les écoles, avait d'ailleurs cette même qualité. Quelqu'un a remarqué d'un ton ironique qu'on ne pensait jamais à l'appeler "p'tit Louis" dans sa jeunesse. Comme avocat et ensuite comme homme politique, la dignité de M. Saint-Laurent inspirait chez autrui un respect, qui, doublé d'admiration pour ses autres qualités,

contribua à son succès. Les Canadiens anglais l'appelaient "l'oncle Louis" à cause de son succès avec les enfants lors de ses tournées politiques, mais il était surtout un bon père de famille canadien-français assez typique. Lorsqu'il s'agissait aux jeunes qui venaient à sa rencontre, il leur parlait comme il avait fait avec ses propres enfants lorsqu'ils étaient encore petits, et il ne tarda pas à constater que les

parents l'écoutaient aussi avec attention. Ainsi transformait-il une pratique familiale en un atout politique de premier ordre. Comme premier ministre il fut porté à adopter cette attitude paternaliste, même à la Chambre des Communes, ce qui ne manquait pas d'agacer parfois ses adversaires, particulièrement lorsqu'il se montrait vexé.

Une dernière caractéristique de Louis Saint-Laurent qui aide à comprendre sa carrière fut son absence relative d'esprit de partisanerie politique. Lorsqu'il fut invité par le premier ministre Mackenzie King à faire partie du cabinet en 1941 comme successeur d'Ernest Lapointe, peu de gens savaient s'il était "bleu" ou "rouge". Il avait d'excellents amis et des associés intimes dans les deux camps. De fait, il était libéral depuis sa jeunesse mais il considérait son entrée en politique comme un acte patriotique en temps de guerre et il se désintéressait autant que possible des considérations partisans jusqu'à ce qu'il devienne chef du parti libéral. Même après, il préférait examiner les dossiers qu'on lui soumettait à leur mérite, quitte à rendre

ses décisions politiquement acceptables par la suite. Cette attitude contribua à transformer son cabinet en une équipe d'administrateurs ou de gestionnaires, ce qui coûta cher au parti libéral en 1957. Par contre, ce désintéressement, ajouté à la grande intégrité de M. Saint-Laurent, aida à éviter les impars politiques dont souffre, par exemple, l'administration de Richard Nixon à l'heure actuelle.



Le bilinguisme

Tout comme les deux autres premiers ministres canadiens de langue française, Louis Saint-Laurent fut préoccupé de l'unité du pays, et l'on associe son nom avec le slogan politique, "l'unité nationale". Malheureusement pour la compréhension de sa pensée politique, ces mots évoquent chez beaucoup de Québécois la notion d'uniformité, et même d'uniformité à l'anglo-saxonne, c'est-à-dire l'assimilation.

Or, l'optique de M. Saint-Laurent fut basée sur la conviction que les deux groupes linguistiques étaient voués à coexister sur cette partie du continent nord-américain, qu'aucun ne pouvait absorber l'autre, et qu'il leur fallait donc trouver les moyens de collaborer dans une ambiance d'harmonie, de respect, et même d'admiration réciproque. Il faut se rappeler qu'à l'époque où il joua un rôle actif dans la société, la plupart des Canadiens français étaient encore repliés sur eux-mêmes au Québec, et ne relevaient pas le défi de participer activement à la vie de tout le pays.

Les désaccords de Saint-Laurent avec Maurice Duplessis,

et la longue lutte politique entre les deux hommes, s'expliquent par le fait qu'il considérait que le chef de l'Union nationale et ses associés visaient à garder les Canadiens français dans la Réserve québécoise, les privant ainsi de la possibilité de profiter au maximum des avantages d'un citoyen canadien s'étendant à tout le Canada. En termes plus brutaux, il les accusait de vouloir maintenir les Québécois dans l'ignorance et la

raisons. Lorsque le premier ministre Anthony Eden oublia momentanément cette nouvelle situation lors de la crise de Suez en 1956, et présuma que le Canada l'appuierait contre l'Égypte, Louis Saint-Laurent le lui rappela avec une candeur qui fit époque. Quoique agacé parfois par ce qu'il considérait une attitude de condescendance de la part des Britanniques à l'endroit de leur ancienne colonie, et nonobstant

plan de développement du Grand Nord, et de la Voie maritime du Saint-Laurent.

Il avait espéré ajouter à cette liste, mais son attachement farouche à deux principes le retenait. Tout projet devait contribuer davantage à unir qu'à diviser le pays: il dut ainsi renoncer, par exemple, à doter immédiatement le Canada d'un drapeau distinctif. Tout projet impliquant des dépenses publiques devait être économiquement viable: pour cette raison, il refusa d'approuver la construction d'un barrage sur la rivière Saskatchewan, prise de position qui coûta cher aux libéraux en 1957. M. Diefenbaker approuva le projet dès qu'il devint à son tour premier ministre. M. St-Laurent proposa dès le printemps de 1965 qu'on commence les préparatifs de la fête du centenaire, et qu'on profite de l'occasion pour entreprendre des projets d'envergure nationale.

Le nationalisme canadien du Saint-Laurent s'exprima aussi sur le plan social et culturel. Il épousa le programme du parti libéral élaboré en 1944 pour assurer à tous les Canadiens l'accès à une même qualité de services sociaux et à des niveaux de vie comparable. Le programme d'allocation des familles, inauguré en 1949, fut une étape majeure vers cet objectif; la dernière étape accomplie par le gouvernement de M. Saint-Laurent fut le programme d'assurance-hospitalisation. Les mesures adoptées subseqüemment par Ottawa et les provinces n'ont fait qu'ajouter aux réalisations de son administration et à celles de son prédécesseur, Mackenzie King. Il fut vertement critiqué au Québec pour ces initiatives, qu'on dénonça comme des empiétements sur les droits des provinces. Il répliqua que si les provinces avaient agi dans ces domaines, l'opinion publique n'aurait pas exigé l'intervention du gouvernement fédéral, et il défia ses adversaires de prouver devant les tribunaux que son gouvernement avait outrepassé ses pouvoirs. Personne ne releva ce défi.

Dans le domaine de la culture, le gouvernement Saint-Laurent mit sur pied la Commission d'enquête Massey-Lévesque, qui mena à la création d'un programme de subventions aux universités, et du Conseil des Arts, source

principale d'appui aux sciences sociales, aux lettres et aux autres activités culturelles. Même les plus ardents séparatistes n'hésitent pas à puiser à cette source.

D'aucuns ont considéré que le nationalisme canadien de M. Saint-Laurent, et les manifestations que j'en ai évoquées, constituaient une poussée centralisatrice du système fédéral qui mettait en danger les intérêts des Canadiens français en réduisant dangereusement les pouvoirs de "leur" province. Ce n'est pas mon avis. Sous M. Saint-Laurent, aucun pouvoir juridique ne fut enlevé au Québec sans son consentement; aucun article de la constitution ne fut violé; aucun programme conjoint ne fut imposé au Québec contre sa volonté. Les initiatives d'Ottawa à cette époque permirent au Québec de commencer à sortir des ténèbres d'un passé perpétué par des hommes politiques provinciaux. Elles fournirent les assises de l'Etat moderne dont les Québécois se dotent systématiquement depuis 1960. Pendant sa retraite, M. Saint-Laurent se réjouissait du fait que le gouvernement provincial acceptait enfin ses responsabilités. Il se considérait comme le contraire d'un centralisateur, mais il restait convaincu que, si les provinces n'avaient ni la volonté, ni l'envergure, ni les moyens d'agir, il incomberait encore au gouvernement fédéral d'assumer le leadership des initiatives nécessaires.

Un homme d'équipe

En essayant d'évaluer la carrière politique de Louis Saint-Laurent, il faut se souvenir qu'il fut un homme d'équipe. Il est difficile, en conséquence, de distinguer son œuvre de celle de ses collègues au cabinet ou de ses conseillers. Il laissait beaucoup d'initiative à des hommes comme son ministre du Commerce, C.D. Howe, et son ministre des Affaires extérieures, Lester Pearson. Dans le cas de ministres moins compétents ou expérimentés, il les appuyait discrètement afin de leur donner la chance de se faire

Vu sa très grande modestie, il se refusait certainement qu'on identifie à son seul nom les réalisations de son gouvernement. Il s'objecterait également à ce qu'on dresse un bilan purement positif de ses activités. Après avoir retrouvé le calme de sa résidence sur la Grande-Allée à Québec et de sa résidence d'été à Saint-Patrice, il convint facilement — trop facilement parfois — qu'il avait été coupable de fautes de commission et d'omission. Mais au fur et à mesure que les années avançaient, il s'en souciait moins, sentant qu'il avait fait de son mieux et que les générations futures sauraient lui rendre justice.

Jusqu'à la fin, il resta fidèle au credo qu'il exposa à l'occasion de son premier discours devant un auditoire national. Addressant la parole aux membres de l'Association du Barreau canadien en 1920, il déclarait alors que les Canadiens étaient "les partisans prédestinés d'une société nécessaire" et que, bien qu'ils eussent préféré constituer un peuple plus homogène, les différents groupes formant le Canada étaient "le seul matériau" à partir duquel on pouvait bâtir un nouveau pays. Isolés les uns des autres, leur avenir n'était guère prometteur à ses yeux. Il préconisait le développement d'une conscience nationale commune, basée non sur l'uniformité mais plutôt sur le respect des différences. Car il considérait que "toutes ces choses sont bonnes à conserver, sont dignes de respect mutuel et constituent un élément dont la nation entière et chaque individu peuvent s'enorgueillir et qui enrichit l'héritage national".

Par ses paroles et encore plus par ses actions, Louis Saint-Laurent a fait avancer le Canada sur la voie tracée par ses grands prédécesseurs, John-A. Macdonald et Wilfrid Laurier. C'est une voie hérissée de difficultés, car elle exige des qualités humaines de tolérance, de compréhension et de respect qui sont difficiles à assurer à tous moments. Il nous légua les fruits d'une vie bien remplie; il nous légua aussi un défi de taille — à la taille du grand homme qu'il fut.

lettres au DEVOIR

Le commerce florissant de la pharmacie

Ce n'est un secret pour personne: les tabous trop longtemps entretenus par l'ignorance disparaissent de plus en plus au Québec, et rien, espérons-le, ne viendra désormais freiner cette libération rendue nécessaire et inévitable par le développement et la multiplication des mass média. La justice, la religion, le sexe, le financement des partis: rien n'échappe à l'œil des journalistes et écrivains qui disloquent impitoyablement les mobiles et aident à lever les interdits au nom de l'information objective, sinon de l'éducation populaire.

Un domaine, cependant, semble avoir échappé aux exorcismes modernes: la médecine, et sa compagne fidèle, la pharmacologie. Je connais certains pharmaciens qui s'en frottent les mains et augmentent honteusement leurs revenus grâce à la crédulité populaire et à la nouvelle religion de la pilule.

Vulgariser la médecine pour permettre aux gens de pratiquer sur eux-mêmes une forme de médecine préventive (et pourquoi pas curative) serait évidemment la meilleure solution. M. Castonguay est prêt, semble-t-il, à répondre prochainement à une partie de cette suggestion. Mais la encore, il s'agit d'une solution partielle qui ne toucherait pas les apothicaires, et continuerait de maintenir un voile pudique sur l'énorme "racket" de la drogue, j'entends la vente des comprimés, sirops, cachets et autres pilules.

Mais revenons le processus qui conduit irrémédiablement le patient à la pharmacie où il sera soulagé des douleurs qu'il n'a plus besoin désormais de déposer dans le gousset de son médecin. Comme on le sait, le médecin est rarement un psychothérapeute, encore moins un guérisseur qui triomphe

de la maladie par la seule imposition des mains. En vous quittant, il vous remet donc une petite note griffonnée à la sauvette et destinée à vous envoyer chez son collègue, le pharmacien. N'essayez surtout pas de déchiffrer des graffitis, vous y perdriez votre latin, et le peu de confiance en vous qu'il vous reste après avoir entendu votre médecin vous expliquer que la douleur que vous ressentez dans le dos provient d'un hémato-me situé dans la région sterno-cleido-mastoi-dienne...

Muni de ce précieux bout de papier inintelligible, vous vous rendez donc chez votre "pharmacie de confiance" que vous découvrez derrière ses rayons de poupées, de cigarettes et de cadeaux de toutes sortes. Sans un mot (ils sont rarement bavards), il exécute l'ordonnance — qui risque de vous exécuter. Neuf fois sur dix, cela consiste à transvaser un flacon (avec étiquette, mode d'emploi et contre-indications) dans un autre plus petit avec pour seules indications le nom de la pharmacie, le no. d'ordonnance, votre nom et le nombre de gouttes ou de pilules que vous devez prendre chaque jour. C'est tout! Cette simple opération vient de rapporter à votre pharmacien "diplôme" les 20, 30, ou 40% du prix que vous payerez. Peut-être vous apercevrez-vous, en rentrant chez vous, qu'il vous restait dans votre armoire des pilules étrangement semblables à celles que vous venez d'acquiescer. Mais soucieux de ménager votre santé (ou celle de vos enfants), vous préférez vous en débarrasser (ces médicaments sont si vite périmés!).

J'avoue que cette description est une méchante caricature, mais elle est malheureusement véridique. Cette façon de procéder re-

lève d'un autre siècle où médicaments et potions magiques étaient du pareil au même. Il est grand temps qu'une loi provinciale (ou fédérale) oblige nos pharmaciens à plus d'honnêteté, notamment en leur ordonnant de remettre leurs prescriptions dans leur emballage d'origine accompagné de la littérature explicative. Le malade a le droit de connaître ce qu'on lui fait avaler; l'ignorance seule est source d'accidents. Toute personne un tantinet instruite peut faire la différence entre un antibiotique, un tranquillisant et une pommade cicatrisante; aucun d'entre nous, par contre, n'est capable de s'y reconnaître parmi une profusion de fioles ayant un numéro comme seule information. Toutes les objections que nous servent les pharmaciens (les gens ne comprennent pas les termes médicaux; il ne faut pas que le patient découvre la maladie dont il souffre; les gens abusent de médicaments; etc.), n'ont pour but que de protéger leur commerce, et celui de leurs confrères médecins pourtant débordés (à ce qu'on dit).

Raymond LAMBORELLE
Saint-Jean, le 12 juillet 73.



VOUS AUSSI POUVEZ AIDER.

L'Angleterre et les Etats-Unis

Les sentiments de Louis Saint-Laurent à l'endroit du Canada peuvent être caractérisés comme l'expression d'un nationalisme positif. Il eut une attitude d'affirmation, non pas de négation. On peut distinguer dans sa pensée trois éléments: attitude à l'égard de l'Angleterre, attitude à l'égard des Etats-Unis, et attitude sur les problèmes intérieurs.

Louis Saint-Laurent contribua peut-être plus que tout autre à parachever l'indépendance du Canada vis-à-vis de la mère patrie. Le gouvernement qu'il dirigea mit fin aux appels au Conseil privé britannique. Il fit nommer le premier gouverneur général né au Canada. Il fit réviser le titre du monarque pour en faire la "reine du Canada". Il rapatria, autant que cela était possible à l'époque, la constitution canadienne. M. St-Laurent joua également un rôle clé dans la transformation du Commonwealth en une association volontaire de pays libres et sou-

des "oublis" occasionnels comme celui de M. Eden, l'attitude de M. St-Laurent envers l'Angleterre fut empreinte de collaboration et de compréhension. En d'autres termes, il n'avait pas de complexe de "colonial".

De même, M. Saint-Laurent avait une attitude très franche et ouverte vis-à-vis des Etats-Unis. Il entretenait d'excellentes relations personnelles avec le président Truman et ensuite avec le président Eisenhower. Il croyait qu'il existait une grande identité de vues et d'objectifs entre les deux pays, acceptant le leadership américain du monde non-communiste, et cherchant à influencer Washington par la voie de la "diplomatie discrète" plutôt que par des revendications publiques. On peut mieux atteindre ses objectifs dans une ambiance de confiance, affirmait-il, que dans une ambiance de confrontation. Il ne craignait pas l'entrée massive au Canada de capitaux américains; au contraire, il y voyait le moyen indispensable de bâtir le Canada et de lui permettre éventuellement de subvenir à ses propres besoins de capitaux. Interrogé sur les dangers possibles d'une mainmise américaine sur le Canada par le truchement de ces investissements, il répondait avec confiance qu'au long-temps que le Canada aurait un parlement souverain et que le peuple canadien aurait la volonté nécessaire, l'indépendance était assurée. On peut donc présumer, faute de preuve, qu'il eût été favorable aux mesures proposées par le gouvernement Trudeau pour contrôler les investissements étrangers à condition qu'elles n'aient pas pour effet réel de perpétuer des entreprises canadiennes inefficaces.

Un nationalisme canadien

Enfin, sur le plan intérieur, le nationalisme canadien de M. St-Laurent se manifesta par des projets concrets susceptibles d'unir entre eux ses concitoyens et de leur permettre de progresser ensemble.

Dans sa vieillesse, il considérait l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, projet raté en 1867 et à plusieurs reprises par la suite, comme ayant été sa plus grande contribution au Canada. Il était aussi fier de la construction de la route transcanadienne, de l'établissement d'un réseau aérien à travers le pays, du pipeline trans-canadien, du premier

ORCHESTRE DE CHAMBRE MCGILL
Chef d'orchestre : Alexander Brott
MOZART SOUS LES ÉTOILES
Séjour : BARRY TUCKWELL
L'un des plus célèbres virtuoses du cor au monde
• Une Kleine Nachtmusik
• Concerto pour cor en ré majeur
• Divertimento K. 136
• Concerto pour cor en la bémol majeur
LUNDI SOIR, 30 JUIL., 8.15
"The Dell", Campus McGill — Billets : \$4.00
disponibles chez International Music Store —
Strickson Hall, 772 Sherbrooke O. — Disques
Jacob, Palais du Commerce.
Au cas de pluie le concert aura lieu au Redpath Hall
Billets d'élèves en vente à \$1.00 le soir du concert

UNIVERSITÉ MCGILL



Université du Québec à Montréal

BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ EN ADMINISTRATION (SOIR)
ET
PROGRAMME DE CERTIFICAT EN ADMINISTRATION (SOIR)

EN ACCORD AVEC LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES SUIVANTES :

- | | |
|--|----------------|
| I- Association Canadienne de Gestion des Achats | (A.C.G.A.) |
| II- Association des Comptables Généraux Licenciés | (C.G.A.) |
| III- Association des Principaux de Montréal Inc. | (A.P.M.I.) |
| IV- Conseil de la Coopération du Québec | (C.C.Q.) |
| V- Corporation des Évaluateurs Agréés du Québec | (C.E.A.Q.) |
| VI- Corporation des Officiers Municipaux Agréés du Québec | (C.O.M.A.Q.) |
| VII- Fédération de Montréal des Caisses Populaires Desjardins | (F.M.C.P.D.) |
| VIII- Fédération des Administrateurs des Services de Santé et des Services Sociaux du Québec | (F.A.S.S.Q.) |
| IX- Fédération des Principaux du Québec | (F.P.Q.) |
| X- Institut d'Assurances de la Province de Québec | (I.A.P.Q.) |
| XI- Institut des Banquiers Canadiens | (I.B.C.) |
| XII- Institut Canadien du Trafic | (I.C.C.) |
| XIII- Société des Comptables en Administration Industrielle du Québec | (R.I.A.) |
| XIV- Union Régionale de Montréal des Caisses Populaires Desjardins | (U.R.M.C.P.D.) |

DOMAINES D'ORIENTATION

Administration bancaire
Administration de la coopération
Administration de la santé
Administration générale
Administration policière
Administration publique
Administration scolaire
Approvisionnement
Assurance
Évaluation foncière
Gestion de personnel et relations de travail
Informatique de gestion
Marketing
Sciences comptables

CONDITIONS D'ADMISSION

Toute personne ayant une expérience professionnelle et une préparation intellectuelle pertinente l'habilitant à suivre des études universitaires, peut être admise et ce, sur recommandation du comité de sélection concerné.

DATE LIMITE POUR LA SOUMISSION D'UNE DEMANDE D'ADMISSION
LE 3 AOÛT 1973

PRIÈRE D'ADRESSER TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS AU:

SERVICE DE L'ADMISSION
BUREAU DU REGISTRE
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
1180, rue BLEURY
C.P. 8888
MONTRÉAL 110, QUÉBEC
Tél.: (514) 876-3161

némacinémacinémacinémacinémacinémacinémaciném

PALACE et PVM

Le dernier tango... à Chicago

par JEAN-PIERRE TADROS

On prend ici un risque, puisque le titre qui couvre aujourd'hui notre article a été on ne peut plus galvaudé. On le retrouve un peu partout, et à toutes les sauces. Mais que peut-on y faire? D'autant plus que ce n'est pas pour jouer aux petits iconoclastes que l'on s'est permis de jouer ainsi avec ce titre. Il y a cependant des images qui, au cinéma, s'imposent, et celle du "dernier tango" en est une.

C'est dire qu'on ne peut plus les employer impunément. Elles sont trop lourdes de signification. Il souffre d'ailleurs de fréquenter avec une certaine assiduité les salles obscures pour vite repérer de ces images récurrentes. De ces images qui auraient pu passer inaperçues la première fois, mais qui, à force de les retrouver d'un film à l'autre, d'un metteur en scène à un autre, prennent tout à coup valeur de symbole. Ainsi en était-il pour ces maisons qui commencent à brûler à profusion dans le cinéma québécois? Mais c'était l'année dernière.

Aujourd'hui, si le tango n'a pas encore fait son apparition dans le cinéma québécois, on le trouve par contre de plus en plus fréquemment utilisé dans les films étrangers qu'ils viennent d'Italie ou d'ailleurs. Avec ceci de particulier cependant. C'est que depuis Bertolucci et ses deux admirables films "Le conformiste" et "Le dernier tango à Paris", le tango traîne avec lui un étrange goût de mort. Et cela, on ne peut plus y échapper. Car, au-delà de ce petit côté nostalgique qu'il peut prendre dans ces films qui se déploient comme de grandioses tableaux d'une époque, le tango, chez le jeune cinéaste italien, est devenu chant du cygne d'une société qui se complait dans sa propre déchéance.

Or, aussi surprenant que cela puisse paraître, cette même image, nous la retrouvons dans un film américain sur la belle époque du gangstérisme: "Dillinger" (actuellement au cinéma Palace). Rien ne nous permettait en effet de prévoir cette fulgurante rencontre dans un film qui se complait autant dans les recettes du genre, et à commencer par celle de la violence.

Et cette dernière finit vite par agacer. Certes, on ne reprochera pas à John Milius, le réalisateur, d'avoir dépeint avec une certaine humanité des personnages qui avaient atteint à la notoriété publique, dans les années 1933-34, grâce à d'audacieux vols de banque. Le partage facile entre les bons et les méchants n'est plus à la mode, et c'est tant mieux. On ne reprochera donc pas au film de nous donner un portrait fort sympathique et assez cocasse par moment de John Dillinger. De même qu'on ne peut que souscrire à cette astuce narrative qui fait raconter la fulgurante carrière de John Dillinger par Melvin Purvis, cet officier du FBI qui allait abattre Dillinger dans une rue de Chicago. Et on sera également gré à John Milius d'avoir dépeint ce Melvin Purvis en homme de loi impitoyable et sadique dans son amour du travail bien fait.

Beaucoup de bonnes idées, donc, qui se trouvent malheureusement reléguées au second plan par un emploi abusif des scènes de tuerie. C'était là satisfaire un peu facilement à une certaine mythologie, et à une mode fort discutée. Le film regorge donc de tueries, d'embuscades et de poursuites de toutes sortes — lui assurant par le fait même son succès. Et même si le réalisateur arrive à introduire dans tout



Réalisme et romantisme: deux visions de la pègre

cela une dimension trop souvent oubliée de ces films, c'est-à-dire la part de jeu qui se cache sous l'apparente témérité de chacun, on l'oublie bien vite sous le poids des morts que charrient le film.

Cette complaisance (signe des temps, dira-t-on) est dommage, car le film renferme malgré tout ces bons moments. Et tout d'abord ce John Dillinger, fort justement interprété par Warren Oates, qui nous laisse entrevoir que cela pouvait être une vocation que celle de voleur de banque. Ce John Dillinger qui nous rappelle aussi que dans ce métier il y a beaucoup d'appelés et fort peu d'élus, car n'entre pas qui veut dans



le temple de la renommée du gangstérisme. Ce John Dillinger, enfin, qui était devenu, en ces années de dépression, idole des jeunes et de la foule, et qui s'en vantait ("C'est le plus grand jour de votre vie", annonçait-il à ceux qu'il dévalisait).

Ce mythe, John Milius nous le restitue avec vérité, et on ne peut que regretter qu'il ne se soit pas arrêté à cela. Car s'il a voulu jouer la carte de la violence, il a aussi voulu utiliser celle du documentaire. Le traitement nous rappelle ici celui de Montaldo dans "Sacco et Vanzetti": séquences en gris voulant rappeler des films d'époque, séquences où l'on utilisera cette fois-ci des photos dans l'espoir de nous faire prendre un bain de réalisme... autant de gestes futiles qui se perdent irrémédiablement. Seulement, finalement, la couleur pastel employée tout au long du film se justifie.

Mais ce tango, me demanderez-vous, où est-il? Et bien, c'est là l'un de ces moments privilégiés que l'on trouve, un peu dispersés, dans ce film inégal. Nous sommes au début du dernier tiers du film. L'état se referme inexorablement autour du gangster et de sa bande. Melvin Purvis se rapproche lentement de sa proie. Les dés sont maintenant jetés. Et c'est là que le réalisateur a une idée, une petite idée anodine, mais géniale en son genre. Dillinger par bravade décide d'aller dîner dans un chic restaurant de Chicago avec son amie, la charmante et frêle Billy Purvis. Et c'est là, qui fête ses fiançailles. Le policier offre à sa future victime le champagne, et s'en va danser avec panache. La caméra nous le montre un instant, lorsqu'elle retourne là où Dillinger se trouvait assis, les places sont vides. L'heure de l'affrontement a sonné. On connaît le perdant. Ou plutôt les perdants, car on ne gagne pas à ce jeu!

L'idée était bonne. En peu de mots, avec une économie d'images assez remarquables, ce premier affrontement direct des deux rivaux

révèle aussi l'enjeu de la bataille et l'atmosphère d'une époque.

Ce genre de petites trouvailles, on en retrouvera un peu partout. Mais elles ne suffisent pas à faire de "Dillinger" la grande réussite que l'on pouvait attendre d'un film qui s'annonçait bien, mais qui a été victime de la mode. D'accord pour la violence puisqu'on ne peut y échapper, mais avec discernement!

C'est là, d'ailleurs la leçon que nous livre Peter Yates dans un film assez remarquable, "The Friends of Eddie Coyle" (actuellement au cinéma Place Ville-Marie). Ici, c'est un peu l'envers du film précédent. Aux super-héros de "Dillinger", qu'ils soient policiers ou truands, on oppose ici des hommes qui jouent aux durs, mais qui ne pensent finalement qu'à sauver leur peau.

C'est que l'action de ce dernier film se passe aujourd'hui, dans le décor puritain de Boston. Et sans artifice aucun, Yates arrive à nous rendre avec vérité ce monde minable de la petite pègre qui, à l'occasion ne manquera pas d'audaces, mais qui se trouve miné par toutes sortes de bassesses. L'âge d'or du gangstérisme n'est plus, semble-t-on nous dire. C'est l'heure des mouchards, des coups-bas, des agents doubles et de l'écoute électronique. On n'opère plus au grand jour; même dans ces milieux de la pègre, le romantisme de l'action d'éclat est irrémédiablement mort.

Robert Mitchum incarne à merveille cet anti-héros de la pègre d'aujourd'hui. Désillusionné, avide de prendre la retraite, il composera avec la police. Celle-ci n'est représentée dans tout le film que par un officier en civil qui fréquente le "milieu"; visage anonyme, lui aussi sera obligé à l'occasion de composer avec ceux qui le servent. Et Richard Jordan, dans ce rôle, s'en sort fort bien. Reste enfin le personnage énigmatique de l'agent double; ou plus précisément de celui qui ira manger à tous les râteliers. Personnage nouveau, qui prend de plus en plus de place et d'importance, et qui vient établir ce lien imperceptible entre le monde de la pègre et celui de la police. Mais à cela, qu'y a-t-il de vraiment nouveau?

Reconnaissons à Peter Yates d'avoir décrit ce monde avec tact, tout en évitant de sombrer dans aucun des péchés mignons de ces films où l'action l'emporte trop facilement. C'est dire que c'est un film qui pourra paraître un peu cru, mais précisément parce que c'est un film vrai.

Artistes canadiens et européens de renom.

Durant juillet et août ouvert du mardi au vendredi de 9 h. à 18 h. Fermée pour vacances du 21 juillet au 7 août

Galerie "L'Art français" 370 ouest, rue Laurier, Montréal 152-277-2179

TOUT LE MONDE IL EST BEAU
TOUT LE MONDE IL EST GENTIL

VENDREDI 3 AOÛT

CINÉMA de PARIS — FLEUR de LYS

STUDIO A : 3e SEM.

LE FILM LE PLUS TRUCULENT DE PASOLINI

"IL DECAMERONE" 18 ANS
V.O. SOUS-TITRES ANGLAIS SEM. 7, 9 h. - SAM. DIM. 3, 5, 7 et 9 h.
OURS D'ARGENT FEST. BERLIN 1971 COULEUR

STUDIO B : MARIE DUBOIS 6 derniers jours

Bof... 18 ANS ADULTES
Un film de Claude Faraldo EN COULEURS

Anatomie d'un livreur SEM. 7 et 9 h. SAM. 3 h. 5-7 et 9 h. DIM. 3-5-7 et 9 h.
Les Cinémas du Vieux Montréal 136 est, St-Paul (Place Jacques-Cartier) 861-7683 Étudiants: \$1.50 en tout temps



Mercredi: on cherche la vedette de demain (qu'on trouvera après-demain, c'est-à-dire vendredi, au moyen d'essais-vidéo). Vedette du prochain film de Jean-Claude Lord, "Bingo", bien sûr; à choisir parmi les centaines qui ont envahi l'auditorium du CEGEP Maisonneuve, attirées par les annonces de journaux. A noter: un Pierre David altier, une Lise Thoun songeuse, un Lord inquiet; la caméra Polaroid n'est pas pour rire. Seule la vedette (?) sourit. Pourquoi?



Jeudi: au tour des petites, accompagnées de leur maman. Un autre style s'impose. L'auditionneur: "quel âge as-tu?" L'auditionnée: "dix ans". Lui: "comment?" Elle: silence. Lui: silence. Elle: "six ans!". Lui: "aaah". A star is born...

Aux zauditions, on nauditionne!

un reportage photographique de ALAIN RENAUD

SALLE RESNAIS

18 ANS Adultes

3e Semaine

FRITZ le CHAT

DE RALPH BAKSHI

elysée

35 MILTON / 842-6053

POUR TOUS

15e Semaine

PIERRE RICHARD MIREILLE DARC

UN FILM DE YVES ROBERT

le grand blond avec une chaussure noire

ROME

AVANT J.-C. d'après Fellini

AN ALBERTO GRIMALDI Production

"FELLINI SATYRICON"

Sous-titres français

un film de Ken Russell

LARRY FARMER - MARTIN ROSEN

REN RUSSELL'S

LOVE

Version Française

7 apt

3180, rue Bélanger 722-0302

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT DE L'EXPRESSION DRAMATIQUE

ANNÉE 1973-74

Cours obligatoires:

EDRA 300 - EXP. dram. et prog. cadre 3 cr.

EDRA 301 - Atelier condition. exp. dram. 3 cr.

Samedi de 9 h. à 5 h. - 1er semestre

Prof. François FOUERT

EDRA 302 - Atelier création et anal. I (exp. non-verbale)

EDRA 303 - Atelier création et anal. II (exp. verbale)

Samedi de 9 h. à 5 h. - 1er semestre.

Prof. Jacques BLANCHET

EDDI 405 - Atelier média-drama:

Mardi de 6 h. à 9 h. - 1er semestre

Prof. Gisèle BARRET

EDDI 505 - Did. tech. exp. dram. I

EDDI 506 - DID. tech. exp. dram. II

Jeudi de 6 h. 30 à 9 h. 30 - 1er et 2ème semestre.

Prof. Gisèle BARRET

INSCRIPTION:

du 1er août au 1er septembre

Bureau C-314 - TÉL.: 343-6383

N.B.: La liste des cours optionnels ouverts aux étudiants du certificat sera donnée au début septembre

PALME D'OR avec mention spéciale du jury pour la qualité exceptionnelle de l'interprétation de SARAH MILES

LE FILM QUI HONORE LE FESTIVAL DE CANNES 73

Columbia Films présente

Sarah Miles dans

Robert Shaw

La Méprise (The Hireling)

Produit par Ben Arheid Réalisé par Alan Bridges Une Production World Film Services Distribué par Warner-Columbia Film.

le DAUPHIN LUN À VEN.: 7:30 - 9:30 SAM.-DIM.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060

Psychologues et pédagogues
n'ont pas la réponse

Pourquoi les collégiennes ignorent-elles des "évidences" connues des garçons de 12 ans?

par Gilles Provost

Pourquoi les femmes ont-elles plus de difficulté que les hommes à découvrir que la surface d'un liquide au repos est toujours horizontale?

Cette question fascine psychologues et pédagogues depuis que diverses enquêtes américaines ont montré que les garçons comprennent généralement ce principe à la fin de leurs cours primaire mais que la moitié des étudiantes de niveau collégial l'ignorent encore.

Encore récemment, trois psychologues de l'université de la Pennsylvanie rapportaient qu'il leur avait été impossible de faire décou-

vrir expérimentalement cette loi de la nature à plus de cinq collégiennes parmi un groupe de 56 qui l'ignoraient encore.

Ces trois chercheurs ont d'abord soumis 11 étudiantes d'un cours d'introduction à la psychologie de niveau collégial à un test et à un questionnaire. Il s'agissait de placer un repère simulé la surface de l'eau dans un bocal qu'on inclinait à divers angles. Après avoir passé par toutes les positions correspondantes aux douze chiffres d'une horloge, on leur demandait d'expliquer sur quel principe elles s'étaient basées pour placer le repère.

Même si l'échantillon n'était pas nécessairement représentatif de l'ensemble de la population étudiante, ils ont découvert que 69% des filles interrogées étaient incapables de faire moins de quatre degrés d'erreur en moyenne et d'expliquer le principe qui les guidait. Seulement 13% des hommes de la même classe avaient des résultats aussi médiocres.

Les psychologues ont alors tenté d'aider les filles "naïves" à découvrir par elles-mêmes le principe en jeu dans cette manipulation. Après les avoir séparées en deux groupes, ils ont placé une bouteille à demi-remplie d'un liquide coloré à côté de la bouteille vide munie d'un indicateur de surface orientable.

Dans un premier cas, on recouvrait la bouteille qui contenait du vrai liquide et on demandait à la fille de prédire la position de la surface du liquide à l'aide d'un indicateur placé dans la bouteille d'à côté (orientée de la même façon). On lui permettait ensuite de vérifier la surface du vrai liquide pour corriger en conséquence ses prévisions.

Après 48 essais de ce genre, on a interrogé de nouveau les sujets soumis à l'expérience.

Les filles de l'autre groupe pouvaient placer leur indicateur à 24 reprises tout en regardant à côté le niveau du liquide véritable dans une bouteille orientée de la même façon. Après quoi, on les a soumises à nouveau au travail de prédiction initial (sans voir le vrai liquide) et au questionnaire.

Les résultats de ces tests et de ces questionnaires soumis à cinq juges indépendants ont révélé que parmi les 56 qui semblaient n'avoir pas compris avant l'entraînement, 51 n'avaient toujours pas compris après l'expérience.

Poursuivant leurs expériences, ces trois psychologues (Hoben Thomas, Wesley Jamison et Donna Hummel) ont pris un autre groupe de 72 étudiantes et, à l'aide d'un questionnaire, ils en ont choisi 38 qui semblaient bien comprendre le principe en cause. Lors de tests subséquents, ils ont remarqué que les résultats de ces 38 filles choisies étaient tout à fait comparables à ceux des 62 hommes choisis simplement au hasard.

Comparant ensuite ce groupe de 38 femmes qui semblaient avoir compris avec les filles qui n'avaient pas compris lors des expériences précédentes, ils ont constaté que les pires prédictions de celles qui avaient compris étaient encore plus précises que les meilleures de celles qui n'avaient pas compris.

En conclusion, ces chercheurs signalent que leur expérience prouve certainement que celles qui ont de mauvais résultats n'ont pas compris que la surface d'un liquide au repos est toujours horizontale. Cela ne prouve pas que ces femmes sont incapables de jamais le comprendre.

Enfin, ils s'avouent incapables d'expliquer comment il se fait que les femmes ignorent cette loi de la nature qu'elles auraient normalement découvert plusieurs années auparavant, selon les normes couramment admises.

\$10,000 sauvent la vie du centre d'information des consommateurs

par Renée Rowan

Le Centre d'information de l'Association des consommateurs du Canada (Québec), qui avait été forcé de fermer ses portes à la fin de mai dernier, faute d'argent, sera de nouveau ouvert, au public à compter du 6 août prochain.

La chose est rendue possible grâce à une subvention de \$10,000 que vient de lui accorder le ministère des Institutions financières, des compagnies et des coopératives, annonce Mme Irène Lemerise, directrice du Centre de la rue Jarry.

Dans une lettre adressée cette semaine à Mme Hanna Lambek, présidente de l'ACC (Québec), M. William Tetley, ministre des Institutions financières, se dit heureux d'accorder cette subvention: "Le bureau de l'Association à Montréal pourra ouvrir ses portes et donner aux consommateurs québécois les bons services que l'Association a toujours rendus."

Mme Lemerise souligne que le montant a été accordé sans obligation d'aucune sorte, laissant au Centre toute liberté d'action.

L'Office de protection du consommateur, organisme gouvernemental, a un bureau à Montréal. Mais son rôle est différent de celui du Centre de l'ACC. L'Office voit à l'application de la loi 45, dite loi de la protection du consommateur.

Celle-ci, toutefois, ne cou-

vre pas encore tous les secteurs de la consommation. C'est pourquoi le Centre a toujours son utilité puisqu'on y reçoit toutes les plaintes du consommateur. Celles-ci sont acheminées vers les organismes ou les ministères intéressés tant au fédéral qu'au provincial.

Mais le Centre devra tout de même réduire ses activités car même si la subvention lui permettra de rouvrir ses portes, elle n'est pas suffisante pour retenir les services de la diététiste, du spécialiste de l'organisation en budget familial et des deux secrétaires-rechercheuses qui comprennent le personnel depuis janvier dernier. Au début de 73, une subvention du gouvernement fédéral, à l'initiative locale, avait permis au Centre d'élargir son action.

"Nous revenons au point de départ", dit Mme Lemerise qui demeurera la seule personne en poste. "Je devrai donc me contenter, précisément, de recevoir les plaintes et de les acheminer à qui de droit, sans les étudier ni aider à les résoudre. Le rôle du Centre se limitera à donner de l'information permettant aux gens de savoir à qui s'adresser pour trouver de l'aide."

Il n'y aura désormais qu'une seule ligne téléphonique dont le numéro sera 388-2709. Le Centre sera ouvert de 10h à 16h.

La propriétaire d'une Peugeot défectueuse obtient \$3,600

La Cour d'appel du Québec a accordé à Mme Janine Gougeon-Barthes, de Hull, \$2,700 en compensation pour l'achat d'une Peugeot défectueuse, plus \$900 pour l'entreposage de la voiture.

De jugement invalide une décision d'un juge de la Cour supérieure, à Hull, qui, en octobre 1969, avait rejeté

"pour des raisons techniques" la poursuite intentée par Mme Barnes contre Peugeot Canada Ltée et contre M. Gaston Bellehumeur, qui avait vendu l'auto.

Les juges Jules Deschênes, Jean Beets et Fred Kaufman, de la Cour d'appel, ont été unanimes pour rejeter toute responsabilité sur le fabri-

cant et le vendeur.

Mme Barnes avait acheté la voiture en février 1965 pour un montant de \$2,995. Elle a déclaré que, pendant les neuf premiers mois, le moteur s'est bloqué, le différentiel était bruyant, que la pompe à eau et les freins ont manqué.

Elle n'a pu obtenir, dit-elle, de réparations satisfaisantes chez le concessionnaire. Trois mécaniciens, qu'elle consulta alors, estiment que des réparations s'imposaient. Comme les freins ne fonctionnaient plus, elle remisa l'auto dans un entrepôt, par mesure de sécurité, car a-t-elle dit: "Nous nous serions certainement tues, en continuant à conduire cette voiture."

L'auto n'avait roulé que 7.000 milles, alors que la garantie était valide pour 12.000 milles. Dans son jugement le juge Kaufman a déclaré que le fabricant et le vendeur étaient responsables de toutes les défectuosités de la voiture, pour toute la période couverte par la garantie.

Les grévistes de Renault sont las du conflit qui pourrit

Sans convention collective depuis janvier, et en grève depuis douze semaines, une vingtaine d'employés du service des pièces de la société Renault ont décidé hier d'occuper de nouveau les locaux d'un concessionnaire de ces automobiles françaises, rue Sainte Catherine.

Ces employés voulaient ainsi attirer l'attention du public sur ce conflit qui pourrit lentement. Les occupants semblaient surtout exaspérés par l'attitude de la partie patronale qui a obtenu une injonction pour limiter le piquetage et qui poursuit quand même ses activités avec l'aide de personnel surnuméraire ("scabs").

Le président du syndicat affilié à la FTQ et aux Travailleurs unis de l'automobile, M. André Neuf, a déclaré au DEVOIR que la compagnie a refusé de rencontrer les représentants du syndicat depuis le début de la grève.

"Encore ce matin, a-t-il dit, le conciliateur du ministère du Travail avait convoqué les deux parties à une reprise des négociations mais les négociateurs patronaux ont refusé de se présenter."

Ce conflit de travail ne touche que les vingt employés affectés au magasin des pièces de rechange (qui sont importées d'Europe). Ces employés ont un syndicat particulier et ils estiment que la compagnie veut lui briser les reins. Renault aurait même laissé courir le bruit d'une fermeture complète de ce magasin de pièces qui dessert présentement toute l'Amérique du Nord.

Depuis la fermeture de So-ma, Renault ne conserve au total qu'une centaine d'employés au Québec.

Le groupe "Contact" fait revivre la Nouvelle-France au Sault-aux-Récollets

Sur les bords de la Rivière des Prairies, des jeunes du projet "Contact" de Perspectives-Jeunesse vont faire revivre quelques séquences de l'histoire de la Nouvelle-France dans une grande fresque qui doit allier l'audio-visuel au jeu de comédiens. Avec deux écrans installés sur chacune des rives de la rivière et une partie de l'action dramatique qui se déroulera sur la rivière, le spectacle sera assez inusité.

"Contact", qui est un pro-

jet de recherches historiques et d'animation, avec dix participants et un budget de \$11.700, doit présenter demain ce spectacle à 21 heures dans le cadre d'un programme complet d'animation historique à Sault-aux-Récollets et sur l'île de la Visitation.

Voici le programme de la journée historique de Sault-aux-Récollets:

13: Ouverture d'une exposition de dessins et de maquettes retraçant l'histoire de l'endroit, au vieux Moulin de Sault-aux-Récollets, qui date de 1750, rue du Port.

14: Projection d'un film tourné par Radio-Canada sur Sault-aux-Récollets.

Tout l'après-midi: Exposition d'équipement électronique utilisé pour les fouilles archéologiques.

15: Concert de musique française des XVIIe et XVIIIe siècles.

21h: Fresque historique sur Sault-aux-Récollets dont voici les séquences:

a) avant l'arrivée des Français: la grande nature;

b) la vie indienne avec les

femmes au village et les hommes sur la rivière en canots avec accompagnement d'authentiques airs indiens de la Collection Marius Barbeau;

c) l'arrivée des Blancs -

projection de cartes anciennes - arrivée de Jacques Cartier et lecture de l'authentique relation faite par Cartier de sa visite à Sault-aux-Récollets;

d) la première messe célébrée au Canada sur un canot renversé comme autel en présence de Samuel de Champlain;

e) construction du fort de Sault-aux-Récollets en 1696;

f) après un saut dans l'histoire, on se retrouve à l'époque des prisonniers anglais faits par d'Iberville et détenus au fort. Il s'agit du mariage de deux d'entre eux et tous les spectateurs sont invités à participer à la noce et à danser.

On peut se rendre au Sault-aux-Récollets et à l'île de la Visitation par la route en utilisant la rue Papineau jusqu'au boulevard Gouin, puis prendre à droite la rue du Pont ou la rue de l'île de la Visitation; par les transports en commun, en utilisant le métro jusqu'à la station Henri-Bourassa et ensuite prendre l'autobus 69 en direction est jusqu'aux arrêts Papineau ou Delorimier.

NAISSANCE CARON

M. et Mme Alain Caron ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils Avik à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, le 22 juillet, 1973.



Un dîner de fin gourmet vous attend à l'Alpine Inn!

Renommé à travers la Province pour nos mets préparés avec soin et si délicieusement savoureux, l'Alpine Inn vous offre un choix de cuisine canadienne-française, fruits de mer, casseroles chaudes ou froides et toute la gamme des succulentes pâtisseries françaises. Les fruits et les fromages sont aussi à l'honneur. Ces menus de "roi" sont servis tous les soirs, en plus d'un buffet délicieux, le samedi. Venez chez nous, vous y serez comme chez vous; une cuisine fine et recherchée comblera vos goûts de connaisseur. A seulement une heure de Montréal, sortie 43 de l'autoroute.

Alpine

Ste-Marguerite, P.Q.
Tél. (514) 229-3516 ou de Montréal, 861-3258

Des fonctionnaires américains auront droit à un congé de paternité

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire du Travail, M. Peter Brennan, a signé hier un contrat de travail avec la Fédération américaine des employés gouvernementaux aux termes duquel les employés mâles du secrétariat au travail bénéficieront désormais d'un congé de paternité d'une durée de 10 jours à compter du moment où leur femme donnera naissance à un enfant.

Le secrétariat au travail devient ainsi le premier organisme fédéral américain à accorder des congés de paternité. Les bénéficiaires de ce congé auront le choix entre le prendre sans salaire ou à valoir sur leur période de vacances annuelles.

DÉCÈS

LUSSIER, Mgr Irénée, St-Jérôme, le 27 juillet 1973 à l'âge de 69 ans, est décédé. Mgr Irénée Lussier, ex-recteur de l'Université de Montréal, ex-cure de la paroisse St-Stanislas de Kostka, fils de feu Joseph-Irénée Lussier et de feu Marie-Louise Patenaude. Les funérailles auront lieu lundi 30 juillet. Le convoi funéraire partira du Salon de la Société Coopérative de frais funéraires No 4848 rue Papineau pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 11 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. dons à la Fondation Richelieu de Montréal.

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

**ERGOTHÉRAPEUTES
PHYSIOTHÉRAPEUTES**

L'École de réadaptation de l'Université de Montréal offre pour la dernière année à ses anciens diplômés la possibilité de s'inscrire aux cours de recyclage en vue de l'obtention du B.Sc.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires et des formulaires d'admission en téléphonant ou en écrivant à l'École de réadaptation. La date limite pour la réception des dossiers d'admission a été fixée au 1er août 1973.

**École de réadaptation
Université de Montréal
C.P. 6128
Montréal 101, P.Q.
(tél. : 343-6416)**

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY ET ASSOCIÉS Comptables agréés ALAIN BELZILE, C.A. CLAUDE ROY, C.A. ROBERT ST-JEAN, C.A. GILLES SPERANDI, C.A. 2345 est, Bélanger Montréal 729-5226 PROVOST & PROVOST Comptables agréés ROGER PROVOST, C.A. ROLAND PROVOST, C.A. 1255, Université, Suite 618 866-3326	LUCIEN DAHMÉ, C.A. Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194 VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés Lucien D. Viau, C.A. Armand H. Viau, C.A. H. Lionel Robin, C.A. Jean-Jacques Ouellette, C.A. J. Serge Gervais, C.A. Waguih Boulos, C.A. Jacques R. Chadillon, C.A. Jacques Joly, C.A. 4926, ave Verdun, Verdun 204 769-3871 7708, rue Edouard, LaSalle 690 365-0023
---	--

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél. : 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés

Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115	861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6	681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski	724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke	563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières	378-4541
235, Chemin Montréal, Ottawa	745-1515

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Voir autres Carrières et Professions, en pages 11-12-13.

le collège régional du saguenay-lac st-jean

OFFRE D'EMPLOI

Le Collège Régional du Saguenay-Lac St-Jean requiert les services d'un

PROFESSEUR EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES
(Campus de Chicoutimi)

TÂCHE :
Enseigner les techniques infirmières, à compter de septembre 1973.

QUALIFICATIONS :
— Posséder un diplôme universitaire et de l'expérience professionnelle pertinente à l'enseignement de la spécialité.

TRAITEMENT :
Selon le décret des enseignants, tenant lieu de convention collective.

Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 8 août 1973 inclusivement :

Collège Régional du Saguenay-Lac St-Jean
a/s Directeur du personnel
400, rue Mellon
Arvida, P.Q.

COLLÈGE RÉGIONAL BOURGCHÉMIN

OFFRE D'EMPLOI

Le CEGEP Bourgchemin (Campus de Saint-Hyacinthe) sollicite des candidatures de professeurs, soit à temps plein ou à temps partiel en

TECHNIQUES DE LABORATOIRE MÉDICAL
(Spécialité : Hématologie et histologie)

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae le ou avant le vendredi, 3 août 1973, à :

SERGE VINCELETTE
Secrétaire général
Cégep Bourgchemin
2775, rue Bourdages
Saint, Hyacinthe

COORDONNATEUR DU GROUPE ÉDUCATION ET AFFAIRES ÉTUDIANTES
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION - Poste à Québec

Fonctions
Sous l'autorité du directeur général de la planification, coordonner les activités de recherches, de consultations et d'enquêtes en vue de proposer des orientations générales et des objectifs opérationnels relatifs au développement de la vie étudiante et des services aux étudiants pour l'ensemble des réseaux d'enseignement. A cette fin, il doit : préparer et présider les réunions du groupe; assurer aux services aux étudiants des différentes directions générales d'enseignement, la documentation et l'information dont ils ont besoin; diriger la préparation du "bulletin des affaires étudiantes"; promouvoir et coordonner des recherches sur le mouvement étudiant; assurer la liaison avec les autres ministères oeuvrant dans ce domaine en vue d'une meilleure coordination des politiques relatives à la vie étudiante et aux services aux étudiants.

Exigences
Diplôme universitaire en sciences humaines ou en toute autre discipline appropriée; environ 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste notamment en milieu scolaire comme enseignant, animateur et administrateur.

Traitement
\$16,100 à \$20,200.

Concours
A621BY - Date limite pour l'inscription: 10 août 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tél.: 643-3984; Montréal: tél.: 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

Carrières et Professions

OFFRE D'EMPLOI

La Commission Régionale du Golfe requiert les services D'UN CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN MESURE & ÉVALUATION ET EN ENFANCE INADAPTÉE

NATURE DU TRAVAIL:

Le Conseiller Pédagogique est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission et de sa clientèle dans la discipline mentionnée.

Il effectue également différentes tâches relatives à la préparation et à l'administration d'instruments de mesure, à l'utilisation du dossier scolaire selon les principes établis pour l'ensemble des commissions.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un diplôme universitaire terminal en psychologie, pédagogie, orientation ou une autre discipline appropriée.

LIEU DE TRAVAIL:

Centre Administratif de la Régionale du Golfe,
30, Rue Comeau, Sept-Îles.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à :

**Les Services du Personnel,
Commission Régionale du Golfe,
30, Comeau, Sept-Îles, P.Q.**

FIN DU CONCOURS: Le premier septembre 1973

COMMISSION SCOLAIRE DE HUNTINGDON OFFRE D'EMPLOI

La Commission scolaire de Huntingdon
recherche les services de
DEUX (2) PROFESSEURS
pour enseigner au deuxième (2e)
cycle de l'élémentaire.

Prière d'adresser votre curriculum vitae avant le 6 août 1973, à :

**Directeur général,
Commission scolaire de Huntingdon,
C.P. 1090, 64, Châteauguay,
Huntingdon, P. Québec.
JOS 1HO**

COMMISSION SCOLAIRE DE HUNTINGDON OFFRE D'EMPLOI

Pour
ENSEIGNANTS SPÉCIALISÉS
en Enfance Inadaptée au niveau du premier
cycle de l'élémentaire.

Prière d'adresser votre curriculum vitae à :

**Direction générale,
Commission scolaire Huntingdon,
C.P. 1090, 64, Châteauguay,
Huntingdon, P.Q.
JOS 1HO**
avant le 6 août 1973.



Hôpital Maisonneuve-Rosemont

PHARMACIENS LICENCIÉS

Centre hospitalier universitaire requiert les services de pharmaciens licenciés, possédant de préférence un diplôme ou certificat en pharmacie d'hôpital pour des postes stables de nuit.

Les candidats intéressés sont priés de s'adresser au :

**Bureau du Service du personnel,
Hôpital Maisonneuve-Rosemont
254-8341, poste 453**

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LA VÉRENDRYE « VAL D'OR »

Recherche les services de

DEUX (2) CONSEILLERS EN ORIENTATION

Devant travailler au sein d'une équipe multi-disciplinaire (psychologie-psychométrie-spécialiste en enfance inadaptée-information scolaire-service social).

Conditions de travail intéressantes.

Toute personne intéressée est priée de soumettre sa candidature en faisant parvenir le plus tôt possible son curriculum vitae à :

**M. André Jetté, Directeur,
Service du Personnel,
Commission Scolaire Régionale La Vérendrye,
528 avenue Centrale,
VAL D'OR, P.Q.**

CONSEIL SCOLAIRE DE NIPISSING

École secondaire Franco-Cité, Sturgeon Falls, Ontario

Nous recherchons, pour septembre 1973, les professeurs suivants:

Dessin industriel ou architectural

**Directeur: M. D. Lafleur
Tél.: Bureau (705) 753-1510
Rés. (705) 753-0587**

Echelle de salaire 1973-74

	Minimum	Maximum
Cat. 1	\$7,600	\$13,750
Cat. 2	\$7,900	\$14,490
Cat. 3	\$8,800	\$16,480
Cat. 4	\$9,300	\$17,530



Université du Québec
Direction des études dans l'Ouest
Services universitaires dans l'Outaouais

(2) CAMÉRAMANS

FONCTIONS:

Travailler dans une équipe de production de cours télévisés au niveau de la prise d'image.

EXIGENCES:

Au moins un secondaire V ou équivalent.
Expérience dans la prise d'image, de préférence en télévision.
Connaissance pratique de la photographie.

TRAITEMENT:

Contractuel, selon les qualifications et l'expérience. Poste ouvert dès maintenant.

LIEU DE TRAVAIL:

Rouyn

Les personnes intéressées doivent téléphoner à frais virés à :

**Monsieur Marcel Bernier
Responsable de l'audio-visuel
Direction des études universitaires
dans l'Ouest québécois, Rouyn, Qué.
Au numéro: (819) 762-0971 Ext: 128**



RÉDACTEUR VICE-RECTORAT À LA RECHERCHE UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions:

Sous la direction générale du vice-recteur à la recherche, est responsable de la diffusion interne et externe des informations sur la recherche accomplie à l'Université:

- fait connaître les objectifs et les réalisations des chercheurs de l'Université;
- recueille et diffuse les données pertinentes;
- utilise les canaux de diffusion prévus à cette fin;
- entretient des contacts utiles dans les milieux scientifiques;
- collabore avec le Bureau de l'information de l'Université.

Qualifications:

Expérience journalistique. Excellente connaissance du français et de l'anglais. Culture scientifique requise.

Programme complet d'avantages sociaux.

Salaire à déterminer selon qualifications et années d'expérience.

Veillez faire parvenir curriculum vitae complet, avant le 17 août 1973, au :

**Directeur du Service du personnel
Université de Montréal
Case postale 6128
Montréal, Qué.**



commission scolaire
RÉGIONALE
DE TILLY

recherche

AGENT DE PERSONNEL

ENDROIT:

Centre administratif à Ste-Foy

TÂCHE:

Sous l'autorité du directeur du service, le candidat choisi aura la responsabilité de l'application des conventions collectives pour les catégories soutien, enseignant et professionnel de même que les ententes relatives au personnel professionnel non syndiqué. Il devra procéder à l'analyse et au règlement des plaintes, préparation des arbitrages etc. Il pourra être appelé à faire de l'analyse du travail et à étudier la répartition des tâches. Les conventions et ententes couvrent environ 1,000 employés.

QUALITÉS REQUISES:

Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en Relations Industrielles. (Nous accorderons notre préférence aux candidats détenant en plus une formation en droit.)

EXPÉRIENCE:

Avoir un minimum de deux (2) ans d'expérience pertinente.

SALAIRE:

Selon la politique administrative et salariale. (\$8,651 à \$16,147.)

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 9 août 1973, 16:00 heures, au :

**SERVICE DU PERSONNEL
945, rue Wolfe, C.P. 9244
Sainte-Foy, Québec 10e
Concours 73-38**

Sainte-Foy, le 24 juillet 1973



Université du Québec
Direction des études dans l'Ouest
Services universitaires dans l'Outaouais

Technicien en électronique

FONCTIONS:

Entretien et réparation d'appareils audio-visuel, tels que télévision, caméra de télévision, magnétoscope, projecteur, enregistreur etc. Voir au bon fonctionnement du matériel de production et diffusion pour un système de T.V. en circuit fermé.

EXIGENCES:

Diplôme de technique électronique
Expérience requise
Expérience acquise dans le domaine et de préférence dans un centre audio-visuel.

TRAITEMENT:

Selon les qualifications et l'expérience. Poste ouvert dès maintenant.

LIEU DE TRAVAIL:

Rouyn

Les personnes intéressées doivent téléphoner à frais virés à :

**Monsieur Marcel Bernier
Responsable de l'audio-visuel
Direction des études universitaires
dans l'Ouest québécois
Rouyn, Qué.
Au numéro: (819) 762-0971 Ext: 128**

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 10-12-13

Institution privée d'enseignement secondaire
déclarée d'intérêt public
recherche

PROFESSEUR

légalement qualifié pour enseigner l'anglais
au Secondaire V

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à :

CASE 2062, LE DEVOIR

La Commission Scolaire Régionale La Verendrye

**REQUIERT IMMÉDIATEMENT LES SERVICES
DES PROFESSEURS SUIVANTS,
POUR ENSEIGNER AU COURS SECONDAIRE:**

- ENFANCE INADAPTÉE
- ANGLAIS
- SCIENCES COMMERCIALES
- ARTS PLASTIQUES
- DANSE

Toute personne intéressée est priée de soumettre sa candidature en faisant parvenir le plus tôt possible son curriculum vitae à :

**M. André Jetté, Directeur,
Service du Personnel,
Commission Scolaire Régionale La Verendrye,
528 avenue Centrale,
VAL D'OR, P.Q.**

La Commission scolaire élémentaire de Huntingdon recherche un DIRECTEUR GÉNÉRAL pour l'année scolaire 1973-74.

Fonction :

Le directeur général a la responsabilité de l'ensemble des champs d'activités de la Commission.
Il devra cumuler les postes de directeur de l'enseignement et de directeur du personnel.

Les critères :

- Une formation universitaire de 1er cycle.
Au moins 17 années de scolarité.
- Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes.
- Une expérience accumulée de préférence dans le système d'enseignement.

Rémunération :

Selon la politique salariale du ministère de l'Éducation.

Toute personne intéressée est priée d'envoyer son curriculum vitae au plus tard le 6 août 1973 à :

**Roland Gendron, Directeur général,
Commission scolaire de Huntingdon,
64, Châteauguay, C.P. 1090,
Huntingdon, P.Q.
JOS 1HO**

CHEF DU SERVICE DU TRANSPORT EN VRAC OU SPÉCIALISÉ

MINISTÈRE DES TRANSPORTS - Poste à Québec

Fonctions

Sous l'autorité du directeur du transport des marchandises, diriger une équipe de spécialistes chargés d'effectuer des études et de recommander des actions gouvernementales relatives aux transporteurs effectuant du transport en vrac ou du transport spécialisé. À cette fin, le titulaire doit effectuer l'inventaire des besoins de transport en vrac et spécialisé de même que celui des ressources pouvant satisfaire ces besoins; proposer les normes devant régir les taux et les permis de transport en vrac et spécialisé; étudier les normes de construction et d'utilisation des véhicules ainsi que les normes de charges de véhicules; analyser les renseignements (états financiers, rapports annuels) déposés à la Commission des transports par les transporteurs en vrac et par les transporteurs spécialisés; établir la nomenclature des taux et tarifs de transport.

Exigences

Diplôme universitaire en sciences appliquées ou en toute autre discipline appropriée, de préférence avec spécialisation en transport. Environ 10 années d'expérience plus particulièrement reliée au domaine du transport en vrac ou spécialisé.

Traitement

\$16,100 à \$20,200.

Concours

A621BW - Date limite pour l'inscription: 10 août 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec, tél.: 643-3984; Montréal, tél.: 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE D'OTTAWA-CARLETON

ASSISTANT(E) SOCIAL(E) III

ÉCHELLE DE TRAITEMENT
\$11,380.35 - \$13,626.55

CONDITIONS:

Maîtrise en assistance sociale et expérience de la supervision. La connaissance du français et de l'anglais est essentielle. L'expérience du travail en groupe et avec des organismes communautaires serait un avantage.

TÂCHES:

Fonctions de supervision des unités de services communautaires. Participation aux décisions concernant l'affectation de personnel approprié de l'agence aux unités de services communautaires. Attribuer les tâches, superviser ou conseiller le personnel professionnel des unités et évaluer ce personnel comme il est demandé par l'agence qui les emploie. Responsabilité de la mise au point et de l'utilisation d'un système de tenue d'archives et de statistiques. Faire la liaison avec les coordonnateurs, les citoyens, les projets des services communautaires ou de voisinage.

ADRESSER LES DEMANDES À :

**Service du Personnel
Pièce 506
111, promenade Sussex
Ottawa, Ontario,
K1N 5A1**

CITER LE NUMÉRO DU CONCOURS N° 98.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DU FINANCEMENT NORMALISATION

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION - Poste à Québec.

Fonctions

Sous l'autorité du directeur général, participer à l'élaboration et à la révision des politiques de financement des organismes d'enseignement par taxes financières et par subventions; effectuer les prévisions relatives aux dépenses et aux revenus des commissions scolaires; planifier, diriger et contrôler les activités des services des analyses financières et de l'analyse des coûts concernant l'approbation des prévisions budgétaires des commissions scolaires, la détermination des subventions de fonctionnement, l'approbation des taxes foncières, le contrôle de l'application des ententes, la compilation et l'exploitation des statistiques financières en matière d'éducation; concevoir et appliquer les normes et procédés du système budgétaire des organismes d'enseignement et en évaluer les répercussions financières.

Exigences

Diplôme universitaire avec spécialisation en administration et comptabilité ou en toute autre discipline appropriée; vaste expérience dans le domaine du financement public ou para-public; connaissance approfondie de l'administration publique; habileté administrative éprouvée.

Traitement

\$19,925 à \$25,400.

Concours

A620CJ - Date limite pour l'inscription: 10 août 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec, tél.: 643-3984; Montréal, tél.: 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

Commission de la fonction publique concours de recrutement



COORDONNATEUR DU SECTEUR "L'ENFANCE INADAPTÉE"

Ministère de l'Éducation - poste à Montréal

FONCTIONS

Coordonner le travail de préparation, d'élaboration et de production des documents audio-visuels qui intéressent le domaine de l'enfance inadaptée, y compris la préparation pédagogique des documents et la production des documents du secteur.

EXIGENCES

Diplôme universitaire de 2ème cycle en sciences humaines ou en sciences de l'éducation; 5 années d'expérience dans le domaine de l'enfance inadaptée dont au moins 3 dans le domaine de production audio-visuelle pour ce secteur; OU expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans le domaine de l'enfance inadaptée.

TRAITEMENT INITIAL

Pouvant atteindre \$19,055.

Concours A123BE — Date limite pour l'inscription: 10 août 1973

DÉPUTÉ-RÉGISTRATEUR

Ministère de la Justice — poste à Sherbrooke

FONCTIONS

Effectuer les travaux juridiques relatifs aux certificats de recherche et aux quittances; préparer les certificats et les continuations de certificats; vérifier la légalité des documents présentés pour enregistrement; remplacer le registraire lorsque les circonstances l'exigent.

EXIGENCES

Diplôme universitaire en droit et quelques années d'expérience pertinente OU études de niveau secondaire équivalent à une 11e année et environ 15 années d'expérience pertinente.

TRAITEMENT

De \$9,243 à \$12,257.

Concours A739C — Date limite pour l'inscription: 13 août 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire *offre de service* qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission de la fonction publique (Québec: tél. 643-3984; Montréal: tél. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères. Joindre une photocopie de ses attestations d'études officielles.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler les postes vacants, la commission limitera sa sélection à ces personnes.



le collège régional du saguenay-lac st-jean OFFRE D'EMPLOI

Le Collège Régional du Saguenay-Lac St-Jean requiert les services de

- a) **PROFESSEURS EN TECHNIQUES DE DIÉTÉTIQUE**
et d'un
b) **PROFESSEUR EN TECHNIQUES DE RÉADAPTATION**

TÂCHES :

Enseigner les techniques de diététique et les techniques de réadaptation, au Campus de Chicoutimi, à compter de septembre 1973.

QUALIFICATIONS :

- a) Un baccalauréat en diététique ou l'équivalent.
b) Un baccalauréat en physiothérapie ou l'équivalent.

TRAITEMENT :

Selon le décret des enseignants, tenant lieu de convention collective.

Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 8 août 1973 inclusivement.

Collège Régional
du Saguenay-Lac St-Jean
a/s Directeur du personnel
400, rue Mellon
Arvida, P.Q.

COLLÈGE RÉGIONAL BOURGCHÉMIN



OFFRE D'EMPLOI

Le CEGEP Bourgchemin (Campus de Sorel-Tracy) sollicite des candidatures de professeurs pour les disciplines suivantes:

ÉLECTROTECHNIQUE:

Charge à temps plein

Exigence: diplôme de 1er cycle dans une discipline pertinente.

TECHNIQUES INFIRMIÈRES:

Charge à temps plein

Exigence: aptitude à enseigner la psychiatrie;

CHIMIE:

Charge à temps plein

Exigences: diplôme de 1er cycle en chimie; Expérience d'enseignement au niveau collégial;

TECHNIQUES DE LA MÉCANIQUE:

Charge à temps partiel

Exigence: diplôme de 1er cycle dans une discipline pertinente;

Des charges à temps partiel sont également à combler en Anthropologie, Économie, Allemand et Techniques Administratives.

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae (en indiquant sur l'enveloppe la charge postulée) au plus tard le vendredi, 3 août 1973 à:

SERGE VINCELETTE
Collège régional Bourgchemin
Secrétaire général
2775, Bourdages
Saint-Hyacinthe

CHEF DU SERVICE DU TRANSPORT EN COMMUN

MINISTÈRE DES TRANSPORTS — Poste à Québec.

Fonctions

Sous l'autorité du directeur du transport des personnes, inventurer, analyser et prévoir les besoins de la population en matière de transport en commun. Préparer, en outre, les règlements et les normes de coûts, taux et tarifs de transport en commun en vue d'améliorer le secteur. A cette fin, le titulaire doit: tenir à jour l'inventaire des systèmes et des services actuels de transport en commun; élaborer les devis généraux de transport urbain, inter-urbain et suburbain en ce qui a trait à l'organisation physique du transport en commun; élaborer des règlements concernant le transport en commun et prévoir les implications de ces règlements sur les entreprises et les clients; élaborer des normes de construction, d'utilisation ou de possession de systèmes de transport en commun.

Exigences

Diplôme universitaire en sciences appliquées ou en toute autre discipline appropriée, de préférence avec spécialisation en urbanisme ou transport. Environ 10 années d'expérience plus particulièrement reliée au domaine du transport en commun.

Traitement

\$16,100 à \$20,200.

Concours

A621BX — Date limite pour l'inscription: 10 août 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec, tél.: 643-3984; Montréal, tél.: 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

DIRECTEUR DU SERVICE DE L'INFORMATION

MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES - Poste à Québec.

Fonctions

Sous l'autorité du directeur de l'administration, le titulaire dirige et coordonne les activités du service de l'information. A cette fin, il doit: participer à l'élaboration et à l'application de la politique du ministère en matière de communications; établir, de concert avec le sous-ministre et le directeur de l'administration, le budget nécessaire à la publicité, à la production audio-visuelle, aux publications et autres activités pertinentes au secteur des communications du ministère; mettre à contribution les ressources de son service pour encadrer et guider le personnel que les autorités du ministère consacrent à la communication avec les autres ministères ou organismes québécois, les maisons à l'étranger et le public en général.

Exigences

Diplôme universitaire dans une discipline appropriée; environ 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

Traitement

\$16,100 à \$20,200.

Concours

A621BV — Date limite pour l'inscription: 10 août 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec, tél.: 643-3984; Montréal, tél.: 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CÔTE NORD

275 Boul. LaSalle, Baie-Comeau, Qué.

Réf.: 04-12-01 B

SERVICE AU PERSONNEL OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR GÉNÉRAL

La Commission scolaire régionale de la Côte Nord requiert les services d'un directeur général.

ATTRIBUTIONS

Conformément aux dispositions législatives, le directeur général veille à l'exécution des décisions du conseil des commissaires et du comité exécutif.

Il assure la liaison entre le conseil des commissaires et le comité exécutif, d'une part, et l'administration d'autre part.

Il est membre du comité exécutif mais sans droit de vote.

Il dirige l'administration; l'administration comprend le personnel de cadre (y compris le personnel de la direction des écoles), le personnel de gerance, le personnel professionnel (enseignant et non enseignant), le personnel administratif, le personnel technique, le personnel de secrétariat et le personnel ouvrier.

Il voit à l'élaboration des politiques de la commission conformément aux dispositions législatives et réglementaires visant les commissions et conformément aux politiques du Ministère visant l'ensemble des commissions; le directeur général propose ces politiques au comité exécutif ou au conseil des commissaires selon la répartition des responsabilités de ces deux organismes.

Il voit à la réalisation des étapes du processus de gestion: la recherche, la planification, la programmation, la budgétisation, l'organisation, la direction, la coordination, le contrôle, l'évaluation et la rétroaction (le "feedback").

Il dirige les cadres supérieurs de la commission; il les fait participer à la gestion de la commission par des mécanismes appropriés, et particulièrement le fonctionnement par équipe de gestion.

Il a la responsabilité de l'ensemble des champs d'activités de la commission: l'enseignement quant aux contenus, quant aux techniques et quant aux méthodes, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement, l'informatique et le secrétariat.

Il voit à la délégation de l'ensemble de ses responsabilités aux personnes qui oeuvrent dans chacun des champs d'activités mais l'exercice de cette délégation s'effectue sous son autorité; le directeur général est le premier et le dernier responsable de son administration.

TRAITEMENT

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation pour une clientèle scolaire de plus de 7000 élèves.

CRITÈRES

Les fonctions de directeur général nécessitent:

- une formation universitaire (diplôme universitaire de 1er cycle ou l'équivalent) exigeant au moins 17 années de scolarité et, de préférence, une formation universitaire comprenant un diplôme universitaire de second cycle ou l'équivalent;
- une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes;
- une expérience accumulée, de préférence, dans le système d'enseignement;
- une expérience de trois (3) ans au niveau 1 de cadre (directeur de service).

ENTRÉE EN FONCTION

Début de septembre 1973.

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, expérience et références à l'attention du sousigné, sous pli recommandé, mentionnant le numéro du concours et en indiquant "PERSONNEL ET CONFIDENTIEL", avant 5:00 heures p.m. le 10 août 1973.

C.H. Charbonneau
Secrétaire général et
directeur des services
au personnel.

PROJET BAIE JAMES

Service des Contrats

CHEF DE DIVISION

Le Poste

Coordonner l'analyse des soumissions, les négociations et l'adjudication des contrats. Administrer des contrats de fabrication. Poste à Montréal.

Le Candidat

Il possède environ 8 années d'expérience pertinente dans le domaine de l'administration de contrats.

ANALYSTE

Le Poste

Assister le responsable dans l'analyse des soumissions, les négociations et l'adjudication des contrats. Poste à Montréal.

Le Candidat

Il possède environ 5 années d'expérience dans le domaine de l'administration de contrats.

RÉDACTEUR DE CONTRATS

Le Poste

Rédiger les contrats de travaux, d'équipement, de service professionnel, etc., faire l'analyse technique des soumissions, rédiger des mémoires de recommandation, etc. . . Poste à Montréal.

Le Candidat

Il possède une formation technique adéquate et des aptitudes pour la rédaction et la traduction. Il serait recommandable qu'il possède des connaissances du milieu technique, commercial et légal avec un minimum de 2 années d'expérience dans la rédaction des contrats.

Les Candidats intéressés doivent faire parvenir leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae en mentionnant le numéro suivant LS629, au:

SERVICE DU PERSONNEL

LALONDE, VALOIS, LAMARRE,
VALOIS & ASSOCIÉS INC.

Experts-Consultants
615 rue Belmont, Montréal 101, Qué.



Voir autres Carrières et Professions,
en pages 10-11-13.

L'INSTITUT MARGUERITE-BOURGEOYS

4873, avenue Westmount
Montréal 217, P. Québec

Requiert les services d'un

DIRECTEUR DES FINANCES ET DE L'ÉQUIPEMENT

ATTRIBUTIONS :

- Sous l'autorité du Directeur général, il planifie, dirige et contrôle l'ensemble des activités relatives
- À la trésorerie, à la préparation du budget, au contrôle budgétaire et à la comptabilité
- À l'entretien des terrains et bâtiments, aux achats et magasins, aux services alimentaires et de logement et à la sécurité.
- Il assiste le Directeur général dans la gestion matérielle et financière des biens de l'Institut.

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Diplôme universitaire en génie ou en architecture, ou l'équivalent
- Huit années d'expérience pertinente, dont au moins trois dans une fonction administrative.

SALAIRE :

De \$13,500 à \$17,500 suivant l'expérience.

ÉCHÉANCE :

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au Directeur général à l'adresse ci-dessus, avant le 7 août 1973.

AGENTS D'INFORMATION

Des organismes à but non lucratif requièrent les services d'agents d'information.

LE POSTE: Sous l'autorité du directeur du Service d'Information

Participer à la conception des politiques d'information et de publicité. Voir à leur application. Concevoir, élaborer et veiller à la réalisation des documents d'information. Maintenir des relations avec les média d'information et les organisations sportives. Organiser et appliquer des programmes de promotion.

EXIGENCES

Diplôme universitaire dans une discipline appropriée. Certaines connaissances des techniques et méthodes audio-visuelles. 1 à 2 ans d'expérience en relations publiques ou promotion. Bilinguisme.

APTITUDES

Créativité, dynamisme, capacité de rédiger en français.

Ces postes intéressent les candidats dont le salaire actuel est au niveau de \$8,000.00

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, communiquez avec Mlle Irène Lépine à 283-5288, ou adressez-vous au

Centre de Main-d'œuvre du Canada

Cadres Administratifs et Professionnels
800, Place Victoria, suite 904



Centre de
Main-d'œuvre
du Canada

Main-d'œuvre et
Immigration

Canada
Manpower
Centre

Manpower and
Immigration

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS - Poste à Québec.

Fonctions

Sous l'autorité du sous-ministre, le titulaire est responsable de l'élaboration et de l'application des politiques de télécommunications à l'échelle du Québec. À cette fin, il doit: élaborer des normes et des règlements concernant les différents systèmes de télécommunications en relation avec l'industrie des télécommunications, les ministères, les universités et les autres paliers de gouvernement; apporter à la direction du ministère, une expertise scientifique permettant d'évaluer les incidences économiques, juridiques et sociologiques de ses décisions et interventions dans les divers secteurs des communications; développer et mettre en oeuvre des programmes d'accessibilité aux média de communications.

Exigences

Diplôme universitaire en économie avec formation complémentaire en sociologie OU diplôme universitaire en sciences appliquées avec formation complémentaire en économie et en sciences humaines; vaste expérience de recherche et de direction dans le domaine des communications instantanées, entre autres dans une entreprise de télécommunications.

Traitement

\$21,625 à \$27,675.

Concours

A620CH — Date limite pour l'inscription: 3 août 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec, tél.: 643-3984; Montréal, tél.: 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

COLLÈGE DE MAISONNEUVE

requiert les services de

PROFESSEUR À TEMPS PLEIN EN STÉNOGRAPHIE DACTYLOGRAPHIE

Dans le cadre du nouveau programme 412.00 (techniques de secrétariat).

EXIGENCES:

- Sténographie Gregg
- Connaissance du français et de l'anglais.
- Expérience pédagogique pertinente.

TRAITEMENT:

Selon les normes du ministère.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 16 août 1973, au:



Service du personnel,
Collège de Maisonneuve,
3800 est, rue Sherbrooke,
Montréal 406.

DIRECTEUR DES PUBLICATIONS

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION - Poste à Québec

Fonctions

Sous l'autorité du directeur du service général des communications, le titulaire est responsable de la gestion des publications du ministère. À cette fin, il doit: évaluer les besoins en publications quant aux coûts, à la qualité des impressions, au tirage et à la distribution; surveiller la production interne, négocier et assurer la surveillance de la qualité et des délais de la production externe; assurer une distribution efficace des publications du ministère; participer à l'élaboration des politiques de communication du ministère.

Exigences

Diplôme universitaire dans une discipline appropriée; environ 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste (publication, communication, administration). Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine des publications peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

Traitement

\$16,100 à \$20,200.

Concours

A621BR — Date limite pour l'inscription: 3 août 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec, tél.: 643-3984; Montréal, tél.: 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

Carrières et Professions

C.E.G.E.P. de MATANE

POSTE OUVERT:

Professeur de techniques administratives pour les matières suivantes:
personnel - comptabilité analytique de gestion
placement - contrôle interne.

QUALIFICATIONS EXIGÉES:

Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de l'administration

ENTRÉE EN FONCTION:

Le 22 août 1973

TRAITEMENT:

Selon la convention collective du personnel enseignant.

CANDIDATURES:

PAR ÉCRIT, avant le 6 août 1973, avec curriculum vitae détaillé, à l'adresse suivante:

M. Georges-E. Bouchard
C.E.G.E.P. de Matane
616, avenue St-Rédempteur
Matane, P.Q.

COMMISSION SCOLAIRE DE CHATEAUGUAY ORTHOPÉDAGOGUE

Pour enseignement correctif au niveau élémentaire

Tâche:

Travailler avec des enfants ayant des difficultés d'apprentissage au niveau du 1er cycle dans une même école.

Qualifications:

Baccalauréat spécialisé en orthopédagogie ou en enfance inadaptée, de préférence avec option langage (16 ans de scolarité, minimum).

Salaire:

Selon l'échelle des enseignants.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir avant le 10 août 1973 leur curriculum vitae accompagné d'une photo récente et de références à:

COMMISSION SCOLAIRE DE CHATEAUGUAY
a/s Service du Personnel
184, Salaberry Nord,
Châteauguay, P.Q.

en mentionnant sur l'enveloppe: ORTHOPÉDAGOGUE.

DIRECTEUR DU SERVICE DU THÉÂTRE

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES - Poste à Québec.

Fonctions

Sous l'autorité du directeur général des arts d'interprétation, coordonner l'utilisation des ressources humaines et pécuniaires du ministère en matière de formation théâtrale et professionnelle et en matière d'aide aux organismes, sociétés, régies ou personnes oeuvrant dans les différentes disciplines de l'art théâtral. À cette fin, il doit: planifier, diriger et coordonner les activités nécessaires au bon fonctionnement et au développement du réseau des conservatoires d'art dramatique du Québec sous leur aspect pédagogique et administratif; établir des programmes d'études en consultation avec les directeurs des écoles et en collaboration avec les comités prévus par la loi; définir l'éventail des disciplines à être enseignées et sanctionner les examens et les concours selon l'esprit et les exigences de la loi des conservatoires; préparer les budgets et gérer les crédits mis à la disposition du service.

Exigences

Posséder de préférence une formation universitaire ainsi qu'une vaste culture et une connaissance professionnelle du monde théâtral avec lequel il doit travailler. Posséder une vaste expérience technique et professionnelle de l'art théâtral sanctionnée de préférence par une renommée de niveau national ou international. Posséder une expérience étendue de la gestion et de l'administration.

Traitement

\$18,950 à \$23,100.

Concours

A620CL - Date limite pour l'inscription: 10 août 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec, tél.: 643-3984; Montréal, tél.: 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ DE 209 LITS RECHERCHE

— RESPONSABLE POUR LE SERVICE DES ARCHIVES MÉDICALES

Le candidat doit être "archiviste diplômé" avec expérience de préférence dans un poste de responsabilité.

— SURVEILLANTES AUX SOINS INFIRMIERS (Adultes et Enfants)

La candidate doit être infirmière autorisée avec expérience dans un poste comportant des responsabilités. Posséder un diplôme universitaire serait un avantage.

— INFIRMIÈRE POUR LE SERVICE DE SANTÉ SCOLAIRE

La candidate doit être infirmière autorisée et posséder un diplôme en Hygiène Publique. Une expérience pratique en prévention peut être considérée comme équivalent. Une voiture et un permis de conduire sont nécessaires.

SALAIRE SELON LES QUALIFICATIONS ET L'EXPÉRIENCE.

BÉNÉFICES MARGINAUX sont ceux prévus aux Conventions en milieu hospitalier.

Faire parvenir votre demande avec "Curriculum Vitae" au plus tard le 10 août 1973 à:

Hôpital Ste-Croix
570, Hériot
Drummondville
J2B 1C1 Québec
a/s Service du Personnel

Toute demande d'information sera traitée confidentiellement.

L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

recherche

UN PROFESSEUR DE SOCIOLOGIE

Entrée en fonction: septembre 1973.

Exigences:

- Scolarité du doctorat ou l'équivalent
- Maîtrise de la langue française

Traitement: à négocier

Faire parvenir curriculum vitae avant le 10 août 1973 à:

Mme Muriel Roy, responsable,
Section Sociologie,
Université de Moncton,
Moncton, N.B.

COMMISSION SCOLAIRE CHAMPLAIN OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN LANGUES SECONDES

(temps partiel)

1. Conditions particulières:

Conseiller pédagogique à demi-temps
Professeur d'anglais (langue seconde) à demi-temps, niveau élémentaire

2. Nature du travail:

Le conseiller pédagogique est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la Commission et de sa clientèle dans les disciplines suivantes:
français (langue seconde) et anglais (langue seconde)

Il doit également conseiller les personnes concernées par ces questions.

3. QUALIFICATIONS REQUISES:

- A) Posséder un premier diplôme universitaire terminal dans une discipline appropriée, dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études.
- B) Connaissance des deux langues.

4. Salaire:

Politique Salariale du M.E.Q. (corps des professionnels) et décret tenant lieu de convention collective.

5. Fermeture du concours:

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 10 août 1973, 16.00 heures à l'adresse suivante:

M. Jean Deschênes, directeur général
Commission Scolaire Champlain
17 boul. Gréber, C.P. 8
Pointe-Gatineau, P.Q.

N.B.: Ce concours est ouvert au personnel de la C.S.C. et au personnel extérieur.

COORDONNATEUR D'UN PROGRAMME EN POPULATION

Le poste:

La Fédération pour le planning familial du Canada recherche un coordonnateur pour diriger sa nouvelle division de la population. Cette personne devra:

- étudier et analyser les données canadiennes et internationales concernant les problèmes de population et les sujets connexes;
- collaborer à la formation et à l'évaluation des aspects démographiques de projets entrepris par la Fédération et ses associations membres.
- collaborer avec notre département d'information et d'éducation à la préparation de matériel pour publication.
- développer et maintenir des relations avec les agences canadiennes et internationales, gouvernementales ou non, concernant les statistiques canadiennes et les politiques de population présentes et futures.

Qualifications:

Diplôme universitaire en sciences humaines ou l'équivalent; bilingue; connaissances en statistiques; une expérience administrative, la facilité de s'exprimer en public et une forte implication dans des activités communautaires seraient hautement appréciées.

Traitement: Selon qualifications et expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Mr. Brian Strehler
Fédération pour le planning familial du Canada,
96, Eglinton Avenue East
Toronto 315, Ontario M4P 1C9
Room 204.

La Commission Scolaire Régionale Deux-Montagnes

requiert les services d'un

PRINCIPAL

de l'école Initiation à la Vie

Qualifications:

- Minimum de seize ans de scolarité.
- Être légalement qualifié: Brevet A spécialisé en enfance inadaptée ou brevet d'enseignement spécialisé en enfance inadaptée.
- Être détenteur d'un baccalauréat spécialisé en enfance inadaptée ou en orthopédagogie ou en voie de l'obtenir.

Exigences:

- Avoir l'expérience du travail avec des psychologues, des travailleurs sociaux, des infirmières, des spécialistes en psycho-motricité, des éducateurs, des orthophonistes et un corps professoral spécialisé en enfance inadaptée.
- Pouvoir animer les divers comités de parents et en coordonner les activités.
- Travailler en collaboration avec les services aux étudiants.
- Être spécialisé dans le travail d'équipe.
- Voir à l'application des politiques pédagogiques élaborées par le service de l'enfance inadaptée.
- Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes.

Expérience:

Une expérience de trois ans au niveau I ou niveau II à l'élémentaire ou au secondaire, directement reliée aux fonctions à remplir ou l'équivalent.

Salaire:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Faire parvenir curriculum vitae dès que possible à:

Directeur des services du personnel
C.S.R. Deux-Montagnes
C.P. 298
Deux-Montagnes, Qué.
J7R 4K2

TROIS DIPLÔMÉS EN ÉDUCATION PHYSIQUE

Salaire de base: \$8,126.00

TROIS ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS

diplômés D.E.C.

Écrire et envoyer curriculum vitae au:

Directeur du personnel,
Institut Doré,
Franklin Centre,
Comté Huntingdon,



Université du Québec
Centre d'études universitaires de Rimouski

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION

requiert les services de deux

PROFESSEURS- ANIMATEURS

Fonction:

Les titulaires de ces postes se verront confier la tâche de dispenser l'enseignement d'un cours d'Administration "Principes de Management" à des groupes restreints et auront à participer à un processus d'évaluation périodique.

Attributions:

- Dispenser l'enseignement
- Suivre l'évolution des différents groupes qui seront sous leur responsabilité
- Adapter les sessions de cours aux situations en place
- Participer aux réunions d'évaluation.

Exigences:

Posséder une maîtrise en administration (M.B.A.)-(M.A.) ou un Baccalauréat en administration et cinq (5) années d'expérience dans l'enseignement ou dans l'animation de groupe.

Traitement:

Selon l'échelle en cours à l'Université du Québec.

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet à l'adresse suivante:

M. Jean-Yves Lapointe,
Directeur du Département des
Sciences de l'Administration,
Université du Québec, à Rimouski,
300 des Ursulines,
Rimouski.

DIRECTEUR D'ASSOCIATION

L'une des principales associations patronales recherche un administrateur dynamique et très compétent pour diriger les activités de sa division québécoise dont le siège est à Montréal.

Le poste

Le candidat choisi aura un rôle important à jouer dans les sphères suivantes; services spécialisés aux sociétés membres, renseignements, résultats d'étude, rapports. Son activité portera sur toute la gamme des possibilités et des problèmes de l'industrie québécoise. Il devra collaborer avec les principaux directeurs de ces sociétés afin de relever les nombreux défis qui se posent au monde des affaires et il aura aussi des responsabilités à assumer au chapitre des relations entre le gouvernement et le secteur industriel.

Le titulaire

Sa connaissance des deux langues officielles devra être excellente. En plus d'avoir acquis une vaste expérience en gestion ou dans le domaine judiciaire, il devra être un généraliste doué d'imagination, d'esprit d'initiative, de doigté en matière de communications orales et écrites et déterminé à obtenir des résultats.

Salaire

Ce poste intéressera les directeurs qui touchent actuellement environ \$20,000. par année. Les candidats devront joindre à leur réponse leur curriculum vitae ainsi que tous les détails relatifs à leur expérience.

Case 2069, Le Devoir



COLLÈGE DE ROSEMONT OFFRE D'EMPLOI

PROFESSIONNEL AUX SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

(responsable des immeubles)

Attributions:

Voir à la bonne marche de l'entretien ménager, de l'entretien technique et de la sécurité de l'immeuble. Assurer la coordination des services auxiliaires. Participer à l'élaboration des budgets d'opération et d'immobilisation. Préparer les divers contrats accordés par les services de l'équipement.

Participer à la préparation des plans et devis avec les firmes d'architectes et d'ingénieurs.

Représenter le collège aux assemblées de chantier. Surveiller les travaux d'aménagement et de construction.

Effectuer diverses analyses et statistiques sur les coûts d'opération de certains services et en assumer le contrôle. Diriger, coordonner et contrôler les employés de soutien du secteur ouvrier.

Assumer toute autre tâche que pourrait lui confier le directeur des services de l'équipement.

Qualifications requises:

Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle pertinent à la fonction.

À titre exceptionnel, un candidat ne possédant pas le diplôme requis mais possédant une expérience pertinente de plusieurs années sera considéré.

Traitement:

De huit mille trois cent quinze dollars (\$8315) à quatorze mille neuf cent quarante-quatre dollars (\$14,944).

La demande doit être faite sur la formule officielle du collège qui peut être obtenue au bureau du directeur des services au personnel et REMISE AVANT LE 10 AOÛT 1973 À 14:00 HEURES AU:

BUREAU DU DIRECTEUR DES
SERVICES AU PERSONNEL
6400, 16e avenue,
Montréal (408e)

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 10-11-12.

CHERCHEURS

Un organisme de recherches dans le domaine de la santé veut combler les postes suivants:

- Un statisticien (M.Sc., Ph.D. en statistiques)
- Un économiste (M.Sc. en économétrie ou en économie du travail)
- Un programmeur (Cegep, ou B.Sc. en informatique)
- Un assistant de recherche (B.Sc. commerce ou économie ou statistiques)

Rémunération selon les qualifications et les expériences du travail.

Lieu de travail: Montréal ou Québec.

Veuillez faire parvenir votre demande et curriculum vitae à:

CASE 2066, LE DEVOIR

CHEF DU SERVICE DU TRANSPORT GÉNÉRAL

MINISTÈRE DES TRANSPORTS - Poste à Québec.

Fonctions

Sous l'autorité du directeur du transport des marchandises, diriger une équipe de spécialistes chargés d'étudier et de recommander les actions gouvernementales dans le domaine du transport en général. À cette fin, le titulaire doit: faire l'inventaire des besoins de transport général de même que celui des ressources pouvant satisfaire ces besoins; proposer les normes relatives aux taux et aux permis concernant ce type de transport; documenter le dossier devant servir aux représentations auprès du gouvernement central au sujet du transport interprovincial et international; établir la nomenclature des taux et tarifs et élaborer un répertoire des permis.

Exigences

Diplôme universitaire dans une discipline appropriée, de préférence avec spécialisation en transport; environ 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste dont un certain nombre à un niveau de gestion au sein d'une entreprise de transport général.

Traitement

\$18,950 à \$23,100.

Concours

A620CK - Date limite pour l'inscription: 10 août 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec, tél.: 643-3984; Montréal, tél.: 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

COMMISSION SCOLAIRE DE CHATEAUGUAY

184, Salaberry Nord,
Châteauguay, P.Q.

OFFRE D'EMPLOI CONSEILLER EN ENFANCE INADAPTÉE

Tâche:

Sous l'autorité du directeur du service de l'enseignement il supervise l'application et l'évaluation des programmes d'enseignement de son secteur dans les écoles de langue française et de langue anglaise; il conseille et anime le personnel enseignant des classes d'enfance inadaptée; il accomplit toute autre tâche que lui confie le directeur du service de l'enseignement.

Qualifications requises:

Autorisation personnelle permanente d'enseigner, seize (16) ans de scolarité avec spécialisation d'au moins une année (ou 30 crédits) en psychologie de l'enfance inadaptée, connaissance du français et de l'anglais.

Expérience:

Cinq (5) ans d'expérience dans l'enseignement dont deux (2) auprès d'enfants inadaptés.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature avant le 10 août prochain, en joignant leur curriculum vitae et une photo récente à:

Commission Scolaire de Châteauguay
a/s du Service du Personnel
184 Salaberry Nord,
Châteauguay, P.Q.

L'Association des Jeunes Ruraux du Québec

requiert les services d'un

PERMANENT

L'ASSOCIATION

L'Association des Jeunes Ruraux du Québec (A.J.R.Q.) est un mouvement de jeunesse (5,000 membres) en milieu rural à buts non lucratifs visant des objectifs de formation des jeunes ruraux et de valorisation du milieu.

LE DÉFI

Sous l'autorité du Conseil Exécutif, le permanent sera chargé de mandats à court et à long terme concernant l'animation, l'administration, l'information, la coordination et le financement des projets et des politiques de l'Association. Il s'occupera du secrétariat général tout en étant agent de liaison avec les fédérations régionales. De plus, il pourrait être appelé à faire des analyses de la situation du mouvement et à suggérer des politiques au Conseil Exécutif.

LE CANDIDAT

Jeune, dynamique, motivé au travail de groupe, ayant acquis une bonne formation et une certaine expérience de travail; il possède des notions d'administration, d'animation, de psychologie, de pédagogie, de sociologie, et d'anglais. Il est capable de travailler avec les jeunes et désireux de bâtir quelque chose avec eux, tout en ayant beaucoup d'initiative pour organiser son travail pratique. Son travail est exigeant mais lui apporte une expérience et un enrichissement personnel indiscutable. Il s'exprime et rédige avec facilité. Il travaillera à Québec mais se déplacera souvent dans toute la province. Il recevra un traitement convenable en plus d'allocations pour les frais de déplacements. Il est disponible immédiatement.

Faire parvenir offre de services et curriculum vitae avant le 13 août à:

Association des Jeunes Ruraux du Québec
Mlle Ginette Cossette, secrétaire
637, Grande Ligne
Saint-Narcisse
Comté de Champlain
Tél.: (418) 328-3615

Un certain mimétisme...

L'OCDE oriente sa recherche économique vers la "qualité de vie"

Par Michel Guénard

Dans sa livraison de juin, l'Observateur de l'OCDE, mensuel de liaison des pays membres de l'Organisation pour la coopération et le développement décrit avec moult détails la première phase des travaux concernant l'élaboration d'une série d'indicateurs sociaux. La prochaine étape des travaux (la plus décisive) consistera à mettre sur pied des méthodes de mesure pouvant isoler les aspects qualitatifs de la croissance économique. Jeu révélateur où la chère entourage le squelette pourrait entraîner des jugements

politiques qu'économiques. "C'est ainsi, écrit l'Observateur, que pour identifier les progrès accomplis dans le domaine de la santé, on se fonde d'ordinaire sur le nombre de lits d'hôpital ou de docteurs pour 1000 habitants et ce sont les dépenses afférentes à ces activités de "santé" qui sont comptées comme un élément du produit national brut: mais ce qu'il importe de mesurer, c'est le nombre de personnes qui sont en bonne santé et le nombre d'années qu'elles passent en bonne santé." Il en est de même du pro-

blème de l'éducation: le groupe de recherche (statisticiens, économistes, sociologues, politiciens) va plus loin que la compilation stérilisante des dépenses d'enseignement ou le nombre d'années d'éducation formelle en tentant de mesurer ce que les étudiants retiennent effectivement du processus. Selon l'Observateur, "Les techniques permettant de mesurer ces attitudes personnelles et d'en faire la somme en sont encore à leurs premiers pas et c'est pourquoi, au cours de la deuxième phase,

on fera appel (ne serait-ce qu'à titre expérimental) aux méthodes de recherche les plus avancées. En mai dernier, à l'occasion du congrès de l'ACFAS, M. André Raynaud, président du Conseil économique du Canada, vantait les mérites du modèle économétrique CAN-DID, dont la banque de données devait servir de future pierre d'assise aux chercheurs canadiens. Dans un même élan, M. Raynaud avait qualifié "l'objectivité" de ces données ne rendait pas compte de la réalité économi-

que du pays et qu'il fallait suppléer à cette lacune en dirigeant les recherches économiques vers une élaboration de "statistiques sociales."

Le président du CEC était cependant resté muet sur le contenu qualitatif des futures variables sociales qu'il sou-

haitait voir incluses dans un éventuel rapport général sur la situation économique du Canada. En résumé, la qualité de vie d'une population s'exprime au moyen d'un grand nombre de références qu'il faut apprécier à leur mérite et en tenant

compte des désavantages externes liés à l'activité économique. L'exemple patent qui nous vient à l'esprit concerne le transport urbain: la production d'automobiles, mesure de richesse compensée-t-elle le coût de la dégradation du milieu urbain, dégra-

dation causée par l'utilisation abusive de ce véhicule. Se tourner vers les variables qualitatives, c'est tenter de répondre à cette dernière question en mesurant la "réalité économique" sans la dépolluer de sa dimension humaine....

Avis légaux - Avis publics

DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE PAR MERALDA LTD.
PRENEZ avis que MERALDA LTD. demandera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives la permission d'abandonner sa chartre.
DATE A MONTREAL, ce 24ème jour de juillet, 1973.
MEYEROVITCH & GOLDSTEIN
Procureurs de la Compagnie

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 juillet, 1973 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Criterion Products Company Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 19e jour de juillet 1973, sous le numéro 244625. Ce 25e jour de juillet, 1973
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

ROYDON INVESTMENTS LTD.
AVIS est par les présentes donné que ROYDON INVESTMENTS LTD., une compagnie incorporée en vertu de Loi des Compagnies et ayant son siège social dans les villes et districts de Montréal, d'adresses au Ministère des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives, pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre.
DATE A MONTREAL, Qué., ce 17ème jour de mois de juillet, 1973.
Secrétaire - Alfred Gloor

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE
No. 02-402780-73
HOMPLIN, REALTY LIMITED, corps politique, 1432, rue Poirier, V. St-Laurent district de Montréal, demanderesse

JACQUES CHASSAT, boulanger, autrfois du 8590 Jean Brillant, 701, V. LaSalle district de Montréal, maintenant de lieux inconnus, et, AGNES BELANGER, son épouse, commune en biens, des mêmes lieux
défendeurs
Il est enjoint à Jacques Chassat et à son épouse, Agnes Belanger, à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 25 juillet 1973
Mes de Grandpère & Assoc's
Suite 500
Place Victoria
Montréal 115, P.Q.
Procureurs de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE
No. 02-4025358-73
LA COMMISSION SCOLAIRE DE MILLE ILES, corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 2275 Honoré Mercier, Ste-Rose, Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CALVIN CLARK, autrfois résident et domicilié au 3577 rue Ignace, Fabreville, Ville de Laval, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur
IL EST ENJOINT à CALVIN CLARK à l'intention d'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 26 juillet, 1973
Me WILFRED LEFEBVRE
GREFFIER ADJOINT
Mes DAGENAIS, LALANDE & COUTU
3 Place Laval
Suite 500
Chomedey, Laval, P.Q.
Avocats de la demanderesse.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
AVIS AUX ENTREPRENEURS
Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO. 1272" concernant:
SYSTEME CENTRAL DE CLIMATISATION
IMMEUBLE ADMINISTRATIF, VOIE MARITIME, REGION DE L'EST
seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou à l'immeuble de la voie maritime, église de Saint-Lambert, boîte postale 97, Saint-Lambert, Qué. J4K 4X8, ou à l'immeuble de la voie maritime, 202, rue Pitt, Cornwall, Ontario, jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'est, le jeudi, 16 août, 1973.
On pourra obtenir les plans, devis, formules de soumission, conditions de travail et formule de contrat, en français ou en anglais, en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 308, Qué., ou au Secrétaire, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou au directeur régional, immeuble de la voie maritime, boîte postale 97, Saint-Lambert, Qué. J4K 4X8, ou au Directeur de l'Administration, immeuble de la voie maritime, 202, rue Pitt, Cornwall, Ontario, contre le versement de cent dollars (\$100.00), pour chaque jeu de documents, montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours des dates fixées ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.
Le soumissionnaire doit fournir soit un dépôt afférent à la soumission, représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit une garantie de soumissions, représentant dix pour cent (10 p. 100) de la soumission, par laquelle il s'engage à passer un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et à satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.
Les sous-traitants dont la liste suit, devront remettre leur soumission scellée avec le bon de garantie nécessaire, au bureau des soumissions déposées de Cornwall, a/s Guaranty Trust, 254, rue Pitt, Cornwall, Ontario avant 15 heures, heure avancée de l'Est, le mardi 14 août, 1973.

BON DE GARANTIE
Mécanique (section 10) \$ 13,000.00
Electricité (section 11) \$ 2,000.00
Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.
L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.
ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, 26 JUILLET, 1973.
Le Secrétaire,
L.E. Bédard.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE
No. 02-4025453-73
LA COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE ILES, corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 2275 Honoré Mercier, Ste-Rose, Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

Succession de Armand Biledeau
En son vivant de Montréal décédé le 24 novembre 1972.
Le soussigné donne avis que sous l'empire de la Loi de la curatelle publique (Chapitre 91 des lois du Québec 1971), il est administrateur d'office à cette succession, et il recevra, à l'adresse ci-dessus, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.
Le Curateur public du Québec
8119 boul. St-Laurent
Montréal 354, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE
No. 02-4025358-73
LA COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE ILES, corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 2275 Honoré Mercier, Ste-Rose, Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

REAL DESJARDINS, autrfois résident et domicilié au 1993 - 4ème Avenue, Fabreville, Ville de Laval, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus, défendeur
IL EST ENJOINT à REAL DESJARDINS à l'intention d'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 26 juillet 1973
Me WILFRED LEFEBVRE
GREFFIER ADJOINT
Mes DAGENAIS, LALANDE & COUTU
3 Place Laval
Suite 500
Chomedey, Laval, P.Q.
Avocats de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE
No. 02-4025362-73
LA COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE ILES, corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 2275 Honoré Mercier, Ste-Rose, Ville de Laval, district de Montréal, demanderesse

CLAUDE BOURASSA, autrfois résident et domicilié au 3877 Boulevard Ste-Rose, Fabreville, Ville de Laval, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus, défendeur
IL EST ENJOINT à CLAUDE BOURASSA à l'intention d'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 26 juillet 1973
Me WILFRED LEFEBVRE
GREFFIER ADJOINT
Mes DAGENAIS, LALANDE & COUTU
3 Place Laval
Suite 500
Chomedey, Laval, P.Q.
Avocats de la demanderesse.

COMMISSION SCOLAIRE JOUTEL-MATAGAMI
C.P. 190 MATAGAMI QUÉ. JOY-ZAO
APPEL D'OFFRES
La Commission Joutel-Matagami recevra jusqu'à 4:00 heures p.m., le 15 août 1973, des soumissions sous enveloppes scellées pour l'achat d'aménagement et d'outillage pour l'école Galinée, à Matagami et l'école Laurent Bélanger à Joutel.
A-1 Mobilier scolaire et d'administration
A-2 Mobilier métallique
A-3 Équipement divers
F. Commerce à machines de bureau
Q. Audio-visuel
Les soumissionnaires sont priés de ne demander que les sections qui peuvent les intéresser.
Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le formulaire préparé à cet effet fin par la commission scolaire, auquel il faudra joindre un chèque visé ou un bon de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de sa soumission, si celui-ci dépasse \$2,000.00. La soumission sera remise dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.
Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges pour chacune des sections du projet à partir du 27 juillet 73 en s'adressant à Monsieur Bernard Le Régent, responsable des achats, Commission Scolaire Joutel-Matagami, C.P. 190, Matagami, Téléphone: 819-729-4361.
Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public qui aura lieu à 14:00 heures p.m., le 15 août 1973 au bureau de la Commission Scolaire Joutel-Matagami, 1, rue du Portage, Matagami, Qué.
La commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.
Bernard Le Régent,
Directeur Général.
Matagami, le 25 juillet 1973.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
(division des divorces)
DAME AUDREY BROWN CLARK, épouse de Robert MacDonald Clark de Ville Saint-Laurent, district de Montréal, résident et domiciliée au 1070 rue Clément, Requérente
VS.
ROBERT MACDONALD CLARK, commis, de lieux inconnus, Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé ROBERT MACDONALD CLARK est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la première publication. Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête précitée sera obtenue contre vous par défaut en jugement de Divorce accompagné de tout ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 26 juillet 1973
Me SHUSTER, MARCOWITZ & GLAZIER
1255 Phillips Square
Suite 603
Montréal 111, P.Q.
Me Jean-Guy Vagueois,
REQUÊTE ADJOINT
Avocats de la requérante

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
AVIS AUX ENTREPRENEURS
Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT 1273" concernant:
REPARATIONS AU MUR EXTERIEUR
IMMEUBLE ADMINISTRATIF, BUREAU DE CORNWALL, VOIE MARITIME
seront reçues aux bureaux de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario K1R 7R9, ou à l'immeuble de la voie maritime, église de Saint-Lambert, boîte postale 97, Saint-Lambert, Qué. J4K 4X8, ou à l'immeuble de la voie maritime, 202, rue Pitt, Cornwall, Ontario, K6J 3P7, jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'Est, le mardi 14 août 1973.
On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat, en français ou en anglais, en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 308, Qué., ou au Secrétaire, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou au directeur régional, immeuble de la voie maritime, boîte postale 97, Saint-Lambert, Qué. J4K 4X8, ou au directeur de l'Administration, immeuble de la voie maritime, 202, rue Pitt, Cornwall, Ontario, contre le versement de cent dollars (\$100.00), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.
Le soumissionnaire doit fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission ou 25,000 dollars plus cinq pour cent (5 p. 100) de la différence entre le prix de la soumission et la somme de 25,000 dollars, en conformité des conditions de la formule de soumission, ou une garantie de soumission, représentant 10 p. 100 de la soumission, devenant nulle s'il passe un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et fournit des garanties à la satisfaction de l'Administration.
Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications. L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.
ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, LE 27 JUILLET, 1973.
Le Secrétaire,
L.E. Bédard.

AVIS est par les présentes donné conformément à la loi des pouvoirs spéciaux de certaines corporations que la garantie créée par l'acte de fiduciecommissaire portant hypothèque, cession et assignation exécuté entre Valley Textile Agencies Corporation Ltd et Abe Wronsky comme fiduciecommissaire devant le notaire Jules Blond sous la minute numéro 7501 et enregistré au Bureau du Régistrateur de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 29 avril, 1972, sous le numéro 234085, est devenu exécutoire.
Léon Friedman (SDG)
Agent pour fiduciecommissaire
Montréal 24 juillet, 1973

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE
No. 02-4025355-73
TILMOND LE BRETON, chauffeur, demeurant à 8639 10e Avenue, app. 5, à Montréal, dit district
Demandeur
JOSEPH ADELARD ARSENAULT, autrfois domicilié à 6140 rue Chambord app. 2 à Montréal dit district et maintenant de lieux inconnus
défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur JOSEPH ADELARD ARSENAULT, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été déposée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
Montréal, ce 28 juillet 1973
Jean Guy Vagueois, P.A.C.S.M.
Mes Desjarlais, Cousineau, Villanovet & Cadieux, avocats
463 rue Church
Verdun, Qué.
Tél.: 767-5376

VILLE DE PIERREFONDS
AVIS PUBLIC
ROLE DE VALEUR LOCATIVE (COMMERCES)
AVIS est par la présente donné que le rôle de valeur locative (commerces) pour l'année 1973 a été déposé à mon bureau par le Commissaire à l'évaluation de la Communauté urbaine de Montréal, le 23 juillet 1973. Quiconque désire en prendre connaissance peut le faire durant les heures de bureau.
Toute plainte doit être déposée à mon bureau. Le délai pour déposer une plainte contre le rôle de valeur locative est de quatre (4) mois à compter de l'expédition du compte de taxes basé sur la valeur locative.
DONNE A PIERREFONDS ce vingt-quatrième jour de juillet mil neuf cent soixante-treize.
GABRIEL LEGAULT
Greffier

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
(division des divorces)
DAME AUDREY BROWN CLARK, épouse de Robert MacDonald Clark de Ville Saint-Laurent, district de Montréal, résident et domiciliée au 1070 rue Clément, Requérente
VS.
ROBERT MACDONALD CLARK, commis, de lieux inconnus, Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé ROBERT MACDONALD CLARK est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la première publication. Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête précitée sera obtenue contre vous par défaut en jugement de Divorce accompagné de tout ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 26 juillet 1973
Me SHUSTER, MARCOWITZ & GLAZIER
1255 Phillips Square
Suite 603
Montréal 111, P.Q.
Me Jean-Guy Vagueois,
REQUÊTE ADJOINT
Avocats de la requérante

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
AVIS AUX ENTREPRENEURS
Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT 1273" concernant:
REPARATIONS AU MUR EXTERIEUR
IMMEUBLE ADMINISTRATIF, BUREAU DE CORNWALL, VOIE MARITIME
seront reçues aux bureaux de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario K1R 7R9, ou à l'immeuble de la voie maritime, église de Saint-Lambert, boîte postale 97, Saint-Lambert, Qué. J4K 4X8, ou à l'immeuble de la voie maritime, 202, rue Pitt, Cornwall, Ontario, K6J 3P7, jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'Est, le mardi 14 août 1973.
On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat, en français ou en anglais, en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 308, Qué., ou au Secrétaire, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou au directeur régional, immeuble de la voie maritime, boîte postale 97, Saint-Lambert, Qué. J4K 4X8, ou au directeur de l'Administration, immeuble de la voie maritime, 202, rue Pitt, Cornwall, Ontario, contre le versement de cent dollars (\$100.00), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.
Le soumissionnaire doit fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission ou 25,000 dollars plus cinq pour cent (5 p. 100) de la différence entre le prix de la soumission et la somme de 25,000 dollars, en conformité des conditions de la formule de soumission, ou une garantie de soumission, représentant 10 p. 100 de la soumission, devenant nulle s'il passe un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et fournit des garanties à la satisfaction de l'Administration.
Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications. L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.
ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, LE 27 JUILLET, 1973.
Le Secrétaire,
L.E. Bédard.

Une proposition de \$11 millions à Melchers

MONTREAL (PC) — Des hommes d'affaires du Québec ont offert d'acheter 711,050 des Distilleries Melchers et de souscrire 625,000 actions.

En annonçant cette nouvelle sans préciser de quel groupe il s'agit, le lieutenant-colonel Sarto Marchand, président de Melchers, a ajouté que l'offre est de \$8 l'action achetée et de \$8.50 l'action achetée. Des 711,050 actions sont détenues par le sénateur Paul Desruisseaux et sa famille.

M. Marchand a déclaré qu'une décision sera prise bientôt sur les deux offres. Si elles sont acceptées, le groupe contrôlera 55 pour cent du capital-actions de la compagnie.

Lundi, toute transaction sur le titre Melchers a été suspendue sur les Bourses de Montréal, Toronto et Vancouver, en prévision de la déclaration de la compagnie.

Toute acceptation des offres devra être approuvée par les Commissions des valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario, et par les Bourses de Montréal, de Toronto et de Vancouver.

Texasulf a pris une décision...

(d'après PC) — Dans les milieux financiers new-yorkais on apprendit hier que l'importante société américaine Texasulf en était venue à une décision ferme au sujet de l'offre d'achat de 10 millions d'actions à \$29 l'unité faite par la Corporation de développement du Canada. Pendant ce temps à Toronto, où M. Hampson, président de la CDC a passé la journée d'hier en conférence avec les membres de sa société, on croit que la Corporation n'a pas offert un mon-

tant assez élevé pour les actions de la Texasulf, même si le prix du marché est actuellement inférieur au prix offert par la CDC.

Entre-temps, dans les cercles miniers on ne semble pas se soucier outre mesure de l'offre faite par une société d'Etat pour le contrôle de la Texasulf, une entreprise minière multi-nationale dont la majorité des investissements sont faits au Canada. Si l'offre de la CDC est acceptée, la société d'état de-

tiendra environ 35 pour cent des actions en circulation, ce qui suffirait à toute fin pratique à contrôler une compagnie.

Certains analystes disent que la CDC sera chanceuse si elle réussit à acheter 10 millions d'actions à \$29 chacune. Rick Boulay, de Moss, Lawson and Co., croit que les actions de Texasulf auraient pu prochainement dépasser \$29 sans l'offre de la CDC. "Il est inévitable que le prix des métaux va monter et cela signifie que le prix des actions de la Texasulf va monter aussi."

La dernière circulaire de la Canadian Business Service dit qu'on peut s'attendre à des offres de la part de compétiteurs et qu'un prix de \$35

l'action serait plus réaliste. Jusqu'ici, les directeurs de Texasulf n'ont fait aucun commentaire sur la possibilité d'offrir de la part de compétiteurs.

L'annonce de la nouvelle, faite au cours de la semaine, a pris par surprise les directeurs de compagnies minières.

L.E. Grubb, président de l'International Nickel of Canada Ltd., a qualifié l'offre de "surprenante et intéressante" mais n'a fait aucun autre commentaire.

Martin P. Connell, vice-président exécutif de la Conwest Exploration, a déclaré qu'il n'y avait rien de désordonné dans la façon adoptée par la CDC pour prendre le contrôle de la Texasulf.

La Banque d'Angleterre passe à l'attaque

LONDRES (AFP) — A la suite des pressions exercées sur le marché monétaire par la Banque d'Angleterre pour défendre la livre, le taux

d'escompte britannique est passé, hier, de neuf à 11.5 pour cent, bien au-delà du précédent niveau record 10 pour cent qui datait du lendemain de la déclaration de la Première guerre mondiale.

H-Q
\$100 millions à 8.55%

La Commission hydroélectrique de Québec annonce qu'elle vient de négocier aux Etats-Unis un emprunt de 100,000,000. dollars dont le produit sera ajouté à ses fonds généraux et servira à financer son programme de construction et ses investissements dans le projet de la Baie James.

Les nouvelles obligations (série "CF") porteront intérêt au taux de 8 1/2 pour cent et seront offertes au public à un prix de 99.50 plus l'intérêt couru pour procurer un rendement approximatif de 8.55 pour cent. Ces obligations seront datées du 1er août 1973 et viendront à échéance le 1er août 2003.

La Commission pourra racheter cette nouvelle émission par anticipation en totalité ou en partie, sur préavis d'au moins 30 jours, à compter du 1er août 1988 aux pourcentages du montant principal suivants:
● 103 pourcent du 1er août 1988 au 31 juillet 1991
● 102 pourcent du 1er août 1991 au 31 juillet 1994
● 101 pourcent du 1er août 1994 au 31 juillet 1998, et 100 pourcent par la suite.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.
7035 AVE. DU PARC
270-1141
Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152
LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

OFFICE NATIONAL DE L'ENERGIE AVIS DE DEMANDE

SOYEZ AVISES qu'une demande a été déposée auprès de l'Office national de l'énergie par la TransCanada PipeLines Limited (ci-après appelée "la demanderesse") pour l'obtention d'ordonnances, en vertu des articles 50 et 53 de la Loi sur l'Office national de l'énergie, qui permettent d'établir les taux ou droits justes et raisonnables que la demanderesse peut exiger pour le gaz naturel vendu par elle au Canada, et de rejeter tout tarif, ou taux ou droit existants, ou toute partie de ceux-ci, qui ne sont pas conformes aux taux ou droits justes et raisonnables ainsi établis, et pour l'obtention d'une "ordonnance d'accélération des procédures" en vertu du paragraphe 5.2(1) des Règles de pratique et de procédure de l'Office national de l'énergie.

ET QUE L'OFFICE A ORDONNE QUE:

1. Tout répondant ou intervenant qui a l'intention de former opposition à ladite demande ou d'y intervenir produise, le ou avant le 13^e jour d'août 1973, auprès du Secrétaire de l'Office (trône) 30 exemplaires d'une déclaration écrite contenant sa réponse ou sa plaidoirie avec tous renseignements, détails ou documents à l'appui, qui comprendra un énoncé concis des faits permettant de déterminer la nature de l'intérêt du répondant ou de l'intervenant dans les procédures et toutes les représentations que le répondant ou l'intervenant désire faire relativement à ladite demande; qui indiquera, s'il y a lieu, quelle partie de la demande doit être entendue de vive voix en vertu d'une ordonnance d'accélération des procédures, et qui portera le nom et l'adresse du répondant ou de l'intervenant ou de son procureur à qui des communications peuvent être faites. De plus, tout répondant ou intervenant doit faire parvenir trois (3) exemplaires de sa réponse ou de sa plaidoirie, et des renseignements, détails ou documents à l'appui, à la demanderesse.

2. Toute partie intéressée puisse examiner une copie de ladite demande et des plaidoiries déposées avec celle-ci au bureau de

L'Office national de l'énergie
Immeuble Trebla
473, rue Albert
Ottawa, Ontario
K1A 0E5

ou aux bureaux de la demanderesse à l'adresse suivante:

TransCanada PipeLines Limited
Commerce Court West
Toronto, Ontario
M5L 1C2
ou
407—8th Avenue South West
Calgary, Alberta
T2P 2M7

FAIT en la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, ce 13^e jour de juillet 1973.

L'OFFICE NATIONAL DE L'ENERGIE
"Robert A. Stead"
Robert A. Stead,
Secrétaire.

Roland Hémond, directeur gérant des White Sox?

CHICAGO (AP) — Stu Holcomb, directeur gérant des White Sox de Chicago, a démissionné hier. Holcomb n'était pas d'accord avec les décisions, en ce qui concerne les joueurs, prises par l'instructeur-chef, Chuck Tanner, qu'il avait lui-même nommé à ce poste en 1970.

Il n'y a pas eu d'annonce officielle de la résignation de Holcomb, alors qu'on n'a pu joindre le propriétaire John Allyn.

Un Québécois de Sorel, Roland Hémond, qui est présentement le directeur du personnel des joueurs des White Sox,

et l'un des rares administrateurs québécois dans le monde du baseball, serait, si Allyn accepte la démission, le remplaçant de Holcomb.

Hémond a d'ailleurs déclaré qu'il était surpris à la suite de l'annonce de la nouvelle, dévoilée à la presse alors que Holcomb a remis la lettre qu'il avait fait parvenir au propriétaire de l'équipe de la ligue Américaine.

Interrogé au téléphone, Holcomb a mentionné comme l'un des désaccords avec le gérant, "le choix de Tanner" de garder dans l'alignement Hank Allen, le frère aîné du premier

but Dick Allen, au début de la saison, au détriment d'un joueur plus jeune.

"Dès le camp d'entraînement, je n'étais pas en faveur de la formation de 25 joueurs que nous possédions, mais je n'ai pas rouspété," a dit Holcomb.

"A mesure que la saison progressait et que nous étions affectés par les blessures, nous avons rappelé quelques jeunes joueurs pour combler les vides. Je pensais que nous aurions dû les garder. C'est à ce moment que Chuck a dit qu'il gèrerait le club à sa façon sans quoi j'aurais à me trouver un

autre gérant."

Tanner et Hémond avaient été engagés par Holcomb alors qu'ils étaient dans l'organisation des Angels de la Californie.

"Je crois que notre trio a travaillé dans l'union comme un groupe ou un club peuvent le faire, sans qu'il n'y ait eu de mésententes entre nous. Jusqu'au jour où Roland et Chuck ont acquis Phil Regan sans me consulter," a ajouté Holcomb.

Les White Sox avaient acheté le contrat du vétéran lanceur l'an passé dans une tentative ultime et vaine de rattrapper les Athletics d'Oakland au premier rang de la section Ouest.

"Je n'ai pas aimé la transaction qui impliquait Regan et je leur ai dit," a noté Holcomb. Après coup, nous sommes devenus compatibles, mais il m'était devenu évident que nous ne formions plus une équipe à trois."

Les White Sox étaient considérés comme de sérieux aspirants au titre de leur section au début de la saison, mais se sont écroulés à la suite de blessures à leurs joueurs-clés.

annonces classées - 844-3361

A LOUER
 VILLERAY, 4½ chauffé, balcon, libre 1er août, ménage frais fait, plancher varathane. Tél. 274-3980 31-7-73

AMEUBLEMENT A VENDRE
 MEUBLES NON PEINTS, vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine, 207 Beaubien est. Tél. 276-9067. 1-8-73

ANTIQUE
 A VENDRE mobilier de salle à manger style Tudor, comprenant bahut, vaisselier, table 6 places avec extension jusqu'à 10, avec 5 chaises et un fauteuil. S'adresser à 341-4916. 30-7-73

ANTIQUE
 BELLES PIÈCES DE COLLECTION, rares et authentiques du XVIIIe et du XIXe siècle. Armoire Louis XIII en pin, avec tenture verte d'origine, armoire à seaux en pin, buffet bas Louis XV en noyer noir, buffet 3 corps en pin, table secrétaire en noyer tendre, 3 tiroirs et une entretoise en H, lit cariole en cuivre jaune 54", cheval de bois. Tél. soir 584-2631. 30-7-73

ANTIQUE
 ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier jour 331-0251 soir 667-0774, J.N.O.

ANTIQUE
 Grand choix d'antiquités: authentiques, canadiens et autres. Prix très raisonnables. Ouvert tous les jours jusqu'à 8h30 p.m. Dimanche inclusivement, 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél. 435-4350. 11-8-73

APPARTEMENTS A LOUER
 ILE-DES-SOEURS, 8e étage, 3½ ménage fait, vue panoramique, piscine sauna, sous-location immédiate. Fin du bail 30 avril 1974. Tél. 658-8681. 1-8-73

COIN MARQUETTE ET LAFONTAINE
 Appartement, 4½ neuf, rez-de-chaussée, électricité, chauffage, taxes payées, prix \$150 par mois, 1 mois de loyer gratuit. Tél. 849-1966 ou 849-1854, J.N.O.

CHAUFFE
 1er plancher, 6½ appartements, sous-sol, \$125., pour 15 août. 841 St-Dominique. Tél. 381-9523. 30-7-73

APPARTEMENTS A LOUER
 LONGUEUIL, beau grand 4½ à sous-louer, chauffé, eau chaude, éclairé, taxes payées, autobus à la porte, 5 minutes du métro. Vue panoramique sur fleuve et Montréal. Tél. 677-5681. 30-7-73

ENTRETIEN-REPARATIONS
 DECAPAGE, sablage à jet, réparations, finition meubles antiques, achat, vente. Les Apôtres du Québec, 4855 Ste-Catherine est. Tél. 259-0779. 8-8-73

GARDERIES
 PENSION DE CAMPAGNE pour enfants de 3 à 12 ans, un jour, une semaine, un mois. Piscine, golf, jeux organisés. Tél. 659-2277. 3-8-73

HOMMES DEMANDES
TECHNICIENS D'ENTRETIEN D'EQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES
 Une agence du Gouvernement fédéral à Ottawa a besoin de techniciens pour entretenir par roulement un télétype et des équipements électroniques de communications. Les candidats devront avoir terminé leurs études secondaires ou techniques et avoir plusieurs années d'expérience. On donnera la préférence aux postulants qui connaissent bien les circuits logiques à l'état solide et ayant de l'expérience dans l'entretien des équipements du télétype Modèle 28. Le traitement annuel de début qui pourrait atteindre 11 581 dollars sera fonction de la formation et de l'expérience des candidats retenus. Les demandes devront être complètes en ce qui concerne la formation et l'expérience et être envoyées à: **CASE 87, LE DEVOIR** 1-8-73

FEMMES DEMANDES
 PERSONNE sachant faire une cuisine délicate 2 à 3 jours par semaine pour dame seule. Tél. 935-2957. 31-7-73

FEMMES DEMANDES
L'INSTITUT MARGUERITE-BOURGEOIS
 4873, avenue Westmount
 Montréal 217, P. Québec requiert les services d'une **SECRÉTAIRE DE DIRECTION**
NATURE DU TRAVAIL: Fonction de secrétaire auprès du Directeur général, qui agit également comme Directeur du personnel.
FONCTIONS PRINCIPALES:
 — Prendre en note les délibérations du Conseil d'administration et rédiger les procès-verbaux des assemblées.
 — Prendre la dictée et rédiger la correspondance.
 — Tenir à jour l'agenda du Directeur, fixer ses rendez-vous et recevoir ses visiteurs.
 — Classer et conserver les documents du Directeur et du Conseil.
 — Accomplir tout autre travail connexe.
EXIGENCES:
 12me année ou Secondaire V
 Sténographie et dactylographie
 Au moins cinq ans d'expérience pertinente, dont une partie à titre de secrétaire.
SALAIRE:
 De \$5 868 à \$7 721, suivant l'expérience.
 Faire parvenir son curriculum vitae au DIRECTEUR GÉNÉRAL à l'adresse ci-dessus, avant le 4 août 1973. 30-7-73

HOMMES OU FEMMES DEMANDES
MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES
EMPLOIS À CARACTÈRE OCCASIONNEL
LES POSTES:
 Boucher et Préposé au matériel
 Sténo-dactylo
 Dactylo
 Travailleuse sociale
 Infirmière hygiéniste
 Infirmière
 Mécanicien en gaz et diesel
 Mécanicien machines fixes
 Plombier
 Menuisier
 Électricien
LIEU DE TRAVAIL: Régionales de Fort-Chimo et Poste-de-la-Baleine
 Territoire du Nouveau-Québec
 La langue anglaise est requise.
INSCRIPTION: Les inscriptions doivent parvenir directement au: **Ministère des Richesses naturelles Bureau du Personnel a/s M. Gilles Courte 1620, boul. de l'Entente Québec (6) G1A 1P2**
ÉCHÉANCE: Les inscriptions doivent parvenir avant le 17 août 1973
REMARQUES: Prime d'éloignement

FEMMES DEMANDES
SECRÉTAIRE
 Bureau de dentiste dans NDG cherche secrétaire dans la vingtaine, bilingue, avec expérience et notions de comptabilité. Avantages sociaux. Salaire \$5,200. **Tél: 481-5265** 30-7-73

RECEPTIONNISTE-SECRÉTAIRE
 bilingue pour agence de publicité. Téléphonez pour rendez-vous à 866-3611. Mlle Grenier. 30-7-73

LOCAUX A LOUER
 GRAND LOCAL à louer, secteur Petite Bourgogne, angle Notre-Dame et Canning et autre petit local pouvant servir d'atelier pour artiste. Tél. 254-6995 et 334-0141. 30-7-73

LOGEMENTS DEMANDES
 OUTREMONT, cherchons logement, 8 pièces, 1er septembre. Tél. entre 9 et 10h30 a.m., 5 et 3h p.m. 739-0958. 2-8-73

BAS DUPLEX ou maison de ville, 3 chambres, sous-sol, garage. Outremont, Ville Mont-Royal ou Westmount de \$300 à \$400 par mois. Tél. 842-9125. C. Bouvet. 30-7-73

COTE-DES-NEIGES, OUTREMONT
 cherchons logement 6 ou 7 pièces. Bas duplex de préférence. Libre 1er septembre ou 1er octobre. Tél. 733-4038 ou 481-0779. 30-7-73

LOGEMENTS A LOUER
 2201 EDOUARD-MONTPÉTI, sous-sol, 4½. Tél. 738-3193. 30-7-73

NDG, haut de duplex, 7 ½ pièces, chauffé, eau chaude, garage, libre 1er septembre. \$200. Tél. 484-9998. 30-7-73

BEAU LOGEMENT, près Université de Montréal et Collège Marie-de-France. Libre 1er septembre ou 1er octobre. \$250. Tél. jour 873-2498, soir 739-2962 demandez M. Dussault. 3-8-73

FEMMES DEMANDES
L'INSTITUT MARGUERITE-BOURGEOIS
 4873, avenue Westmount
 Montréal 217, P. Québec requiert les services d'une **SECRÉTAIRE DE DIRECTION**
NATURE DU TRAVAIL: Fonction de secrétaire auprès du Directeur général, qui agit également comme Directeur du personnel.
FONCTIONS PRINCIPALES:
 — Prendre en note les délibérations du Conseil d'administration et rédiger les procès-verbaux des assemblées.
 — Prendre la dictée et rédiger la correspondance.
 — Tenir à jour l'agenda du Directeur, fixer ses rendez-vous et recevoir ses visiteurs.
 — Classer et conserver les documents du Directeur et du Conseil.
 — Accomplir tout autre travail connexe.
EXIGENCES:
 12me année ou Secondaire V
 Sténographie et dactylographie
 Au moins cinq ans d'expérience pertinente, dont une partie à titre de secrétaire.
SALAIRE:
 De \$5 868 à \$7 721, suivant l'expérience.
 Faire parvenir son curriculum vitae au DIRECTEUR GÉNÉRAL à l'adresse ci-dessus, avant le 4 août 1973. 30-7-73

HOMMES OU FEMMES DEMANDES
MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES
EMPLOIS À CARACTÈRE OCCASIONNEL
LES POSTES:
 Boucher et Préposé au matériel
 Sténo-dactylo
 Dactylo
 Travailleuse sociale
 Infirmière hygiéniste
 Infirmière
 Mécanicien en gaz et diesel
 Mécanicien machines fixes
 Plombier
 Menuisier
 Électricien
LIEU DE TRAVAIL: Régionales de Fort-Chimo et Poste-de-la-Baleine
 Territoire du Nouveau-Québec
 La langue anglaise est requise.
INSCRIPTION: Les inscriptions doivent parvenir directement au: **Ministère des Richesses naturelles Bureau du Personnel a/s M. Gilles Courte 1620, boul. de l'Entente Québec (6) G1A 1P2**
ÉCHÉANCE: Les inscriptions doivent parvenir avant le 17 août 1973
REMARQUES: Prime d'éloignement

"L'affaire Parent"

Favell avec les Leafs

TORONTO (CP-AP) — Le gardien de but Doug Favell a signé un contrat avec les Maple Leafs de Toronto, de la ligue Nationale, complétant ainsi un échange entre cette équipe et les Flyers de Philadelphie.

On se rappelle que les Leafs avaient donné aux Flyers leurs droits sur le gardien Bernard Parent en échange de "considérations futures".

Le directeur gérant des Leafs, Jim Gregory, et son homologue des Flyers, Keith Allen, ont tous deux déclaré que les dirigeants des Flyers avaient offert deux choix à l'équipe torontoise. Celle-ci a finalement opté pour Favell, un ami de longue date de Parent.

Le marché avait été entrepris le printemps dernier. Parent, qui avait été le premier joueur de la LNH à passer à l'Association mon-

diale de hockey, avait quitté son équipe, les Blazers de Philadelphie, à cause de difficultés quant à son contrat. Comme Parent, avant de faire défaut, appartenait aux Leafs, ceux-ci avaient gardé leurs droits sur lui dans la LNH.

Comme les Leafs et Parent ne pouvaient en venir à un accord, Toronto a profité du 1er choix des Flyers au repêchage, a cédé son 2e choix et a donné la permission à Philadelphie de tenter de faire signer un contrat à Parent. En vertu de l'accord, si Parent consentait à jouer pour les Flyers, ceux-ci devaient envoyer un ou deux joueurs à Toronto.

Effectivement, Parent a signé son contrat avec Philadelphie le mois dernier et c'est ainsi que les Leafs ont pu mettre la main sur Favell.

Brewer reviendrait au jeu avec les Toros de Toronto

CARL BREWER, qui avait pris sa retraite il y a deux ans alors qu'il jouait pour les Blues de St-Louis de la ligue Nationale, signerait un contrat avec les Toros de Toronto (ex-Nationals d'Ottawa), de l'Association mondiale de hockey. La direction de l'équipe a convoqué une conférence de presse pour lundi et on s'attend qu'elle annonce, entre autres, que le défenseur Brewer fera partie de la formation des Toros, la saison prochaine.

LA TROUPE professionnelle d'Argenteuil donnera un spectacle de ski nautique demain, à 15 heures, au camping Val Pontbriand, à Rawdon. Il y aura des numéros de cerf volant, de parachutisme et de clowns.

LES ALOUETTES de Montréal ont annoncé avoir offert au repêchage le centre Peter Travis et le second de ligne John Huard. Huard est un ancien joueur des Patriots de la Nouvelle-Angleterre, de la ligue Nationale de football, qui s'était joint à la formation montréalaise la saison dernière. Quant à Travis, il était au nombre des recrues qui tentaient de mériter un poste avec les Alouettes.

J. L. ALBRECHT, directeur gérant des Alouettes, a annoncé hier que Mark Harris, une étoile de rugby australien, était arrivé dans la métropole après avoir quitté le camp d'entraînement des Eagles de Philadelphie, de la ligue Nationale de football. Albrecht a indiqué que les Alouettes détenaient les droits de négociation avec ce joueur de 223 livres spécialiste des bottes. S'il parvient à s'entendre avec la direction des Alouettes, il sera considéré comme joueur canadien, n'ayant jamais joué pour une équipe de football américaine.

LES TIGER CATS de Hamilton ont congédié Tommy Joe Coffey, meilleur compteur et receveur de passes de l'histoire de la ligue Canadienne de football. Ils le remplaceront par le nouveau venu Gary Kuzyk au poste d'aîlier. Coffey tentera, selon toute vraisemblance, de dénicher un poste avec une autre équipe de la LCF. En 13 saisons, Coffey a compté 971 points et capté 650 passes pour des gains de 10 320 verges et 63 touches en saison régulière. Il a été le meilleur compteur du circuit avec un total record de 148 points en une saison, soit en 1969.

Les choix de M. Lee à B.B.

Jeu de nuit, notre expert a joué de malchance, ne désignant qu'un seul vainqueur. Jusqu'à présent, il a choisi 13 vainqueurs en 40 départs. Voici ses choix pour la fin de semaine:

SAMEDI
 1ère course: 1-Battling Mir (7); 2-Moss Green (5); 3-Bux Benny (3).
 2e course: 1-Vine Time (6); 2-Dyna Hill (2); 3-C.D. Excell (1).
 3e course: 1-All Alert (4); 2-Jefferson Rainbow (5); 3-Taget Maid (1).
 4e course: 1-Dark Point (7); 2-Ron Lobell (1); 3-Vifardan (8).
 5e course: 1-Golden Able (6); 2-Charlie G. (3); 3-Portage Starr (1).
 6e course: 1-Rebel Yell (5); 2-Miloy's Shoe (4); 3-Keystone Ideal (2).
 7e course: 1-Frosty Caper (2); 2-Roderick Dhu (4); 3-Miss Caillette (7).
 8e course: 1-Battle Dress (2); 2-Moon Volo (1); 3-Fire Dance (9).
 9e course: 1-Armbr Norma (2); 2-Noreen Napoleon (5); 3-Perky Mindy (1).
 10e course: 1-Norman Drummond (2); 2-Silver Button (3); 3-Kim's Shoe (6).
 Ce soir, M. Lee mise \$24 de la façon suivante:
 1ère course: au mutuel, \$2-0-0 sur le 7, Battling Mir.
 2e course: au mutuel, \$0-2-0 sur le 6, Vine Time.
 3e course: au mutuel, \$2-2-0 sur le 4, All Alert et \$0-2-2 sur le 5, Jefferson & Rainbow.
 4e course: \$2 sur la quiniela 1-7.
 5e course: au mutuel, \$0-2-2 sur le 6, Golden Able et \$0-2-2 sur le 3m Charlie G.
 8e course: \$2 sur la quiniela 2-1.

DIMANCHE
 1ère course: 1 - Armbr Ocelot (4); 2 - Pouvoir 7; 3 - Santa Lobell (3).
 2e course: 1 - Neptune's Bret (2); 2 - Springcreek John (3); 3 - Tomix (5).
 3e course: 1 - Rite Retort (3); 2 - Tarpaulin (7); 3 - Moldau (5).
 4e course: 1 - McTavish (3); 2 - Eddy Brewster (4); 3 - Clam O. Mouette (6).
 5e course: 1 - R.H.H. (6); 2 - All Time Great (3); 3 - Perkandi (8).
 6e course: 1 - Fly Test (9); 2 - Spring Frost A. (5); 3 - Lately (3).
 7e course: 1 - Cedar Crest Lee (8); 2 - Carolind Blue (7); 3 - Red Flicka (5).
 8e course: 1 - Dons Gene (8); 2 - Cassette (6); 3 - Loveliest Mir (9).
 9e course: 1 - Cyclone Queen (6); 2 - Yankee Rocket (5); 3 - Saucy Air (4).
 10e course: 1 - Meadow Lenco (6); 2 - Capitol Lobell (4); 3 - Wicked Mir (8).
 Demain soir, M. Lee misera \$26 de la façon suivante:
 1ère course: au mutuel, \$2-0-0 sur le 2, The Duke.
 2e course: au mutuel, \$2-0-0 sur le 2, Neptune's Bret et \$2 sur le pari double 4-2, Classic L Bar et Neptune's Bret.
 4e course: \$2 sur la quiniela 3-4.
 5e course: au mutuel, \$2-0-0 sur le 6, R.H.H.
 (Dans la 8e course, notre expert propose la quiniela roulette 9-5-3, 1-2-3 mais ne mise pas).
 8e course: au mutuel, \$2-4-0 sur le 8, Dons Gene.
 9e course: au mutuel, \$2-4-4 sur le 6, Cyclone Queen.

les MOTS CROISÉS du Devoir
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

Horizontalement
 1—Sent en aspirant. — Salua par des acclamations.
 2—Arrière-pensée. — Partie d'une église.
 3—Se dit des sœurs nées de la même mère mais non du même père. — Trois fois.
 4—Île de l'océan Atlantique. — Faculté que possède un système de corps de four-mir du travail.
 5—Oiseau des îles Mascareignes. — Lave à l'eau claire.
 6—Irlande. — Cela. — Refus.
 7—Qui diminue (fém).
 8—Religieuse de l'ordre de Sainte Ursule. — Sélénium.
 9—Garnir un voilier, un mât de ses voiles, poulies, cordages, etc. — Supposé.
 10—Chemin de halage. — Etain. Imprime.
 11—Celui qui se fournit chez un commerçant. — Pluie.
 12—Etat d'une personne indifférente.

Verticalement
 1—Exécuter un hourdis. — Paille de sigle, de blé dont on couvre les toits.
 2—Qui arrive après.
 3—Partie du pain. — Commandement. — Cadmium.

Solution d'hier
 1—ALPHABÉTIQUE
 2—ADRESSER UN
 3—NEON (SOREL)
 4—TENNIS QUEBEC
 5—HALLIQUET
 6—OU SERRONS
 7—PRESTIGIEUSE
 8—HURE PIS ROC
 9—YB MALE ONT
 10—LUNE O GÉNOU
 11—L'ÉNONCÉ
 12—ÉCOT SITUÉS

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
 30-7-73

A. E. LEPAGE
 COURTIER BROKER
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
" NOUS SOMMES MAINTENANT RÉUNIS POUR MIEUX VOUS SERVIR "
 Dans le but de donner un meilleur service, nous avons emménagé nos bureaux de la Rive Sud dans des locaux plus vastes:
A.E. LEPAGE & WESTMOUNT REALTIES INC.
 406, RUE VICTORIA
 ST-LAMBERT
 TÉLÉPHONE: 672-0321
 Renseignez-vous sur notre Service immobilier à travers le pays
 Tél.: 935-8541 30-7-73

informations sportives

Fezler et Green prennent la tête après la 2e ronde

par François Lemu

De retour au circuit de la PGA après une absence de trois semaines à cause d'obligations militaires, le jeune

Forrest Fezler s'est hissé au premier rang, en compagnie de Hubert Green, à l'issue de la deuxième ronde de l'Omni-

Canadian présenté au club de golf de la Vallée du Richelieu. Fezler, un Californien âgé de 23 ans seulement, a inscrit

hier un pointage de 71 et il totalise 138 coups à mi-chemin de l'épreuve dotée d'une bourse globale de \$175.000. Quant à Green, il a aussi présenté une carte de 71.

Fort brillant malgré son jeune âge, Fezler a l'allure d'un vétérinaire qui a en vu bien d'autres. Comme certains professionnels américains, Fezler a fait son apprentissage au Canada en participant, il y a deux ans, aux circuits Peter Jackson.

Bien qu'il n'ait savouré la victoire que quatre ou cinq fois, il a acquis suffisamment d'expérience pour pouvoir rivaliser avec les meilleurs golfeurs des États-Unis.

L'an dernier, il n'a récolté que \$28.542 mais cette année, Fezler, fort d'une technique sûre, a déjà empoché \$66.400.

Si Fezler et plusieurs autres

golfeurs n'ont guère été surpris des pointages relativement élevés, Green s'est dit étonné des comptes enregistrés hier.

"Je crois que les pointages auraient pu être plus bas, a confié Green. Il me semble que le parcours ne présentait pas tellement de difficultés."

Les remarques de Green sont assez étonnantes puisque le vent qui a soufflé durant toute la journée était assez fort pour tromper les golfeurs dans la sélection des bâtons.

Bobby Mitchell aurait pu s'emparer de la tête, n'eût été d'un triple bogey au 18e trou. Néanmoins, Mitchell a joué 70, et son total de 139, cinq sous la normale, lui confère le deuxième rang.

Hale Irwin, le meneur à l'issue de la tournée de jeudi n'a pas connu les mêmes succès

hier. En effet, Irwin a joué 10 coups de plus que la veille et il occupe le quatrième rang à 140 en compagnie de Tom Weiskopf.

"La journée a très mal commencé et je n'ai jamais pu contrôler mes coups," a expliqué Irwin.

S'il a mal joué, Irwin a eu la sympathie d'un amateur au 9e trou. Ayant dirigé son troisième coup vers la foule massée près du vert, un amateur a simplement balayé la bourse de sa main, laissant à Irwin un roulé de 10 pieds. Un officiel a toutefois indiqué qu'une aide aussi généreuse et sans doute désintéressée ne pouvait être tolérée. Irwin, très compréhensif, a alors réussi un coup d'approche de 40 pieds pour un oiseau-4.

Alors qu'hier tout a fonctionné à merveille, aujourd'hui

les arbres m'ont semblé plus hauts, les trappes plus profondes et l'eau plus froide, a dit Irwin, souriant aux lèvres.

Comme on le sait, les 70 meilleurs joueurs, plus précisément les 70 meilleurs comptes, se qualifient pour participer aux deux dernières rondes aujourd'hui et demain. En fait, 82 golfeurs joueront les derniers 36 trous. Il fallait un pointage de 148 ou mieux pour se qualifier. Parmi ceux qui jouèrent 148, mentionnons Sam Snead, vainqueur en 1938, 1940 et 1941 (et bon 2e après une éliminatoire en 1969) à Pinegrove, Saint-Luc, l'amateur Gary Cowan, Gibby Gilbert et les pros canadiens Ben Kern et Gary Bowerman, de Toronto.

Parmi les joueurs ayant réussi 147, on note Philippe Giroux, du club de la ville de

Montréal, le meilleur parmi les Québécois à 146, Bob Panasiuk, champion de la PGA canadienne (devant Giroux) l'an dernier, Lionel Hébert (qui n'a pas oublié son français) et les vétérans Charles Sifford (2e à Laval-sur-le Lac en 1962), Gardner Dickinson et Jerry Barber. Parmi ceux ayant réussi 145, on note Gene Littler (vainqueur en 1965), Arnold Palmer (gagnant en 1955), Tommy Aaron (vainqueur en 1969 après une éliminatoire contre Snead) et le vétérinaire Bob Rosburg.

Parmi ceux ayant terminé à 144, il faut signaler Hermit Zarley (gagnant en 1970 devant Gibby Gilbert), le vétéran Art Wall (2e en 1967 et 1971), Bob Rose (de Hamilton, Ont.), Ray Floyd (champion de la PGA américaine en 1969),

la chronique de

Schlicht comme dans Schlitz!

marc thibeault

RALPH SCHLIGHT, qui fut momentanément en vedette avant-hier après avoir joué une ronde de 69 (il n'a pu faire mieux que 75 hier, pointage qui fut celui qu'il joua lors de la ronde de qualification de lundi dernier), est une recrue de 30 ans sur le circuit américain qui ne manque pas d'humour. Après avoir été adjoint-pro durant 4 ans au club Tripoli de Milwaukee, il a obtenu sa carte de joueur de la PGA en janvier dernier et, depuis, n'a gagné que \$811.25, son meilleur effort dans un tournoi important (l'Omniun Jacksonville) ayant été une égalité en 68e place. Lorsqu'on lui demande comment il prononce son nom, il répond (tout en déglutissant une bière): "Je ne le sais pas moi-même!"

BILLY ZIOBRO, 24 ans, est un autre inconnu qui a eu quelques moments de gloire après la 1ère tournée alors qu'il joua 35-36-71. Ses rêves de gagner ou de finir parmi les 10 premiers se sont quelque peu envolés, hier, alors qu'il eut un pointage de 36-40-76. Il est né à Elizabeth, New Jersey, et est devenu pro en 1971 après ses études à l'université Maryland. A sa première saison sur le circuit, l'an dernier, il a réussi à gagner \$15.651. Jusqu'à cette année, il a amassé \$17.314, ce qui le place au 89e rang du classement des meilleurs boursiers.

LUC BRIEN, principal organisateur du sensationnel tournoi "La Canadienne" de Jocelyne Bourassa, disputé il y a quelque 6 semaines au club de la ville de Montréal, nous déclare: "Nous avions un budget de \$25.000, nos recettes devaient atteindre les \$210.000. Autrement dit, M. Jean-Louis Lévesque perdrait, personnellement soit dit en passant, environ \$40.000 mais nous sommes heureux car nous avons lancé un superbe tournoi." Amen.

SAM ETCHEVERRY, ancien as quart-arrière et instructeur des Alouettes de Montréal, a suivi Palmer, Trevino et Weiskopf, hier. Croit-il que les Alouettes ont une bonne équipe cette saison? "Tout dépendra du quart-arrière", répond-il en souriant. Ce qui revient à dire que le problème n'a pas changé de position (depuis les beaux jours de joueur du même Etcheverry).

GEORGE KNUDSON était huit coups audessus de la normale après avoir joué 7 trous, hier. Lorsqu'il frappa une femme avec son 2e coup au 8e, il ordonna à son cadet de ramasser sa balle, ce qui voulait dire qu'il abandonnait la compétition. C'était probablement aussi l'excuse toute trouvée pour ce faire à cause de son pointage plutôt élevé. Néanmoins, on ne peut s'empêcher d'admirer l'effort qu'il avait tenté jusque-là. Comme on le sait, Knudson a tenu à essayer de jouer malgré une fracture à un os du pied droit survenue il y a une dizaine de jours alors qu'il jouait avec son fiston sur le patio de sa résidence de Toronto. Il a joué la 1ère ronde et 7 trous hier avec des souliers de différentes pointures. Ce qui rappelle au journaliste vétérinaire Linc Werden, du "New York Times", qu'un golfeur, en 1959, a déjà participé au championnat amateur des États-Unis... avec des béquilles!

MICHEL MILLAIRE, adjoint-pro de Laval-sur-le-Lac, est un autre Canadien qui a abandonné. Après avoir joué 47 sur ses premiers 9 trous (en vérité les seconds du parcours rouvillé), total ne comprenant qu'une seule normale contre trois doubles bogey et cinq bogeys, il joua deux bogeys, un

bogey, une normale sur sa carte au 8e trou, ce qui le disqualifiait automatiquement. Il joua néanmoins le 9e où il eut une normale. Seulement sa troisième de la journée. Mais il aura acquis de l'expérience.

LEO BRADSHAW, un Canadien de Willowdale, Ontario, a aussi été disqualifié avant même de jouer, hier. Il rapporta aux officiels qu'il s'était trompé avant-hier et qu'il avait signé une carte montrant un "3" au 4e trou plutôt qu'un "4", ce qui lui donnait un total de 73 au lieu de 72. Dans un tel cas, la règle dit que le golfeur est automatiquement disqualifié. Si Bradshaw avait signé une carte montrant disons un "5" plutôt qu'un "4" sur un certain trou, il aurait pu continuer à jouer mais avec le pointage inexact et la punition d'un coup qu'il se serait ainsi donné.

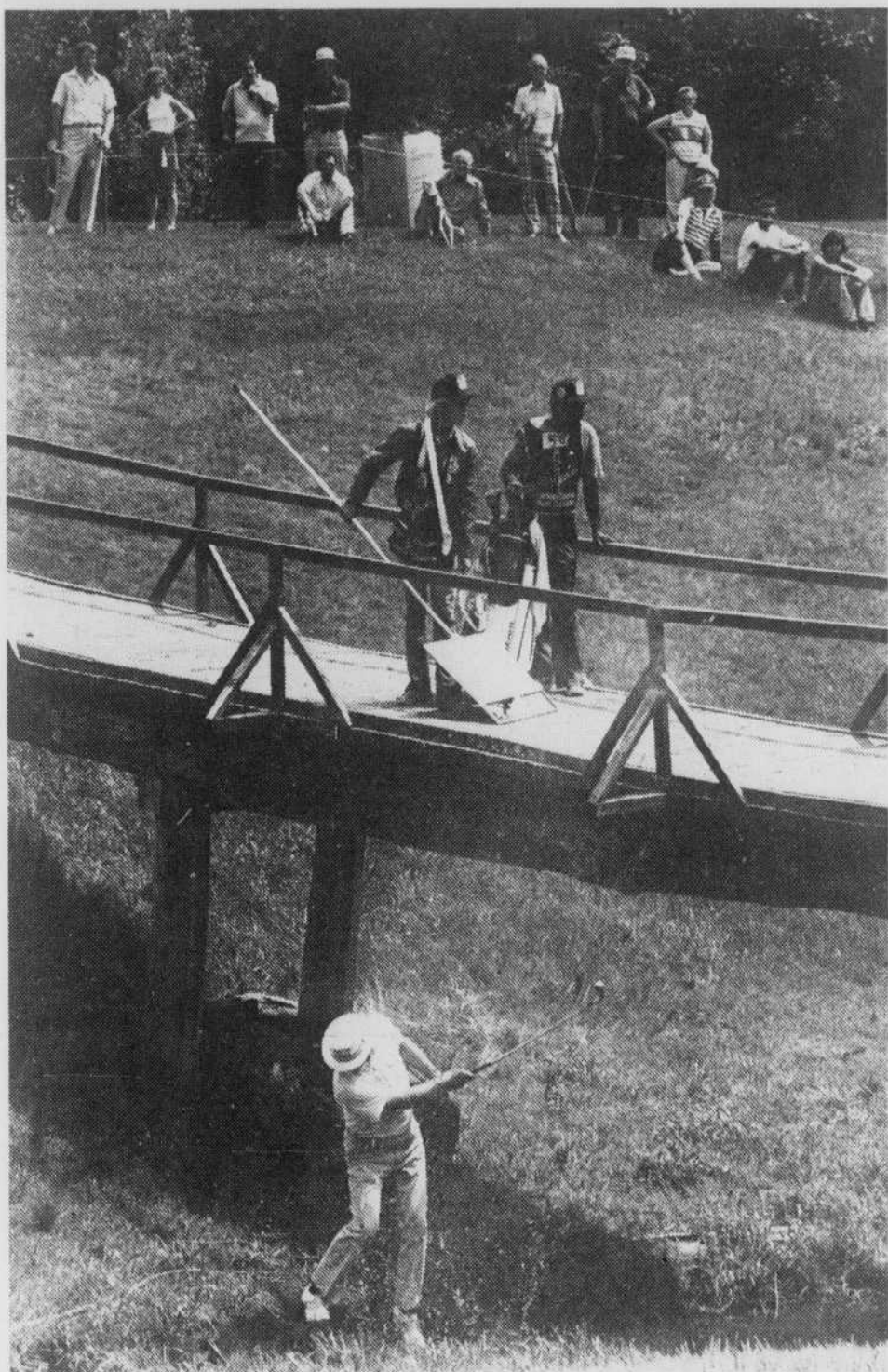
Il reste à admirer son honnêteté.

DES AUTOBUS peuvent vous conduire directement au club Vallée du Richelieu à partir de la station de métro de Longueuil à compter de 8 heures le matin. Le prix, aller-retour, n'est que de \$1, de Longueuil, les autobus partent à toutes les heures. Pour le retour, ils partent à toutes les demi-heures du club de golf jusqu'à 8 heures le soir.

BRUCE CRAMPTON, après avoir joué une ronde de 69 malgré deux verts de trous coups roulés chacun (9e et 15e trous), a eu un mot gentil à l'égard de son compagnon de jeu Bobby Mitchell qui eut une tournée de 32-38-70 malgré un triple-bogey-7 sur le 18e trou (il frappa son coup de départ dans le bois et son deuxième dans un immense fossé au fond duquel il y avait de l'eau à la suite des pluies de jeudi). "Bobby aurait réussi sa meilleure ronde de l'année s'il n'avait pas joué de malchance sur ce trou et je trouve cela très regrettable", a dit Crampton qui, avec les années (bienôt 38 ans) et d'impressionnantes gains monétaires (\$1.027.387 depuis 1957), a appris à sourire et à dire des choses agréables, ce qui ne fut toujours pas le cas. Crampton, hier, eut 5 verts d'un coup roulé pour autant d'oiseaux, ses deux verts de 3 coups roulés lui valant autant de bogeys et le reste étant des normales. Mitchell avait 5 oiseaux et 12 normales avant son désastreux 18e trou.

ARNOLD PALMER, qui avait eu de la misère avec les quatre normales-3 du parcours avant-hier (une normale et 3 bogeys), les a vaincus hier (un oiseau, trois normales) mais cela ne l'a pas empêché de jouer 36-39-75. La raison est qu'il n'eut qu'un seul oiseau, quatre bogeys et 13 normales. Une autre vedette qui désappointe encore plus est le méthodique Gary Player. Il a joué 35-38-73 avant-hier et 38-38-76 hier, ses comptes pour les 36 trous indiquant 5 oiseaux, 22 normales, 8 bogeys et un double-bogey. Les gains de Palmer, jusqu'ici cette saison, sont de \$64.832, ce qui le place au 22e rang des boursiers. Quant à Player, à cause d'une intervention chirurgicale, il n'a pris part qu'à quatre tournois jusqu'ici et n'a gagné que \$6.919.56.

GUY BOUCHAT, président du comité organisateur, a révélé que 13.128 personnes avaient assisté à la 1ère ronde et 14.958 à celle d'hier. Avec les 9.000 spectateurs enregistrés lundi, mardi et mercredi, cela fait un total de 37.086 amateurs jusqu'ici (à comparer à 34.000 pour les cinq premiers jours du tournoi de 1971, gagné par Trevino et également joué à Sainte-Julie).



Bobby Mitchell volait allègrement vers le 1er rang après 35 trous de l'Omniun Canadian. Mais c'était compter sans le 18e à normale 4 que Mitchell a finalement réussi à jouer... après 7 coups. On le voit ici tente de sortir sa balle d'un large fossé, sous le pont, fossé qui avait été rendu marécageux à cause des pluies de jeudi. (Photo Le Devoir par Alain Renaud).

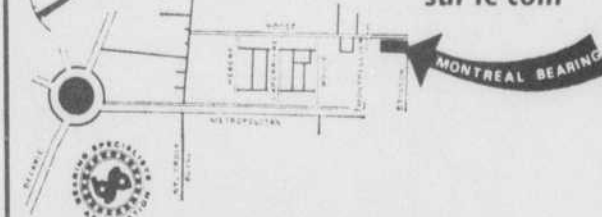
Le classement après 2 rondes

Voici les résultats après la 2e ronde de l'Omniun Canadian.

FORREST FEZLER	67-71-138	ONIGHT NEVIL	72-75-148
HUBERT GREEN	67-71-138	BYRON CONSTOCK	72-75-148
BOBBY MITCHELL	69-70-139	MIKE HIGGINS	73-75-148
HALE IRWIN	65-75-140	GARY BOWERMAN	77-71-148
TOM WEISKOPF	67-73-140	BEN KERN	72-76-148
JIM FERRIEL	70-71-141	TERRY SMALL	76-72-148
BOB LUNN	68-73-141	Ne se sont pas qualifiés	
PAUL MORAN	70-71-141	PETE BROWN	74-75-149
CHUCK COURTNEY	70-71-141	GARY PLAYER	73-76-149
JOHN SCHLEE	72-69-141	DOUG MORGAN	73-76-149
BRUCE CRAMPTON	72-69-141	JOHNNY MILLER	71-78-149
LEE TREVINO	68-73-142	ANDRE HARVEY	75-74-149
BOBBY COLE	68-74-142	RON CERREJO	75-74-149
BOB ZENGER	72-70-142	MARTIN BOHEN	74-75-149
LEONARD THOMPSON	68-74-142	ANDY NORTH	73-76-149
CURTIS SIFFORD	72-71-143	DAVID JIMENEZ	76-73-149
RON FINSETH	70-73-143	A - DOUG HENBOROUGH	76-73-149
BRUCE FLEISHER	73-70-143	DON BIES	77-71-149
LEE ELDER	71-72-143	BOB WHITNEY	73-76-149
ROD CURR	73-70-143	BUTCH BAIRD	73-76-149
RALPH SCHLIGHT	69-75-144	DALE DOUGLASS	73-76-149
JOHN MAHAFFEY	69-75-144	BOB BREWER	74-75-149
ED SHEED	70-74-144	STEVE GAIN	73-76-149
ART WALL	71-73-144	WILT HOMENIK	74-75-150
MILLER BARBER	71-73-144	DAVID GLENZ	75-75-150
KERMIT ZARLEY	71-73-144	RANDY WOLFF	73-77-150
KEVIN VENTURA	72-72-144	DON VERNON	74-75-150
CHARLES COODY	72-72-144	MIKE REASON	76-74-150
MAC MCLENDON	72-72-144	STEVE BOGAN	78-73-151
BOB ROSE	73-71-144	BRUCE DEVLIN	77-74-151
JIM WIECHERS	72-72-144	GAR HAMILTON	76-75-151
STEVE MELNYK	72-72-144	VERNON NOVAK	76-75-151
BRUCE DEVLIN	71-73-144	JIM HARDY	75-76-151
RAYMOND FLOYD	74-70-144	JIM JAMESON	73-78-151
DAVID GRAHAM	72-72-144	LEON DECAIRE	76-75-151
TOM KITTE	72-72-144	JACK MONTGOMERY	77-75-152
GENE LITTLER	72-73-145	BOB MURPHY	74-78-152
ARNOLD PALMER	70-75-145	KEN FULTON	74-78-152
HOWIE JOHNSON	71-74-145	SAM ADAMS	76-76-152
MIKE MCCULLOUGH	74-71-145	RAYMOND HURT	79-73-152
JERRY MCREE	72-73-145	BOB STANTON	79-73-152
TOMMY AARON	74-71-145	BUNNY HENRY	70-82-152
BOB ROSBURG	72-73-145	PHIL RODGERS	76-78-153
RICHARD CRAWFORD	73-73-146	LEE BONSE	76-77-153
JIM COLBERT	71-75-146	CHUCK THORPE	79-75-154
CHARLES SIFFORD	72-74-146	RICK RHODES	75-79-154
JOHN SCHROEDER	73-73-146	BOBBY GREENWOOD	79-79-154
RICHARD PANASIUK	74-72-146	RUSSELL FISCHER	77-78-155
KEM YERHING	74-72-146	A - NICK WESLOCK	80-77-157
LIONEL HEBERT	74-72-146	DAVE MARAD	76-79-155
JIM AMARN	71-75-146	BERT YANCEY	77-78-155
MIKE WYNN	72-74-146	DANIEL TALBOT	75-81-156
GEORGE JOHNSON	72-75-146	ROBERT ROUSSEAU	76-81-157
GARDNER DICKINSON	72-75-146	PETER TURNER	79-78-157
ALLEN MILLER	72-75-147	REESER WALKER	80-77-157
BILLY ZIOBRO	71-76-147	AS - LIVIO BELANGER	76-81-157
LARRY WOOD	73-74-147	AL BALDING	79-79-158
TOM WATSON	74-73-147	DUKE DOUCET	76-83-159
JIM SIMONS	74-73-147	JAVES NORRIS	79-80-159
MARTIN ROSEINK	72-75-147	TOM TREMBLAY	79-83-162
GAVE EIGHELBERGER	74-73-147	A - GUY FABRE	80-82-162
DEWITT WEAVER	72-75-147	JOE RENNY	79-84-163
DEAR CERDA	72-75-147	RAS ALLEN	83-88-163
PHIL GIROUX	72-75-147	GARY PITCHFORD	82-82-164
LARRY WHITE	72-75-147	NORMAN HUNT	82-82-164
ELWIN FANNING	72-75-147	JIM KING	76-84-164
TERRY SMALL	76-72-148	GEORGE KNUDSON	74-76-164
BEN KERN	72-76-148	JOHN ALLEN	75-76-164
EDDY BOWERMAN	77-71-148	STEVE OPPERMAN	76-76-164
ROY EVANS	75-73-148	JERRY HEARD	76-76-164
JOHN MORGAN	75-73-148	JIM GRANT	78-78-164
A - GARY COWAN	77-71-148	R. H. SILES	78-78-164
RON BIES	76-72-148	NICHOL MILLAIRE	82-82-164
GIBBY GILBERT	76-72-148	LEO BRADSHAW	72-72-164
DICK LOTZ	76-72-148		

MONTREAL BEARING SERVICE LTD.

déménagement aujourd'hui
juste à côté
sur le coin



NOUVELLE ADRESSE

500, RUE HODGE

ST-LAURENT, MONTRÉAL 379

M.B.S. MEME
TELEPHONE
748-7701

ABONNEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES VACANCES LE DEVOIR

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, nos tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 SEMAINES: CANADA \$3.00
ETATS-UNIS \$4.00

A CES TARIFS, AJOUTER \$1.00 POUR CHAQUE SEMAINE SUPPLEMENTAIRE.

S'il vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins dix jours à l'avance à Journal Le Devoir, Case postale 6033, Montréal 101.

☐ Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste. ☐ Par porteur. ☐ Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre durant... semaines à l'adresse ci-bas mentionnée.

☐ Je paie mon journal au porteur chaque semaine. Ci-joint \$... pour un abonnement-vacances de... semaines.

☐ J'achète LE DEVOIR au numéro. Ci-joint \$... pour un abonnement-vacances de... semaines.

N.B. Ne pas oublier d'insérer votre adresse actuelle.

Nom: _____

Adresse actuelle: _____

Adresse de vacances: _____

Période du _____ du _____ inclusivement

BASEBALL

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Est

	G	P	Moy.	Diff.
ST-LOUIS	53	45	241	
CHICAGO	52	48	274	6
PITTSBURGH	48	49	295	4
MONTRÉAL	46	51	274	6
PHILADELPHIE	46	51	274	6
NEW YORK	42	53	242	9 1/2

Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
LOS ANGELES	64	37	234	
CINCINNATI	59	43	278	5 1/2
SAN FRANCISCO	58	43	274	6
HOUSTON	52	51	295	13
ATLANTA	46	59	238	20
SAN DIEGO	37	67	330	30 1/2

Jeudi

Montréal 4-5, Philadelphie 0-1
Chicago 10-2, Pittsburgh 9-3
St-Louis 13-2, New York 1-3
Cincinnati 5-4, Atlanta 3-6
San Francisco 10-1, San Diego 2-5
Los Angeles 3, Houston 1

Hier

Pittsburgh 10, Chicago 6
Atlanta 2, Cincinnati 12
Montréal 1, Philadelphie 0
New York 1, St-Louis 0
Houston 1, Los Angeles 0
San Diego 1, San Francisco 0

Ligue Américaine

	G	P	Moy.	Diff.
NEW YORK	59	44	273	
BALTIMORE	54	42	263	1 1/2
BOSTON	52	46	251	4 1/2
DETROIT	51	48	215	6
MILWAUKEE	47	51	280	9 1/2
CLEVELAND	36	65	353	22 1/2

Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
OAKLAND	56	45	254	
KANSAS CITY	57	47	248	1 1/2
MINNESOTA	52	47	244	3
CHICAGO	50	51	295	6
CALIFORNIE	48	51	285	7
TEXAS	37	61	327	17 1/2

Jeudi

Baltimore 8-4, Cleveland 4-6
Texas 7-4, Californie 1-0
Minnesota 5-7, Oakland 1-4
Chicago 7-0, Kansas City 4-1
New York 1, Milwaukee 0
Detroit 6, Boston 3

Hier

New York 7, Milwaukee 6
Minnesota 4, Oakland 2
Texas 5, Californie 2
Baltimore 9-5, Cleveland 0-2
Detroit 4, Boston 2
Kansas City 2, Chicago 1, manches

CLASSEMENTS

Ce que tout voyageur
devrait savoir...
BOAC
British Airways

Les oiseaux marins de l'île Bonaventure

Il n'y a pas un visiteur à Percé qui reste indifférent devant le magnifique refuge d'oiseaux aquatiques qu'est l'île Bonaventure. Le va-et-vient incessant des bateaux et les marques aux capitaines pittoresques promenant les touristes du matin jusqu'au soir autour de l'île en est la

meilleure preuve. Les voyageurs posent des questions, veulent se renseigner sur les caractéristiques des oiseaux, réclament de la documentation.

C'est pourquoi le Service canadien de la faune, faisant appel à ses spécialistes, a lancé une brochure sur "Les oiseaux marins de l'île Bonaventure". Disponible en français et en anglais, cette brochure est illustrée de plus beaux migrants de l'île, comme le fou de Bassan, le cormoran à aigrettes, le goéland argenté, la mouette tridactyle. Elle se vend 50 cents dans les librairies d'Information Canada, ainsi qu'à Percé même chez les capitaines de bateaux, dans les boutiques, les hôtels.



Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille...

- A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
- B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
- C- Location tous modèles, kilométrage illimité.

Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous

notre catalogue

AIR FRANCE/EUROPE AUTO

CITROËN - PEUGOT - RENAULT - SIMCA -
FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES -
V.W. MATRA - VOLVO - OPEL



EUROPE AUTO

5193 Côte des Neiges,
Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

Voyage à Terre-Neuve

par Urgel Lefebvre

A 15 heures, nous flânons encore, Ed et moi, devant le foyer en pierres des champs du Cyril's Cocktail Lounge, et le vol 111 d'Eastern Provincial Airlines qui doit me ramener à Montréal demeure fixé à 15:25. Mais l'aéroport n'est qu'à cinq minutes de voiture, la bière est fraîche et un couple de l'âge d'or ne cesse d'alimenter le juke box tout en nous gratifiant d'une démonstration de danse. Enfin, il faut partir!

Effectivement, lorsque nous arrivons à l'aéroport, un Boeing 737 d'EPA attend déjà les voyageurs en partance pour Sydney, Halifax, Charlottetown et Montréal. Le commis auquel je remets mon billet pour vérification s'adresse à moi dans un français touchant. Je suis l'un des derniers à subir l'examen de sécurité. Je monte précipitamment l'échelle de coupée et je m'installe dans un fauteuil près d'un hublot. Les ordres d'usage sont récités en anglais, puis répétés en français par le personnel de bord. Il fait un temps superbe depuis le matin et il devrait en être ainsi toute la durée du vol.

Dernière image de Stephenville: des pièges à homard posés ici et là parmi les billes retenues par une estacade flottante dans le bassin de la Labrador Linerboard. C'est le traditionnel mêlé au futur, car l'usine de papier gauré qui fournit du travail à 1.800 hommes durant sa construction ne sera officiellement inaugurée qu'en août. Sa capacité de production est de mille tonnes par jour. Le bois est amené par d'immenses barges de cette partie de Terre-Neuve désignée jusqu'ici sous le nom de Labrador.

Ce matin, en attendant l'heure du départ, je suis allé jeter

un dernier coup d'oeil sur ce que l'on appelle encore à Stephenville "la base américaine".

Cédés à Terre-Neuve pour un prix nominal, les bâti-

ments de cette ancienne base militaire sont utilisés à diverses fins. Les plus vastes servent de dortoirs à un millier d'adultes, venant de tous les coins de la province, qui



Vente de poisson frais dans la région du parc national de Gros Morne.



Pêcheur offrant ses services et son bateau pour une promenade en mer ou une partie de pêche à la morue.

suivent les cours de recyclage du ministère de l'Éducation. Ces cours se donnent dans d'autres bâtiments de la "base". Quant aux multiples maisons qui servaient à loger officiers et soldats américains, elles constituent un atout dans l'expansion industrielle entreprise à Stephenville.

Il y avait grande animation ce matin à l'aéroport de Stephenville car le Pelican d'Air France, un gros Boeing 707C qui n'avait pu atterrir à Gander, faisait le plein de carburant.

Les promesses d'avenir à Stephenville et à Terre-Neuve dans son ensemble ne manquent pas. Mais il y a aussi le passé, dont il faudra aussi parler, car il sert de repoussoir aux ambitions du présent.

Nous survolons des terres parsemées de lacs et de rivières, et la mer qui les entoure est d'un vert émeraude. Une ondée nous accueille à l'escalaire de Sydney. Entre Halifax et Charlottetown, nous traversons une zone de turbulence à 11.000 pieds et nous nous faisons brasser comme dans les montagnes russes pendant quelques brèves minutes. Partis de Stephenville à 15:25, nous arrivons à Montréal à 19:50, heure de Terre-Neuve. Nous devons donc reculer d'une heure et demie les aiguilles de nos montres pour être à l'heure de Montréal, soit 18:20.

Ainsi se termine le court voyage qu'une agence, représentant divers ministères du

gouvernement de Terre-Neuve, m'avait proposé d'effectuer dans la partie ouest de l'île et plus particulièrement dans le district de Port-au-Port désigné comme bilingue.

Le district bilingue de Terre-Neuve englobe Stephenville et toute la péninsule de Port-au-Port qui, sur la carte, a vaguement la forme d'un oiseau en plein vol, dont le bec constitue le point le plus occidental de Terre-Neuve et le bout de l'île l'isthme de la péninsule. Le village de Port-au-Port est à la pointe de l'île, celui de Cape St. George à la base du bec. L'oiseau, qui pourrait être un pilet, a une longue queue pointue qui se termine à Long Point.

Mais il était impossible d'aller sur la côte ouest sans visiter Corner Brook qui en est le grand centre. Le maire de Corner Brook, M. Noël Murphy, soutient d'ailleurs que sa ville, géographiquement, est au cœur de la province de Terre-Neuve sinon de l'île même.

Corner Brook est une ville en pleine progression, avec ses 35.000 habitants; et elle commande la région touristique peut-être la plus belle et la plus variée de toute l'île de Terre-Neuve. On y part pour des excursions de pêche en mer ou sur les lacs et rivières du voisinage. Il y a quelque temps, Nancy Green a consacré la popularité du centre de ski de Marble Mountain, propice jusqu'en mai.

A la fin du mois, le ministre des Affaires indiennes et du Grand Nord, M. Jean Chrétien, inaugurera le parc national de Gros Morne, à proximité de Bonne Bay, à quelques milles au nord de Bay of Islands et à une cinquantaine de milles de Corner Brook. Ce parc renferme la section la plus grandiose du massif Long Range, des fjords qui ressemblent à des lacs, des forêts, un littoral aux dunes de sable mouvant. Sa superficie est de 700 milles carrés.

Nous ne nous sommes pas rendus au parc de Gros Morne durant notre randonnée en voiture de louage. Mais nous avons visité quelques parcs provinciaux et longé la rivière Humber jusqu'au lac Deer près duquel se trouve un aéroport desservi par EPA.

J'aurais aimé avoir le temps de me rendre jusqu'à St. Anthony par voie des airs, et de là à l'Anse-au-Meadow où l'on a découvert les vestiges d'un établissement viking.

Ces Vikings qui s'étaient établis à la pointe nord de l'île de Terre-Neuve vers l'an mille auraient été définitivement chassés par les Esquimaux du Labrador qui franchissaient le détroit de Belle Isle chaque année en quête de nourriture.

Le mois d'août, dit-on, est le plus beau mois à Terre-Neuve, et surtout où l'on peut retirer sa voiture de la route le camping est permis. Dans les parcs provinciaux on trouve les principales commodités. Le peu qu'il m'a été donné de voir du sud-ouest de l'île de Terre-Neuve me porte à croire qu'une grande randonnée depuis Stephenville jusqu'à l'Anse-au-Meadow, avec ou sans fusil et canne à pêche, comblerait de satisfaction le vacancier à l'esprit aventureux.

Les prochains samedis, il sera de nouveau question de ce voyage de quatre à cinq jours dans le district bilingue de Terre-Neuve et le centre touristique de Corner Brook.

Une nouvelle compagnie, Transpacific Tours Limited, vient d'être créée par CP Air et C. Itoh Company, une importante firme commerciale japonaise. La nouvelle compagnie étudiera les exigences particulières des touristes japonais et s'occupera d'organiser des voyages leur offrant le logement et les installations récréatives qu'ils désirent dans l'Ouest canadien.

L'EUROPE EN "CAMPEUR"



La façon

LA PLUS ÉCONOMIQUE

pour des

VACANCES DE RÊVE

	3 SEMAINES	SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE
* LONDRES	\$375	\$39
* PARIS	\$470	\$60
* BRUXELLES	\$460	\$60
* FRANCFORT	\$460	\$60
* AMSTERDAM	\$460	\$60
* COPENHAGUE	\$509	\$84
* ZURICH	\$475	\$60
* LUXEMBOURG	\$460	\$60

Ces prix comprennent :
L'AVION ALLER/RETOUR de Mtl à Mtl en classe économique à partir du 1er Sept.

VOTRE CAMPEUR

Tout équipé pour 4 personnes (personnes additionnelles \$10.00, kilométrage illimité. *Taxe comprise. Assurance carte verte. Cartes routières. Itinéraires.

(réservation téléphonique acceptée)

TOUR_CAR 811 est, avenue Laurier
Montréal 176
Tél.: 274-1877

Rev. P. L. POIRIER
o.f.m. guide, spécialiste des Lieux-Saints. Professeur de Bible.
TERRE SAINTE, Grèce, Belgique.
13-27 sept. \$898.
PLACES LIMITÉES!

TOUR D'EUROPE
Côte d'Azur, Paris, Paray le Monial, Avignon, Marseille, Milan, Gènes, Nice, Suisse.
13-27 sept. \$744
LOURDES, PARIS, LISIEUX
Sanctuaires et visites touristiques.
1-7 novembre \$498.
RÉSERVER TÔT!

Agences Franciscaines
VOYAGES A.F. LTÉE
Timmins: 264-2258
500, 8e Ave., Québec: 523-0031 Montréal: 861-8634 Ottawa: 728-4310.

Visitez l'Europe...
EN... AUTOMOBILE
ou en
EUROCAMPER-TOURMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de
RENAULT - VW - CITROËN
FIAT - SIMCA - PEUGEOT
VOLVO - MICRO-BUS - ETC....

Kilométrage illimité
Permis de conduire international etc...
Réservations billets : Bateau - Avion

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
**SERVICE EUROPÉEN
DE TOURISME AUTOMOBILE**
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

Spécialement destinés
à la clientèle
canadienne-française

QUATRE TOURS D'AUTOMNE
toujours populaires

ESPAGNE — FRANCE
6 au 27 sept. — 21 jours — \$978.

**TUNISIE — SICILE
ITALIE DU SUD**
13 sept. au 4 oct. — 21 jours — \$1,179.

FRANCE — ITALIE — SUISSE
27 sept. au 18 oct. — 21 jours — \$999.

ESPAGNE — PORTUGAL
9 au 26 oct. — 17 jours — \$744.

PRIX AU DÉPART DE MONTRÉAL • BILLET D'AVION INCLUS

Brochure sur demande
Voyages ANDRÉ MALAVOY inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTRÉAL 107, P.Q.
TÉL. : 861-2485
"Qui dit voyages, dit Malavoy"

Le Monde vous invite...
via **hone**

NOTRE SÉLECTION DE SUPER-VOYAGES
Accompagnés dès le départ de Montréal par un représentant qualifié, ces super-voyages sont organisés dans tous les détails par nos bureaux.

AFRIQUE — GRAND CIRCUIT
du 6 au 27 octobre
Sénégal — Côte-d'Ivoire — Cameroun
Gabon — Afrique du Sud — Rhodésie
Zambie — Kenya — Hollande
21 jours — 9 pays — \$1,789

ROUTE MARIALE
France — Suisse — Italie
Direction: Henri-M. GUINDON, s.m.m.
du 13 septembre au 8 octobre
Paris — Lisieux — St-Malo — Mont St-Michel
Châteaux de la Loire — St-Laurent-sur-Sèvre — Genève
Montreux — Stresa (lac Majeur) — Venise — Florence
Rome — Nice — Lourdes
25 jours — 3 pays — \$1,445
Prolongation facultative : Espagne/Portugal
6 jours — \$275

PROCHE-ORIENT
du 8 au 29 octobre
Beyrouth — Le Caire — Athènes — Nazareth
Jérusalem — Athènes
Croisière de 4 jours aux îles grecques et en Turquie
Programme en préparation
21 jours — 5 pays — \$1,300 (environ)

EXTRÊME-ORIENT
Du 1er au 23 novembre
Japon — Manille — Hong Kong — Bali
Bangkok — Honolulu
Séjour à Fukuoka, au Japon, à l'occasion de la célébration du 25e anniversaire de la fondation du séminaire
24 jours — 6 pays — \$1,990

LES VOYAGES hone 1460, ave. Union
845-8221

Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 60 ans
le métro à notre porte — Station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8h. 30 à 18h.
le jeudi jusqu'à 21h.
le samedi de 9h. 30 à 13h.

IATA

L'AFRIQUE UN VISAGE À DEUX FACES



C'EST CE QUI FAIT SON CHARME

Il y a l'Afrique des baobabs, des crocodiles et des huttes de paille. C'est le visage que nous connaissons. Mais il y a aussi l'Afrique de 1973... l'Afrique occidentale où l'on parle français, où l'on trouve des plages de sable pour s'étendre, des hôtels luxueux, de la fine cuisine et des centaines de distractions citadines dans un cadre exotique. C'est ça le charme particulier de l'Afrique. C'est l'exotisme et le modernisme. N'envisageriez-vous pas de passer vos prochaines vacances en Afrique? Vous en reviendrez le visage ébloui. Vol sans escale à partir de New York avec Air Afrique. Consultez votre agent de voyage.

AIR AFRIQUE AGENT GÉNÉRAL **AIR FRANCE**

Avec TRAVELAIDE explorez l'Afrique

BUREAU PRINCIPAL
SUR LA MEZZANINE 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours

METRO - PEEL

VOYAGES TRAVELAIDE

VILLE LAVAL
CENTRE LAVAL
Sortie 7 Autoroute
Stationnement gratuit illimité
688-5310

VILLE LONGUEUIL
1 PLACE LONGUEUIL
Stationnement gratuit illimité
679-3777

PLAZA ST-HUBERT
911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert
Stationnement aéroport.
entrée St-André
273-7755 Métro Beaubien

CENTRE VILLE
MEZZANINE
EDIFICE DOMINION SQUARE
9 à 9 a.m. - Samedi à 5 p.m.
Stationnement sous nos bureaux
861-7277 Métro Peel

*Succursales: ouvert 9 a.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. - Samedi à 6 p.m.